

La paysannerie laitière wallonne : état des lieux et perspectives

Auteur : Marneffe, Karelle

Promoteur(s) : Maréchal, Kevin

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master en bioingénieur : sciences agronomiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/20973>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

LA PAYSANNERIE DANS LE SECTEUR LAITIER WALLON : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

KARLELE MARNEFFE

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER BIOINGENIEUR EN SCIENCES AGRONOMIQUES**

ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024

PROMOTEUR: KEVIN MARECHAL

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'autrice et de l'autorité académique de Gembloux Agro-Bio Tech.

Le présent document n'engage que son autrice.



LA PAYSANNERIE DANS LE SECTEUR LAITIER WALLON : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

KARLELE MARNEFFE

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER BIOINGENIEUR EN SCIENCES AGRONOMIQUES**

ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024

PROMOTEUR: KEVIN MARECHAL

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement Gauthier, Etienne, Céline, Vincent, Pol, Céline, David, Louis, Valentine et Sébastien qui m'ont gentiment accueillie dans leur ferme. Ce travail existe grâce à vous.

Merci à mon promoteur, Kevin Maréchal, de m'avoir donné l'opportunité de travailler sur ce sujet qui me tenait à cœur et de m'avoir guidée tout au long du quadrimestre. Merci aussi aux membres de mon jury, Pierre Stassart et Anne-Catherine Dalcq, d'avoir accepté de lire et d'évaluer mon mémoire.

Je tiens également à remercier mes proches qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire :

À ma mère, pour son soutien indéfectible lors de mes cinq années d'études (et celles qui suivront...), pour ses relectures, et pour m'avoir écouté me plaindre et changer d'avis toutes les semaines.

À Arthur, pour ses relectures et ses conseils précieux qui m'ont permis d'ajouter un vrai aspect sociologique à ma recherche mais surtout à ma pensée.

À Célia et Chloé, pour leur présence à mes côtés après toutes ses années et pour nos sessions de travail sans lesquelles je serais toujours à l'introduction de ce TFE.

À tous ceux et toutes celles qui ont cru en moi et qui m'ont soutenue pendant cette longue aventure.

« It took me quite a long time to develop a voice

And now that I have it,

I am not going to be silent »

Madeleine Albright, 2010

Résumé

Alors que le secteur laitier est en crise depuis de nombreuses années, certains éleveurs ont choisi un modèle alternatif : la paysannerie. Ce modèle, défini par Jan Douwe van der Ploeg, s'oppose à l'agriculture industrielle en se basant sur des principes d'autonomie, de circularité et de respect du vivant. Il est proposé ici comme une solution aux défis que rencontrent le secteur laitier, comme la rémunération faible et l'impact environnemental. Ce travail définit le paysan laitier idéal avant de confronter cette définition à huit entretiens semi-directifs. Il détermine ensuite les freins à la transition ainsi que des pistes pour les éviter. Les résultats permettent de définir ce qu'est un paysan laitier wallon et montrent qu'il est important de faire une différence entre les régions agricoles pour pouvoir déterminer correctement si un élevage est paysan. Quatre freins à la transition sont identifiés : l'agro-industrie, la mentalité agricole, les règlementations et la charge de travail. Finalement, des recommandations sont émises pour faciliter le travail des paysans laitiers et la transition d'autres éleveurs.

Abstract

While the dairy sector is living a crisis since many years, some dairy farmers chose an alternative model: the peasantry. This model, defined by Jan Douwe van der Ploeg, is opposed to industrial agriculture by being based on principles of autonomy, circularity and respect of the living. It is here proposed as a solution to the challenges that faces the dairy sector like weak remuneration and the environmental impact. This work defines what an ideal dairy peasant is before confronting this definition to eight semi-structured interviews. Then, it determines the obstacles to the transition and ideas to avoid them. The results enable to define what a Walloon dairy peasant is and show that it is important to make a difference between agricultural regions to be able to determine correctly if a farm is peasant. Four obstacles to the transition are identified: the agro-industry, the farmers' mindset, the rules and the workload. Ultimately, recommendations are emitted to facilitate dairy peasant's work and the transition of other dairy farmers.

Acronymes

AB	Agriculture Biologique
ABC	Agriculture Biologique de Conservation des sols
AC	Agriculture de Conservation des sols
AFSCA	Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire
AMAP	Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Awé	Association Wallonne de l'Elevage
BBm	Blanc Bleu mixte
B to B	Business to Business
B to C	Business to Consumer
CA	Chiffre d'Affaires
CdL	Comité du Lait
ETP	Equivalent Temps-Plein
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GASAP	Groupes d'Achats Solidaires à l'Agriculture Paysanne
GES	Gaz à Effet de Serre
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
IPES-Food	International Panel of Experts on Sustainable Food Systems
MAE	Mesure agro-environnementale
NPK	Azote, Phosphore, Potassium
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit Intérieur Brut
PRE	Pie Rouge de l'Est
OTE	Orientation Technico-Economique
UE	Union Européenne
UT	Unité de Travail
ReSAP	Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne
SAU	Surface Agricole Utile
SPW	Service Public de Wallonie
VAN	Valeur Ajoutée Nette

Table des matières

Résumé	3
Acronymes	4
Introduction	7
Contextualisation	9
1. Le secteur laitier wallon	9
D'hier.....	9
... à aujourd'hui	10
Défis	12
2. Le modèle paysan, une solution ?.....	15
La fin des paysans	15
Définition de la paysannerie.....	15
La repaysanisation	18
Le modèle paysan dans le secteur laitier	19
Pourquoi la paysannerie ?.....	22
3. Les freins à la transition	25
4. Question de recherche.....	28
Matériels et méthodes	29
1. Choix du sujet.....	29
2. Réflexivité.....	30
3. Méthodologie	31
Constitution de l'échantillon	32
Structure de l'échantillon	34
Méthodologie de collecte des données	36
Méthodologie d'analyse.....	36
Résultats	38
1. La paysannerie laitière wallonne.....	38
Echelle du paysanisme.....	38
Bien-être animal.....	39
Agriculture biologique et de conservation des sols	40
Rentabilité	41
2. Freins à la transition et pistes de réflexion.....	42
L'agro-industrie.....	42
La mentalité dans le milieu agricole	44
Politique et réglementations	45

Charge de travail	46
Discussion.....	47
1. Caractérisation de la paysannerie laitière wallonne.....	47
Des caractéristiques dépendantes de la région agricole	47
Agriculture biologique vs agriculture de conservation des sols	50
Blanc Bleu Mixte et Pie Rouge de l'Est, races paysannes	51
Critères non remplis	52
Modification de la définition du paysan laitier	54
2. Vérification de l'hypothèse	57
Réponses aux quatre contraintes de De Herde (2021).....	57
Autres contraintes.....	60
3. Pistes pour encourager la transition paysanne	61
La théorie des niches.....	61
Les initiatives existantes en Europe et en Belgique	62
Les propositions des éleveurs et éleveuses	63
4. Limites de la recherche et contribution personnelle	66
Limites et pistes d'amélioration	66
Contribution personnelle de l'étudiante	67
Conclusion	68
Bibliographie.....	69
Annexe 1 - Défis du secteur laitier wallon – Figures.....	78
Annexe 2 - Indicateurs paysans.....	80
Annexe 3 - Définition des critères d'après Louah, 2020	82
Annexe 4 – Portraits des fermes	87
1. Ferme de Gauthier	87
2. Ferme de Etienne.....	88
3. Ferme de Vincent et Céline (1).....	89
4. Ferme de Pol et Céline (2).....	90
5. Ferme de David.....	91
6. Ferme de Louis	92
7. Ferme de Valentine	93
8. Ferme de Sébastien	94
Annexe 5 – Guide d'entretien.....	95
Annexe 6 – Echelle du paysanisme : Tableaux	97

Introduction

« Ni un drame écologique, ni une crise climatique, ni un délitement social :

Une catastrophe civilisationnelle. Voilà où nous en sommes. »

Aurélien Barrau, 2023

Depuis le mois de janvier 2024, une douzaine de pays européens ont connu des manifestations d'agriculteurs et agricultrices. Ces derniers déplorent les conditions de travail difficiles, le manque de considération, les bas revenus ou encore la surcharge administrative (Le sillon belge, 2024). Dans le système agro-alimentaire, un secteur en particulier a vécu de nombreuses crises : le secteur laitier. Il compte pour plus de 20% du paysage agricole wallon (Collège des producteurs, 2017) mais rencontre aujourd'hui encore des difficultés conséquentes : coûts de production élevés, dettes, dépendance à l'agro-industrie, volatilité des prix, troupeaux de plus en plus grands, nombre de détenteurs de vaches laitières en chute libre, accès au foncier et donc reprise difficiles... A cela s'ajoute le contexte environnemental et social qui contraint le monde rural à évoluer (Dubois & Schimtz, 2017). Tant de défis qui peuvent pousser les éleveurs et éleveuses à arrêter leur activité.

Pour imaginer des solutions à ces contraintes, nous proposons d'ancrer notre réflexion sur le concept de paysannerie comme modèle alternatif au modèle dominant. Alors que beaucoup pensaient qu'il avait disparu, le modèle paysan serait en fait en pleine expansion dans le monde entier (van der Ploeg, 2008). Il semblerait que les paysans « contribuent à améliorer le bien-être, à augmenter les revenus et à améliorer les perspectives » dans le milieu agricole. Ce modèle répond non seulement aux défis économiques rencontrés par les éleveurs mais aussi à des exigences écologiques et éthiques, en reconnectant l'agriculteur et la nature et en évitant sa dépendance au marché. Il implique, entre autres, un grand degré de liberté, un caractère artisanal, un système cyclique et une amélioration de la qualité des produits (van der Ploeg, 2014)

Ce modèle s'oppose à l'agriculture intensive, qui représente aujourd'hui « some of the greatest threats to our continued health and prosperity ». Famines, obésité, maladies cardio-vasculaires, production de gaz à effet de serre, utilisation massive d'eau potable... (IPES-Food, 2016), les menaces sont trop nombreuses pour toutes être citées ici. C'est pourquoi le processus de repaysanisation en cours pourrait être une solution. Il oppose la coproduction à l'artificialisation, la lutte pour l'autonomie à la dépendance, le savoir-faire à l'entrepreneuriat, l'intensification du travail à l'augmentation d'échelle, la multifonctionnalité à la spécialisation, la continuité à la

rupture et une limitation de la production à haute valeur ajoutée à l'augmentation de la production (van der Ploeg, 2014).

Malgré les nombreux bienfaits de la paysannerie et la repaysanisation, ce phénomène reste en marge de la société. Cette difficulté à changer d'échelle est d'ailleurs fortement marquée dans le secteur laitier où l'on constate l'existence de nombreux verrouillages (De Herde et al., 2019, 2020). Plus particulièrement, le contexte institutionnel et socio-politique semble être un frein à la participation des éleveurs laitiers à ce modèle. Ce sont les producteurs les plus performants qui sont favorisés (Chatellier, 2017) et les éleveurs paysans ressentent souvent un manque de reconnaissance de l'importance de leur travail (Cossement, 2022). Pour que le système agricole industriel change profondément, et donc le secteur laitier, il est nécessaire que tous les acteurs du secteur participent activement à cette transition (Vermunt et al., 2020), ce qui paraît difficile aujourd'hui. Ce changement est de plus en plus étudié et des pistes ont été identifiées, notamment par IPES-Food¹ en 2016, mais elles n'ont pas encore été confrontées au secteur laitier wallon.

Ce travail a pour premier objectif de décrire la paysannerie laitière wallonne et tente ensuite d'identifier les freins à la transition paysanne de ce secteur si particulier. Il propose également des pistes pour aider les éleveurs qui vivent avec ces contraintes. Il se base pour cela sur la littérature et des entretiens avec des paysans laitiers. La première partie décrit le contexte dans lequel s'inscrit ce travail. Elle commence par une description du secteur laitier wallon et définit ensuite plus précisément la paysannerie et ses avantages dans le milieu laitier, pour finir par une explication des raisons qui freinent la transition dans le monde. La deuxième partie présente la méthodologie de collecte de données et d'analyse. Les troisième et quatrième parties consistent à exposer les données et à les analyser pour répondre aux objectifs.

¹ International Panel of Experts on Sustainable Food Systems

Contextualisation

« La seule chose que nous savons vraiment de la nature humaine,

c'est qu'elle change »

Oscar Wilde, 1891

1. Le secteur laitier wallon

Le système agro-alimentaire européen est aujourd'hui sous pression (van Gameren et al., 2015). L'élevage laitier, en particulier, a vécu de nombreuses crises dans son histoire (De Herde et al., 2020) et vit encore des changements aujourd'hui (Beckers et al., 2015). Dans ce chapitre, nous allons d'abord retracer quelques-unes de ces crises pour ensuite dépeindre une image du secteur laitier wallon aujourd'hui. Enfin, nous citerons les défis auxquels les éleveurs laitiers font face.

D'hier...

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le monde agricole est entré dans un système productiviste centré sur trois piliers : la spécialisation, l'intensification et la concentration. A l'époque, la production et la rentabilité augmentent, mais l'endettement également. La Politique Agricole Commune (PAC) permet aux agriculteurs de produire plus et de se moderniser, ce qui paraît être une bonne nouvelle au départ. Cependant, cette modernisation entraîne aussi l'augmentation d'intrants, en partie responsables des problèmes environnementaux actuels (Bousbaine, 2020; Maréchal, 2012; Marloie, 2023, p.38). A partir des années 60, des millions de paysans dans le monde participent à ce qui sera appelé « l'exode rural », quittant les campagnes pour la ville. Alors que pour certains, la modernisation est la promesse de meilleures conditions de vies, la migration est pour d'autres l'unique solution (Marloie, 2023, p.19). Dans les années 70, les politiques agricoles se tournent de plus en plus vers l'export, notamment de poudre de lait (Saldari, 1978). Celle-ci sera par la suite fortement exportée vers le pays les plus pauvres, entraînant le phénomène de « dumping »² (Shiva, 2020). On peut dire que cette mondialisation est à l'époque à la fois « pleine de chances et de dangers » (Marloie, 2023, p.21)

En 1984, l'Union Européenne (UE) instaure les quotas laitiers dans l'objectif de réguler le marché, car l'offre « dépassait largement la demande ». Malgré ces quotas, les prix continuent à fluctuer

² Le dumping est la vente de produits à des prix artificiellement bas par une firme étrangère. Les prix peuvent être réduits par des subventions ou des productions excessives et provoquent une concurrence déloyale (Parlement Européen, 2018)

fortement sur le marché mondial, et donc les revenus des éleveurs aussi (Parlement Européen, 2015). A partir de 2003, les quotas augmentent petit à petit (De Herde, 2021). Après deux années « extrêmement favorables » pour les laiteries où la capacité de production a pu augmenter, survient en 2008 la crise économique (Replinger, 2015). Le marché se trouve dans une situation de saturation, l'offre est surabondante et le prix du lait chute drastiquement. A cause de cette forte baisse, le secteur laitier connaît une crise importante en 2009 (Huchet-Bourdon, 2012; Replinger, 2015). En 2012, le prix des matières premières augmente alors que le prix du lait continue de diminuer. Une deuxième crise a lieu. Les quotas sont abolis en 2015, mais le secteur reste sous tension (Beckers et al., 2015).

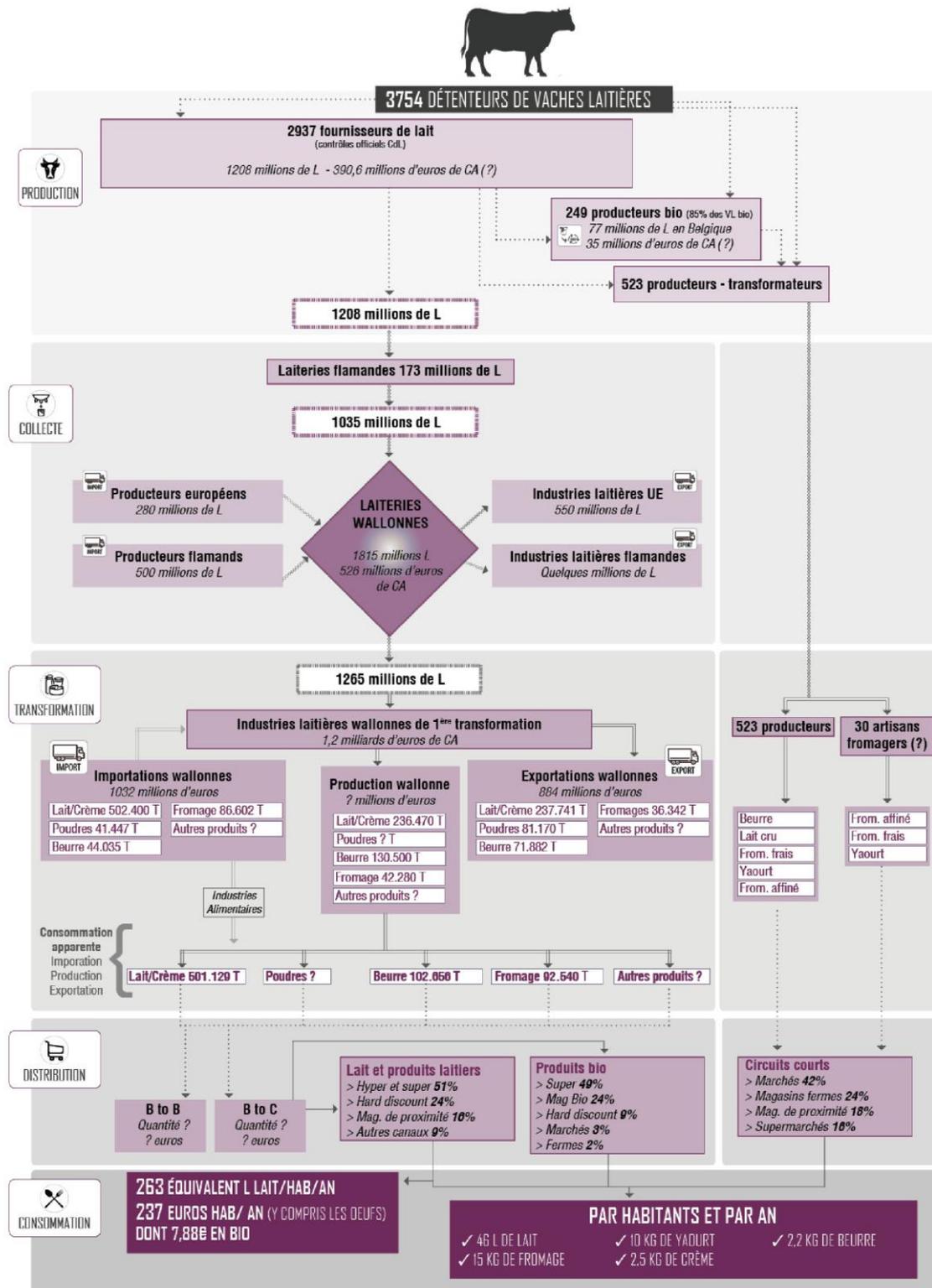
... à aujourd'hui

Aujourd'hui, la région wallonne comprend une diversité de modèles dans le secteur laitier, du plus intensif au plus extensif, (De Herde et al., 2020) pour un total de près de 26% de la valeur agricole wallonne (Celagri, 2023). Les flux de la filière wallonne sont présentés dans la figure 1 (Collège des producteurs, 2022).

La majorité du lait wallon est collecté par des laiteries. En 2022, 86% ont été collecté par quatre laiteries coopératives dont deux sont intégrées à des multinationales agro-alimentaires (Collège des producteurs, 2022). En parallèle, trois nouvelles coopératives laitières ont vu le jour ces vingt dernières années, avec des objectifs spécifiques sur la qualité du lait et/ou les revenus des agriculteurs (De Herde et al., 2020). 5 à 10% du lait cru n'est pas collecté par les laiteries et 523 producteurs laitiers sont enregistrés comme transformateurs, la plupart fabriquant au moins trois types de produits (Collège des producteurs, 2022).

En 2022, la Wallonie comptait 192 000 vaches laitières (en ce compris les vaches mixtes). Ce chiffre a diminué de moitié en 30 ans. En parallèle, la Wallonie a perdu 75% de ses détenteurs de bovins. Environ 60% des vaches sont détenues par des exploitations spécialisées en bovins laitiers et le nombre de vaches par exploitation est en croissance constante. Même si la majorité (66%) des élevages comptent moins de 75 vaches, on observe une diminution des troupeaux de moins de 25 vaches et une augmentation des troupeaux de plus de 100 vaches, comme le montre la figure 2 (SPW, 2023).

En 2023 a eu lieu une nouvelle réforme de la PAC qui pourrait modifier cette situation. Celle-ci se veut « plus verte » en renforçant les exigences environnementales. Les élevages extensifs se voient plutôt favorisés alors que les intensifs sont d'avantage pénalisés. Alors que l'aide au maintien de l'agriculture biologique disparaît, l'aide à la conversion est renforcée (Agriculture en Wallonie 2024; Pleinchamp, 2023). Il est difficile d'évaluer les impacts de cette réforme vu sa récence, mais il semblerait que les aides soient en hausse dans les élevages laitiers (Pleinchamp, 2023).

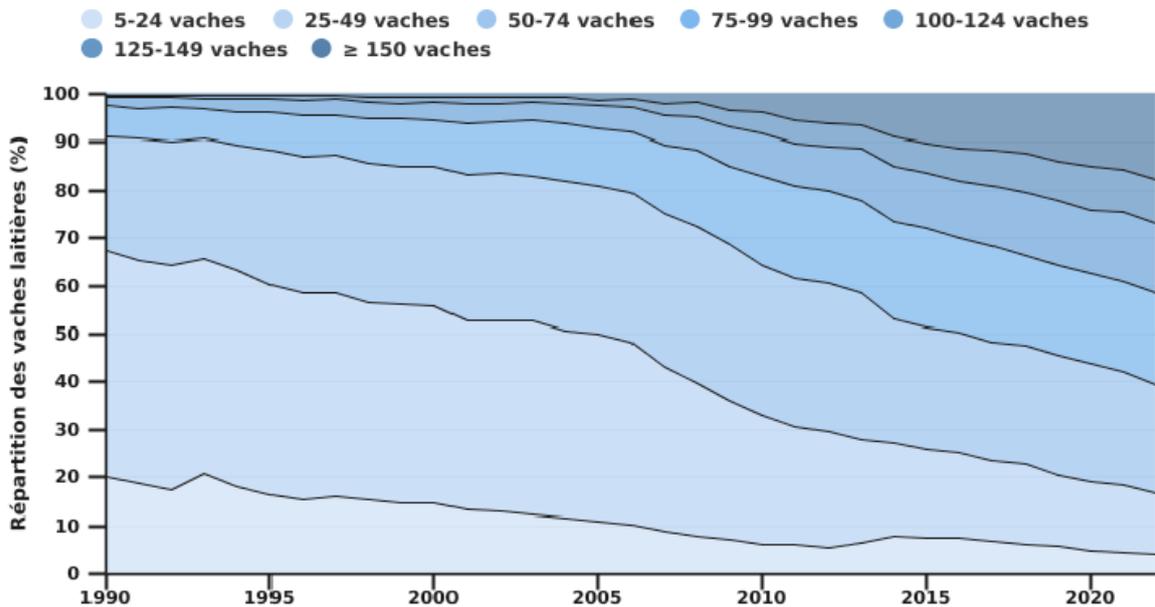


EAW_Source : Collège des Producteurs

© SPW - 2022

Figure 1 : Flux au sein de la filière laitière wallonne (Reproduit de « Filière laitière wallonne », par Collège des producteurs (2022). SPW: <http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-E2a.html>)

Evolution de la répartition du nombre de vaches laitières selon la taille des cheptels



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2023

Figure 2: Evolution de la répartition du nombre de vaches laitières selon la taille des cheptels (Reproduit de « Cheptel bovin laitier », par Service public de Wallonie (2023). Etat de l'agriculture Wallonne. https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_c_2.html)

Défis

Le nombre d'éleveurs est donc en baisse depuis de nombreuses années, mais quelles raisons l'expliquent ? Dans sa thèse, Véronique De Herde (2021) a identifié les plus grosses contraintes que rencontrent les éleveurs laitiers wallons aujourd'hui. Nous allons les détailler ci-après. Notons qu'à ces défis s'ajoutent ceux liés à la durabilité environnementale et au bien-être animal, sujet d'actualité dans l'entièreté du monde agricole (De Herde, 2021; Madelrieux et al., 2015).

Les conditions de travail : nombre d'heures prestées, absence de vacances, vie sociale compromise, incertitudes constantes

La charge de travail dans les exploitations laitières³ est conséquente (Beckers et al., 2015) : journées de plus de douze heures, forte cadence⁴, nombre élevé d'animaux... (Beguïn et al., 2020;

³ Dans la suite du travail, les mots « éleveurs » et l'adjectif « laitier » seront utilisés lorsqu'on parle spécifiquement du secteur laitier alors que les mots « agriculteurs » et l'adjectif « agricole » seront utilisés lorsqu'on parle du milieu agricole dans son entièreté.

⁴ « Définie comme la somme des périodes de temps passées à exécuter un ensemble de tâches dans une plage horaire définie » (Beguïn et al., 2020)

Porcher, 2003) qui s'ajoutent à des « contraintes physiques et mentales » (Madelrieux et al., 2015). Alors qu'une Unité de Travail (UT) dans les exploitations wallonnes spécialisées en bovins laitiers gère 49 vaches laitières en moyenne, environ une ferme sur quatre dépasse 50 vaches laitières par UT (Etat de l'agriculture Wallonne, 2023). De manière générale, on observe pourtant une diminution de moitié de l'emploi dans les exploitations agricoles depuis 1990. Celle-ci pourrait être attribuée à une plus grande machinerie et donc à la réduction de la demande en main d'œuvre, mais celle-ci reflète en fait l'augmentation du travail pour les chefs d'exploitations (Barlett, 1984). Il est aisé d'imaginer qu'il est difficile pour les éleveurs de trouver du temps libre et encore plus de prendre des vacances dans ces conditions (Beguin et al., 2020).

De plus, la vie des éleveurs est faite d'incertitudes : la difficulté de trouver un remplacement en cas d'imprévu (Beguin et al., 2020) ; la reprise par de jeunes agriculteurs rare en cas de retraite (Burny, 2011; Chatellier, 2017); l'incertitude liée aux animaux (maladies, morts, génétique) (Porcher, 2003). Tout cela s'ajoute à la charge mentale déjà importante.

Le contexte institutionnel : nombreuses règles changeantes, travail administratif conséquent

L'adaptation aux normes, qu'elles soient sanitaires, environnementales ou de bien-être animal, est constante en agriculture (Terrones Gavira et al., 2016) car la PAC est un « processus continu de réformes » depuis 1992 (Chatellier, 2014). Les éleveurs laitiers sont très dépendants des aides de la PAC et sont donc fortement touchés par les changements de celle-ci (Chatellier, 2017). Lors de la disparition des quotas laitiers, par exemple, les éleveurs ont dû changer, parfois drastiquement, leur manière de travailler car ils se sont retrouvés plus dépendants des entreprises pour la vente de leur production (Chatellier, 2014; Terrones Gavira et al., 2016). Ces modifications demandent un travail administratif non-négligeable qui vient s'ajouter au travail en ferme, contribuant à la surcharge mentionnée ci-dessus.

L'accès à des ressources financières, la basse rémunération et les bénéfices irréguliers

Alors que le soutien à l'agriculture semblait illimité après la seconde guerre mondiale, il a diminué d'un coup sans que les agriculteurs y soient préparés, ceux-ci voyant ainsi leurs revenus baisser fortement (Schnabel, 2001). Bien que le budget de la PAC compte encore pour 31% du budget européen (Etat de l'agriculture Wallonne, 2023), les agriculteurs ne semblent pas convaincus par l'allocation de ces ressources et trouvent que leurs revenus restent bas. Selon le SPW (2023), l'activité agricole ne serait plus rentable depuis 2010 si l'on ne compte pas les primes.

De plus, les agriculteurs sont fortement dépendants financièrement depuis l'industrialisation. Afin d'obtenir les nouvelles technologies, il est souvent nécessaire de demander un crédit. Mais pour

rembourser ce crédit, il faut produire plus, donc investir plus. Ils se retrouvent alors enfermés dans un système dont il est difficile de sortir sans craindre la faillite (Maréchal, 2012). Ainsi, les producteurs ne cessent de s'appauvrir (Shiva, 2020, p.18). De plus, les prix de vente dans le secteur laitier sont actuellement trop faibles par rapport au coût de production (Chatellier, 2017). En effet, ce coût de production est en hausse dans l'UE (voir figure 18, Annexe 1), notamment à cause de l'augmentation des prix des intrants et de l'énergie (Beckers et al., 2015), alors que le prix de vente diminue. La diminution du prix de vente ne s'explique plus aujourd'hui par une production excédentaire, comme le voudrait la règle de l'offre et de la demande, mais bien par des marges plus grandes des intermédiaires (Shiva, 2020) comme les grandes et moyennes surfaces (GMS) (voir figure 19, Annexe 1). Les agriculteurs sont alors dans l'incertitude constante du prix auquel ils pourront vendre leur production (Huchet-Bourdon, 2012), ce qui fragilise leur trésorerie et leurs investissements (Chatellier, 2017).

Aux bas revenus s'ajoute la volatilité des prix⁵. Elle s'explique par les modifications de l'offre et de la demande, les fluctuations du prix du pétrole (voir figure 20, Annexe 1), le changement climatique... (Burny, 2011; Huchet-Bourdon, 2012) ainsi que la spéculation financière, bien que cette dernière reste controversée (Huchet-Bourdon, 2012; Shiva, 2020, p.123). De plus, avec l'augmentation du commerce international, « les chocs économiques sur les marchés mondiaux peuvent se répercuter plus rapidement qu'auparavant », ce qui peut provoquer une volatilité nationale plus importante que ce à quoi sont habitués les agriculteurs (Huchet-Bourdon, 2012).

L'accès au foncier

Au niveau mondial, les terres arables sont de plus en plus rares. En Wallonie, près de 1500 hectares sont artificialisés chaque année, alors qu'en 2016, « près de 46 500 hectares de superficie agricole utile sont encore en zone urbanisable et par conséquent non protégés de l'urbanisation » (Grandjean et al., 2016).

En outre, les terres sont « de plus en plus concentrées entre les mains de quelques grandes entités privées » (Shiva, 2020, p.98). Dans l'Union Européenne, 1% des plus grandes exploitations occupent 20% des terres arables (Shiva, 2020, p.99). En Belgique, le Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne (ReSAP) a publié en 2022 un plaidoyer contre l'achat des terres par le groupe Colruyt. Ils y expliquent que « Colruyt a entamé une stratégie d'intégration verticale (donc de contrôle non seulement de la distribution, mais aussi de la production des aliments) », une stratégie qui encouragerait la pression foncière (ReSAP, 2022). L'accaparement des terres par de grosses entreprises entraîne une surévaluation des terres et donc l'augmentation du prix du

⁵ C'est-à-dire « la variation (amplitude et fréquence) des fluctuations des prix autour de leur valeur moyenne » (Huchet-Bourdon, 2012)

foncier (voir figure 21, Annexe 1). Entre 1980 et 2009, l'augmentation réelle (c'est-à-dire en supprimant l'effet de l'inflation) des capitaux engagés dans une exploitation a été d'environ 64%, le capital foncier étant lui multiplié par cinq (Terrones Gavira et al., 2012).

2. Le modèle paysan, une solution ?

Les éleveurs font face à toute une série de difficultés qui rendent le métier toujours plus compliqué. Dans ce chapitre, après avoir défini la paysannerie, nous tenterons de démontrer en quoi elle pourrait être une des solutions pour contourner ces problèmes.

La fin des paysans

Dans les années 60, Henri Mendras écrivait « La fin des paysans » où il expliquait que la paysannerie s'était désintégrée en réponse à la dynamique de la civilisation industrielle (Mendras, 1992). Claude Servolin (1972) confirme en démontrant que, malgré la stabilité de production de l'agriculture paysanne, la diminution de celle-ci s'explique par l'économie capitaliste qui a entraîné une intensification de la production et une recherche de productivité croissante. Cette augmentation de productivité était vue comme la promesse de meilleures conditions de vie et en effet, ces agriculteurs ont pu vivre pendant 30 ans un gain de productivité impressionnant, ce qui était à l'époque synonyme de progrès (Maréchal, 2012).

Les paysans auraient donc disparu par manque de productivité ? Pourtant, même si le nombre de fermes est en diminution, les fermes françaises semblent continuer à se diversifier et à être gérées par des familles à multiples occupations (Halamska, 2004). Alors que pour certains, la pluriactivité des fermes paysannes est un signe de disparition de la paysannerie (Edelman, 2011), celle-ci est en fait une constante de l'histoire (Marloie, 2023, p.71) et nous montrerons plus tard qu'il s'agit d'un des piliers du modèle. Vingt ans après « La fin des paysans », Mendras (1992) explique que l'histoire lui a donné raison sur la paysannerie de l'époque mais qu'on observe aussi de nouvelles tendances émerger. Tout dépend en fait de la définition que nous utilisons de la paysannerie (Marloie, 2023, p.96). En 2008, c'est également ce que van der Ploeg observe. Selon lui, un processus de repaysanisation est en cours dans le monde entier (van der Ploeg, 2008). Dans la suite de ce chapitre, nous allons d'abord définir ce que signifie cette repaysanisation et la paysannerie avant de l'appliquer au secteur laitier. Ensuite, nous montrerons pourquoi les paysans laitiers suivent ce processus et en quoi cela pourrait être une solution aux défis expliqués plus tôt.

Définition de la paysannerie

On trouve dans la littérature de nombreuses définitions de la paysannerie. Cela s'explique notamment par le fait que « l'agriculture paysanne n'est qu'une démarche et non pas un cahier des

charges » (Aendekerk, 2020). Comme l'explique Molinga (2011), « there will be 'variegated peasant modes of farming', with different characteristics and prospects for addressing the challenges of poverty, equity, sustainability, and social justice ». On pourrait même parler de « paysanneries » au pluriel (Marloie, 2023).

Dans ce travail, la définition choisie est celle de van der Ploeg qui, dans son livre « Les paysans du XXI^e siècle » (2014), donne une série de critères communs aux paysans pour donner une définition la plus exhaustive possible de ce modèle. Ces critères sont les suivants :

1. *La coproduction* : La coproduction est « l'interaction continue entre l'homme et la nature vivante » et leur transformation mutuelle. Cela induit un « caractère artisanal de la production », une connaissance essentielle du métier et la prédominance de l'agriculture familiale⁶ (Van der Ploeg, 2014, pp. 52-53). La paysannerie permet donc une plus grande connexion avec son produit, mais aussi une connexion humaine (De Herde, 2021) ;
2. *La base de ressources* : « La constitution et l'entretien d'une base de ressources autocontrôlée » permettent aux paysans d'avoir un certain degré de liberté. Cette base de ressources est une condition nécessaire à la coproduction. Inversement, les échanges avec la nature permettent une pérennisation de ces ressources en améliorant la qualité des unités de production et en accroissant ainsi la production globale. La consolidation de cette base peut être considérée comme « de la création de patrimoine ». La construction et le renforcement de la base sont un « processus de travail particulier » actif où se rencontre l'homme et la nature (van der Ploeg, 2014, p. 54) ;
3. *La lutte pour l'autonomie* : La paysannerie est une lutte contre la dépendance et les privations afin de tendre vers l'autonomie et le progrès en agriculture. La sauvegarde de l'autonomie, ou plutôt sa « reconstruction active », est une caractéristique centrale de la paysannerie. On ne parle pas ici de contexte politico-économique seulement, mais des relations entre consommation, production et contexte général. L'objectif est de s'émanciper des « relations d'exploitation et de soumission » pour obtenir une liberté totale d'agir. Les paysans restructurent aussi les relations avec les marchés afin de rendre l'autonomie possible vis-à-vis d'eux. Cela se fait à travers la mobilisation des ressources, leur conversion en produits puis le marketing et la réutilisation des produits finis. Les ressources sont ainsi « produites et reproduites au sein de la même unité agricole » (van der Ploeg, 2014, p. 57). Cela crée une forme d'autosuffisance. Cette autonomie implique souvent une production à échelle limitée (De Herde, 2021) ;

⁶ Ici définies comme les « formes d'organisation de la production agricole caractérisées par (i) des liens organiques entre la famille et l'unité de production et (ii), par la mobilisation du travail familial excluant le salariat permanent. » (Lacombe, 2016)

4. *La survie* : L'objectif de la paysannerie est que celle-ci soit pérenne dans le temps et dans l'espace. Elle vise à améliorer l'existence, que ce soit en assurant la satisfaction des besoins nutritionnels, financiers ou des exigences des banques (van der Ploeg, 2014). La Confédération Paysanne⁷ l'explique sous les termes de « résilience » et de « transmissibilité » (Aendekerk, 2020) ;
5. *La pluriactivité* : La pluriactivité a pour premier rôle d'augmenter les revenus mais elle sert aussi à obtenir des fonds pour investir. Ainsi, les paysans évitent la dépendance aux circuits bancaires. Elle entre donc également dans un objectif d'autonomie et de liberté. On parle aussi de multifonctionnalité (van der Ploeg, 2014) ;
6. *La coopération* : On observe souvent des formes d'échanges régulées chez les paysans, basées sur la réciprocité. Cela permet de surmonter plus facilement le contexte hostile et donne une sécurité supplémentaire. Cette coopération défend les intérêts individuels en gardant un « équilibre savamment entretenu entre individuel et collectif » (Van der Ploeg, 2014, p. 63). De plus, la coopération amène la lutte pour l'autonomie à un niveau supérieur, celui de la collectivité.

Les relations entre ces différents critères sont présentées à la Figure 3 (van der Ploeg, 2014, p.52). Ce modèle s'inscrit en opposition à l'agriculture industrielle (aussi appelée agriculture intensive ou conventionnelle), définie ici comme le système dominant dans les pays industrialisés. Elle est caractérisée par une forte spécialisation et vise principalement le gain de productivité par l'intensification de la production (IPES-Food, 2016).

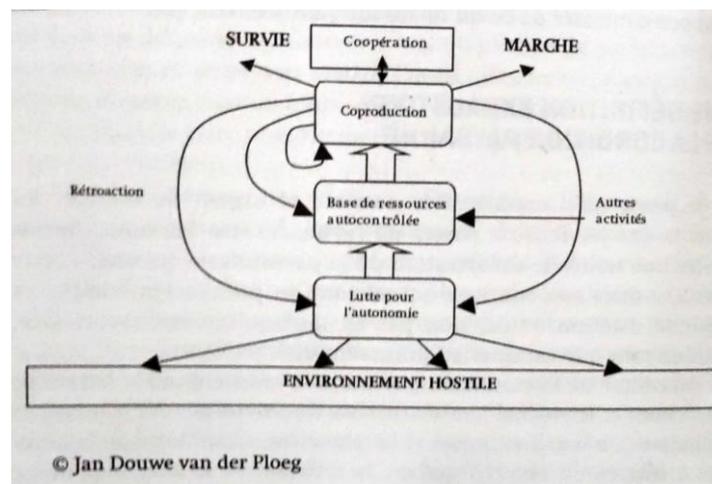


Figure 3 : Chorégraphie de la condition paysanne (Reproduit de « Les paysans du XXIe siècle », par Van der Ploeg, J.D., 2014, p.52, Mayer Charles Leopold Eds.)

⁷ « La Confédération paysanne est un syndicat agricole à vocation générale, représentatif au niveau national » (Confédération Paysanne, s. d.)

La repaysanisation

Comme nous l'avons expliqué, l'agriculture paysanne n'a jamais cessé d'exister. Alors qu'elle était majoritaire, voire unique, elle a décliné petit à petit, mais nous observons aujourd'hui un phénomène de « repaysanisation ». Cette repaysanisation a été décrite par van der Ploeg dans son essai de 2014.

Van der Ploeg explique que la pression exercée par l'agro-industrie a donné naissance à des « tendances soutenues à la marginalisation » et donc au processus de repaysanisation. Il définit ce processus comme « l'expression moderne du combat pour l'autonomie et la survie dans un contexte de privation et de dépendance » (van der Ploeg, 2014, p. 26). Il ne s'agit donc pas d'un retour en arrière, mais ce n'est pas non plus une « fuite en avant éperdue » (Christin, dans Marloie, 2023, p.11). La paysannerie est un phénomène dynamique et fluctuant. Nous avons vécu une diminution de celle-ci ou « dépaysonisation » (van der Ploeg, 2014, p.64), mais nous sommes aujourd'hui dans une phase ascendante. Van der Ploeg explique également que le développement rural, souvent mieux connu que la paysannerie, est en fait un « processus sous-jacent de la repaysanisation » (van der Ploeg, 2014, p. 118)

La repaysanisation s'explique par deux mouvements : d'un côté, une génération de « nouveaux agriculteurs » qui se lancent dans le métier avec une optique paysanne - souvent des personnes de culture urbaine et diplômées (Marloie, 2023, p.69) - et de l'autre, la réorientation d'agriculteurs historiquement industriels (van der Ploeg, 2014). La repaysanisation implique des « réglages fins » qui permettent à la productivité d'augmenter. Les agriculteurs diversifient leur production, créent de nouveaux circuits de commercialisation, et sont finalement davantage concurrentiels que l'agriculture industrielle, tout en restant autonomes. On observe aussi un phénomène appelé « agriculture économique » (aussi appelée agroécologie), c'est-à-dire une distanciation des marchés d'intrants classiques. L'agriculture est réancrée dans la nature et dans la coopération grâce au savoir-faire important des paysans. La façon dont ces éléments s'agencent dans le processus de repaysanisation est expliquée à la figure 4 (van der Ploeg, 2014, p.121).

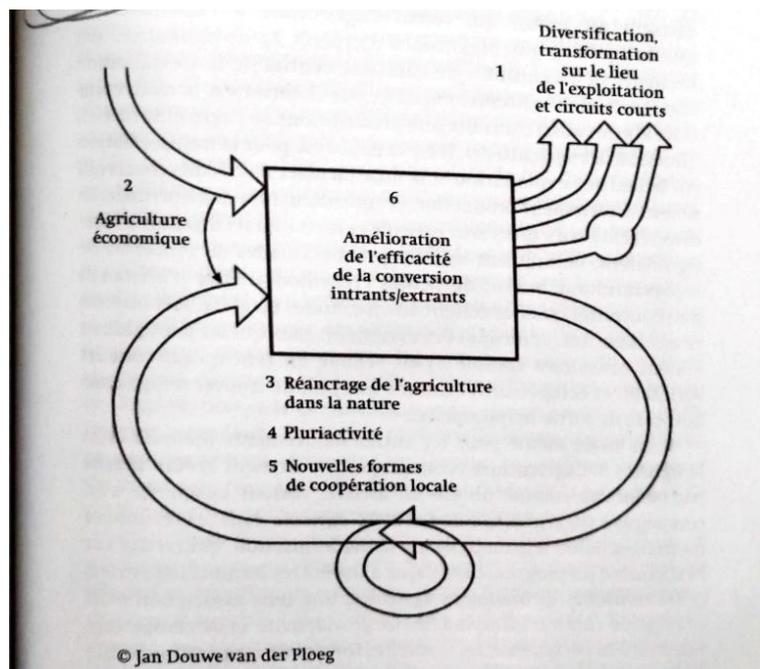


Figure 4 : Chorégraphie de la repaysanisation (Reproduit de « Les paysans du XXIe siècle », par van der Ploeg, J.D., 2014, p.121, Mayer Charles Leopold Eds.)

La repaysanisation est aussi un « combat social » (van der Ploeg, 2014, p.147). Elle incarne une forme de résistance. En effet, les paysans créent toujours plus de valeur ajoutée quand l'agro-industrie veut s'en emparer. Elles proposent des techniques de restructuration pour lutter contre l'absence des liens entre agriculture et consommateurs (vente directe, marchés de producteurs, GASAP...), et retrouvent leur identité de ferme et de personne dans un système qui les invisibilise (van der Ploeg, 2014, pp.181-184). En résumé, il s'agit d'un « adieu structurel au modèle de l'agriculture [industrielle]⁸ » (van der Ploeg, 2014, p.121).

Le modèle paysan dans le secteur laitier

Nous avons donné la définition générale de la paysannerie à travers les critères de Van der Ploeg. Mais, concrètement, comment cela peut-il s'appliquer à un éleveur laitier ? Pour répondre à cette question, nous utilisons la thèse de Line Louah (2020), « The Nature of Farming », où elle développe les six critères⁹ (ou « topics ») définissant la paysannerie en 22 thèmes, présentés dans le tableau 1 (Louah, 2020), eux-mêmes développés en 168 indicateurs (présentés en Annexe 2).

⁸ Jan Douwe van der Ploeg utilise dans son essai le terme « entrepreneuriale » et non « industrielle ». Cependant, Line Louah (2020) explique dans sa thèse que le concept d'entreprenariat ne peut être dissocié de l'agriculture paysanne dans le contexte Wallon. Il ne correspond pas à la définition qu'utilise van der Ploeg, c'est pourquoi nous utilisons ici « industriel ».

⁹ Ces critères sont réorganisés par rapport à ceux que nous avons présentés ici, ils reprennent néanmoins les mêmes caractéristiques.

Tableau 1: Sujets et thèmes du paysanisme (Reproduit de « The Nature of Farming », par Louah, L., 2020)

Codes	Description	Level
COP	Coproduction (vs artificialization)	Topic
1	Crop diversity	theme
2	Animal diversity	theme
3	Ecological landscape management	theme
4	Crop-livestock integration	theme
5	Ban of pesticides	theme
6	Ecological crop soil management	theme
7	Ecological pasture management	theme
8	Ban of veterinary treatments	theme
AUT	Autonomy (economic and decisional)	Topic
9	Upstream autonomy	theme
10	Safekeeping of monetary value added	theme
11	Downstream autonomy	theme
LAB	Labour (vs scaling & technology)	Topic
12	Workforce intensity	theme
13	Mechanisation intensity	theme
CRA	Craftmanship (vs know-how externalisation)	Topic
14	On-farm human resourcefulness	theme
15	Non-mainstream information network	theme
16	Situated knowledge	theme
MUL	Multifunctionality (vs specialization)	Topic
17	Diversification	theme
18	Revitalise rural development	theme
WEL	Quality, ethic and social involvement	Topic
19	Quality of the products	theme
20	Cattle well-being	theme
21	Favouring farming community's cohesion	theme
22	Concern for people' well-being	theme

Ces thèmes ont pour but d'évaluer le « degré de paysanisme » des fermes, c'est-à-dire à quel point elles correspondent au modèle paysan théorique. En effet, il n'existe pas de délimitation claire entre les différents types d'agriculture, c'est pourquoi nous pouvons considérer des « degrés de paysanisme » dans les zones frontières entre agriculture paysanne et agriculture industrielle (van der Ploeg, 2014). Dans le cadre de ce travail, il ne sera pas possible d'utiliser l'outil mis en place par Line Louah par manque de temps mais nous pouvons utiliser les critères et indicateurs de ce travail empirique pour imaginer un paysan laitier type¹⁰, présenté dans le tableau suivant.

¹⁰ Nous prenons ici l'exemple d'un homme pour des raisons de facilité d'écriture, mais l'exemple peut bien entendu s'appliquer à une femme

Tableau 2 : Caractéristiques d'un paysan idéal (Réalisé par l'autrice, adapté de « The Nature of Farming », par Louah, L., 2020)

Thèmes	Idéal paysan
Crop diversity, Animal diversity et Diversification	Le paysan laitier a des cultures sur sa ferme. Celles-ci comprennent des légumineuses et des céréales de plusieurs variétés ainsi que de prairies temporaires. Il élève au moins une autre espèce que les vaches laitières et tous les animaux sont de races plutôt rustiques. Il produit et transforme plusieurs productions.
Ecological landscape management	Il réalise des rotations dans ses cultures. Le paysage est relativement complexe (haies, arbres, bandes fleuries...).
Balanced stocking rate	Le fumier produit n'est pas exporté mais utilisé entièrement sur la ferme. Il produit suffisamment de paille et n'a donc pas besoin d'échanger son fumier pour en obtenir.
Ban of pesticides to crop, Ecological crop management et Ecological pasture management	Il n'utilise aucun produit chimique sur ses cultures et ses pâtures ni de semences traitées. Il utilise son fumier et son lisier sur ses cultures et des couverts végétaux diversifiés. Il n'ajoute pas de NPK de synthèse sur ses cultures et ses pâtures. Il travaille en labour réduit voire en semis direct quand cela est possible. Il pratique le pâturage tournant dynamique.
Ban of veterinary treatments	Il ne donne pas de vermifuge de synthèse ni d'antibiotique à ses animaux. Il ne pratique pas d'insémination artificielle ni de césarienne. Le vétérinaire est rarement appelé, le paysan favorisant les techniques alternatives comme l'homéopathie.
Upstream autonomy	Son système est basé principalement sur le pâturage. Il supplémente le moins possible. La nourriture produite sur la ferme est riche en protéines et le foin est de haute qualité nutritionnelle. Il n'achète pas de concentrés ni de poudre de lait et, si cela est vraiment nécessaire, il achètera des co-produits d'entreprises locales et/ou des concentrés sans soja. Il nourrit le moins possible au maïs. Il conserve ses semences et les réutilise. Il achète des machines en commun avec d'autres agriculteurs. Il n'élève pas d'animaux de compétition (type concours de beauté).
Safekeeping of value added et Downstream autonomy	Les produits de la ferme sont vendus en vente directe ou via des circuits courts et pas à l'agro-industrie. Les animaux sont engraisés et les produits transformés sur place. Il ne produit pas de culture industrielle et n'a pas de contrat industriel ou de terres louées à l'agro-industrie.
Workforce intensity et Mechanisation intensity	L'agriculture est son activité principale. Le travail par ETP n'est pas trop intense. La famille travaille sur la ferme et a un pouvoir de décision. L'élevage est peu mécanisé.
On-farm human resourcefulness, Non-mainstream information network et Ecological knowledge	Il réalise des essais sur sa ferme. Il suit des formations, cherche des informations sur différents sujets, notamment sur internet, échange avec d'autres agriculteurs et visite d'autres fermes. Il fait partie de groupes de travail ou de discussion et se rend à diverses rencontres/conférences. Il est autonome des conseillers de l'agro-industrie. Il a une démarche réflexive sur son travail et souhaite être plus durable.
Revitalise rural development	Il accueille plusieurs activités sur sa ferme (type workshops), il a un magasin à la ferme où il vend ses produits ainsi que d'autres produits locaux et/ou il vend à d'autres initiatives locales comme des coopératives, des magasins locaux, des restaurants...
Quality of products et Cattle well-being	Les produits sont bio, même si ce n'est pas toujours labellisé. Lorsque les animaux sont à l'étable, ils sont en stabulation paillée. L'insémination est naturelle et les vaches vêlent seules. Les veaux sont laissés le plus longtemps possible avec leur mère. La vie des vaches est plus longue que la moyenne ainsi que l'âge du premier vêlage et l'intervalle entre les vêlages.
Favouring farming community's cohesion	Il est proche des agriculteurs voisins. Il collabore régulièrement avec eux et ils s'entraident en cas de difficulté. Il prête ses machines en cas de besoin.
Concern for people's wellbeing	Il accueille des stagiaires et/ou des étudiants. Il organise des portes ouvertes et est souvent en contact avec les consommateurs. Le personnel est impliqué dans la prise de décision.

Cet exemple reste tout à fait théorique. Gardons aussi en tête que « on ne peut pas parler de culture paysanne qu'au prix de grandes simplifications » (Marloie, 2023, p.22). Il s'agit ici d'un idéal qui est probablement rarement fait. Il sera confronté avec le terrain pour savoir à quoi ressemble un paysan laitier aujourd'hui dans notre contexte wallon.

Pourquoi la paysannerie ?

Une repaysanisation de l'agriculture serait donc en cours en Europe et dans le reste du monde. Mais pourquoi certains et certaines choisissent-ils cette posture au lieu de l'agriculture industrielle qui est aujourd'hui dominante ?

Nous avons cité plus haut les difficultés rencontrées par les agriculteurs. De Herde (2021) explique qu'il y a cinq manières de concevoir une telle difficulté :

- Elle est une partie de l'environnement avec laquelle il faut faire
- Elle joue un rôle négatif vis-à-vis de l'agriculteur
- Elle détermine les pratiques appliquées
- Elle redéfinit complètement l'idéal de l'agriculteur
- Elle peut être contournée en définissant des idéaux et des pratiques qui permettent d'y échapper

C'est cette dernière vision qui est utilisée par les agriculteurs paysans. Au lieu de faire avec les contraintes ou de se laisser atteindre par elles, ils décident de définir de nouvelles pratiques, un nouveau modèle pour y échapper. Pour illustrer cela, prenons la vente à la ferme et les chaînes d'approvisionnement courtes. Ces deux modalités reposent sur des formes de proximité avec les consommateurs et permettent à certains modèles de fonctionner sur un marché sur lequel ils ne seraient pas compétitifs autrement (De Herde, 2021). Ces chaînes d'approvisionnement échappent aussi à certaines règles, notamment sanitaires (van Gameren et al., 2015). Nous allons décrire de manière plus exhaustive les défis auxquels répond la paysannerie dans les paragraphes suivants.

Défis économiques

Roep et Van der Ploeg (2003) présentent trois réponses stratégiques à la diminution des revenus : le « deepening », le « broadening » et le « regrounding » afin de créer de la valeur ajoutée nette (VAN). Le « deepening », ou approfondissement, consiste à transformer les pratiques agricoles et à créer du lien avec le consommateur. Le « broadening », ou élargissement, est la réorganisation de la ferme, la diversification et l'amplification de la ruralité. Le « regrounding », ou refondement,

est l'utilisation de nouvelles ressources ou une utilisation différente des ressources. Des exemples sont donnés à la figure 5 (van der Ploeg & Roep, 2003). Toutes ces stratégies sont appliquées en agriculture paysanne qui permettrait donc la création de VAN.

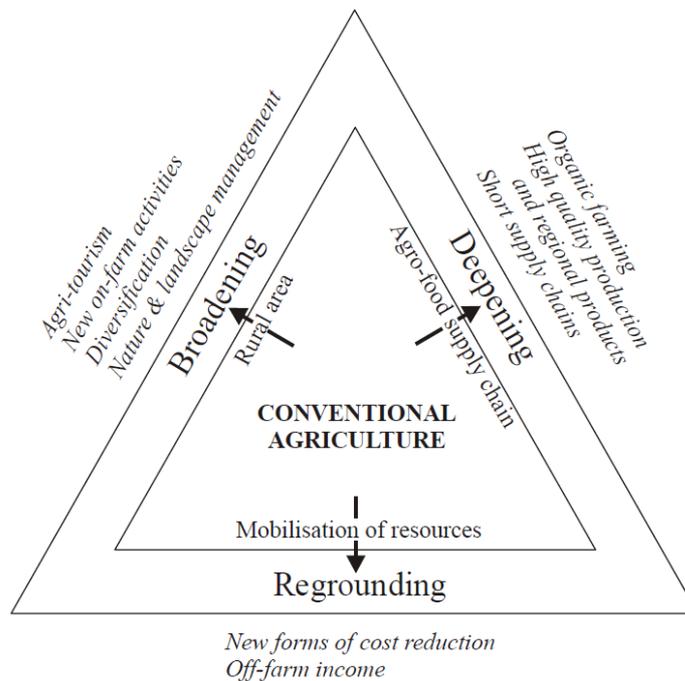


Figure 5 : Réponses stratégiques à la diminution de revenus (Reproduit de « Multifunctional Agriculture; A new paradigm for European Agriculture and Rural Development », par van der Ploeg, J. D., et Roep, D., 2003, Ashgate)

La paysannerie ne crée pas seulement un apport financier comme on l'entend généralement. En effet, l'agriculture paysanne s'inscrit aussi dans un modèle de post-croissance¹¹, contrairement à l'agriculture industrielle qui est basée sur un accroissement du PIB (Produit Intérieur Brut). Cette notion de PIB est critiquée, entre autres parce qu'elle fait naître l'idée selon laquelle « si l'on consomme exactement ce que l'on a produit, alors on n'a pas produit (puisque'il n'y a pas de croissance) » (Shiva, 2020, p.37), un concept qui induirait une surproduction en agriculture. Selon Olivier de Schutter (Ecolo J, 2024), « une économie qui croît est une économie qui franchit les limites environnementales », contrairement à la paysannerie qui tente de rester dans ces limites. En outre, si le profit monétaire est mis en avant, les petites exploitations sont souvent perdantes, mais si l'on prend en compte la production en comparaison aux investissements et au coût des intrants, ce sont les petites exploitations qui sortent gagnantes (Shiva, 2020, p.93). Ainsi, l'agriculture paysanne n'augmente peut-être pas le PIB belge, mais pourrait bien diminuer la pauvreté des agriculteurs et la concurrence entre eux, tout en respectant les limites planétaires.

¹¹ Nous entendons ici par post-croissance « un horizon au-delà de la poursuite de la croissance économique comme projet de société » (Cassiers & Maréchal, 2017). Cette notion est parfois appelée « décroissance ». Bien qu'une différence entre les deux termes existe, nous n'en ferons pas ici.

Dans une logique post-croissante, cette pauvreté ne se mesure pas uniquement en terme monétaire mais de façon multidimensionnelle (pouvoir d'achat, santé, éducation, inclusion sociale...); une « nouvelle source de prospérité » (Olivier de Schutter dans Ecolo J, 2024) imaginée par la paysannerie.

De plus, la paysannerie répond aux défis économiques de la mondialisation. Les pays pauvres sont « les plus durement touchés » par les variations des prix qu'entraînent la mondialisation du commerce (Huchet-Bourdon, 2012). Même si les PIB peuvent être augmentés par le libre-échange, la population la plus pauvre des pays en développement peut souffrir de la hausse des prix des denrées de base qu'il engendre (Fischer et al., 1984). L'importation de poudre de lait dans les pays du Sud, par exemple, a provoqué la disparition de la production laitière dans ces pays (Shiva, 2020, pp.123-126). La paysannerie, en restructurant les relations au marché et en se positionnant dans un marché local (Shiva, 2020, p.121), s'oppose à ce genre de pratique.

Défis écologiques

La paysannerie répond aux défis de durabilité¹². Pour pouvoir affirmer ceci, nous devons d'abord assumer que la paysannerie fait partie de l'agroécologie. Il n'y a pas de définition précise de l'agroécologie, il s'agit plutôt d'une « diversité de solutions » (Meynard, 2017) aux problèmes rencontrés en agronomie. La paysannerie serait une de ces solutions. En effet, comme l'agroécologie (De Schutter, 2014; Meynard, 2017), la paysannerie a une approche cyclique et locale. Elle tient compte des particularités agroclimatiques « au sein de cultures alimentaires variées » (Shiva, 2020, p.90), comme l'agroécologie « améliore la résistance au changement climatique » (De Schutter, 2010). De manière plus générale, l'agroécologie est une approche interdisciplinaire qui mêle, entre autres, agronomie, écologie et sciences humaines (Stassart et al., 2012). Nous avons pu voir dans la définition de la paysannerie qu'il en est de même pour cette dernière. Nous avons également pu voir que les deux modèles tentent de s'éloigner des marchés d'intrants (van der Ploeg, 2014)

Le potentiel de durabilité de l'agroécologie, et donc de la paysannerie, est largement documenté (De Schutter, 2010; Ewert et al., 2023; Schwarz et al., 2022; Stassart et al., 2012). De plus, il est important de comprendre que le modèle paysan ne propose pas seulement une somme de petites actions bénéfiques pour l'environnement, mais bien un changement complet du système. Comme l'explique IPES-Food (2016), « if the vast challenges in food systems are to be met, these steps [conservation agriculture, crop rotation or integrated pest management (IPM)] must be

¹² La durabilité est définie ici comme « une activité qui ne compromette pas sérieusement l'intégrité écologique et idéalement (...) qui contribue même à sa santé » (Baird Callicott, 2021)

reconceived not as an end point but as the starting point of a process of change », ce que propose le modèle paysan (van der Ploeg, 2014).

Défis éthiques

Le modèle paysan remet en question notre relation avec la planète et les êtres qui y habitent (Shiva, 2020, p.25). Depuis la Grèce Antique, nous imaginons un dualisme entre la nature et les êtres humains (Baird Callicott, 2021, p.269). La relation agriculture-nourriture pourrait pourtant être transformée afin de créer une relation de sujet à sujet et non plus de sujet à objet, comme le propose la paysannerie (Willemin & Coralli, 2020). En ce sens, la paysannerie suit une certaine « Ethique de la terre » ou « Ethique écologiste ». Cette éthique a été théorisée par J. Baird Callicott (2021) qui explique :

« d'après l'éthique de la terre, tu n'éradiqueras pas, tu ne provoqueras pas l'extinction des espèces, tu prendras de grandes précautions en introduisant des espèces exotiques et domestiques dans des écosystèmes locaux, en tirant l'énergie du sol, en la recyclant dans le biote, et en endiguant ou polluant les cours d'eau » (p.80)

On reconnaît dans ses paroles certains critères de la paysannerie donnés plus tôt. Ce système alimentaire suit la loi de la réciprocité - « tous les êtres vivants prennent autant qu'ils donnent » - et produit en fonction de sa capacité (Shiva, 2020, p.12), ce qui permet d'éviter un appauvrissement de la biodiversité contraire à l'éthique de la terre (Baird Callicott, 2021, p.80). Le paysan n'est plus « conquérant » de la terre mais bien « citoyen parmi d'autres » (Baird Callicott, 2021, p.67) avec l'ensemble des organismes vivants.

Résumé

Ces stratégies montrent que l'agriculture paysanne est une piste sérieuse pour contourner les défis auxquels fait face le monde agricole. La pluriactivité et l'autonomie des ressources que ce type d'agriculture propose est une « trajectoire prometteuse » de lutte contre la pauvreté agricole et elle permet ainsi la « survie dans un environnement hostile » (Molina, 2011). C'est pourquoi ce modèle est proposé comme piste à suivre dans ce travail.

3. Les freins à la transition

En 2016, l'IPES-Food a publié un rapport sur la transition de l'agriculture industrielle vers un système agroécologique. L'objectif est d'explorer le potentiel d'apparition d'un changement de paradigme dans notre système agricole. Ils présentent les systèmes agroécologiques comme une alternative, à la fois de l'agriculture industrielle et de l'agriculture de subsistance. Cette transition est présentée à la figure 6 (IPES-Food, 2016). Nous assumons ici que ces théories sont applicables

à la transition paysanne également, puisque nous considérons que la paysannerie rentre dans la définition de l'agroécologie.

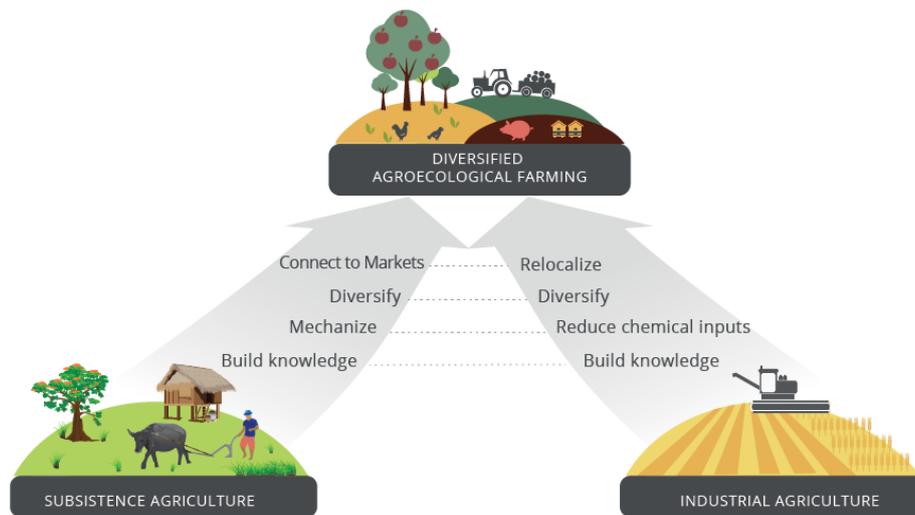


Figure 6 : Transition vers un système agroécologique selon IPES-Food (Reproduit de « From uniformity to diversity », par IPES-Food, 2016)

En lisant les avantages de la paysannerie, nous pouvons nous demander pourquoi ce modèle n'est pas plus adopté dans le monde agricole. Dans le rapport de 2016, huit blocages de l'agriculture industrielle empêchant la transition sont présentés, résumés à la figure 7 (IPES-Food, 2016) et décrits ci-après.

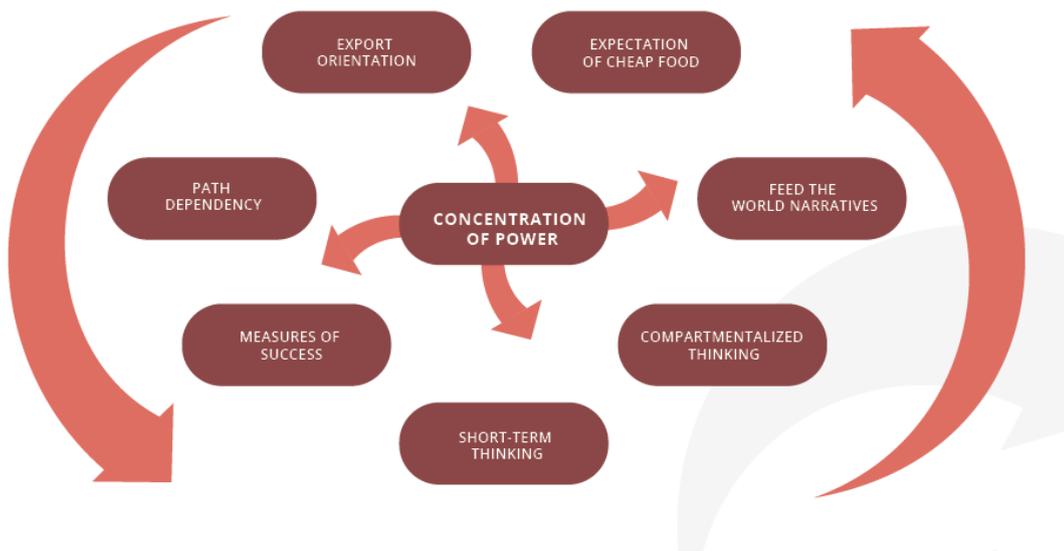


Figure 7 : Les huit blocages de l'agriculture industrielle selon IPES-Food (Reproduit de « From uniformity to diversity », par IPES-Food, 2016)

1. « *Path dependency* » : L'agriculture industrielle se renforce par les investissements réalisés et le besoin de retour sur ces investissements. Elle est favorisée par le coût élevé de la main d'œuvre en comparaison au coût de l'énergie, qui pousse les exploitations à utiliser les technologies. Les subsides de la PAC favorisent une production à grande échelle et une spécialisation. La recherche en agronomie est aussi souvent dans une optique d'agrandissement des fermes ;
2. *L'orientation vers l'export* : Les accords de libre-échange et les opportunités qu'ils créent sont favorables à la spécialisation. Il n'est plus nécessaire d'être diversifié, puisqu'on peut importer. Les exportations sont ainsi encouragées par de nombreuses stratégies politiques ;
3. *La demande pour de la nourriture pas chère* : Les habitudes de consommation ont beaucoup changé avec l'avènement de l'industrie. Les consommateurs sont habitués à avoir accès à un grand choix d'aliments à bas prix, standardisés et/ou transformés. Seule l'agriculture industrielle est en mesure de fournir ces produits. Cela s'accompagne d'un grand gaspillage alimentaire. De plus, les consommateurs sont déconnectés de la production alimentaire et ils ne réalisent pas toujours de l'impact de leur consommation sur le système agricole ;
4. *Une pensée compartimentée* ou « *l'effet silo* » : Nos structures décisionnelles (de politique, de recherche et de business) sont fortement compartimentées, ce qui rend le partage de connaissances difficile. La recherche, de plus en plus privatisée, est focalisée sur quelques cultures clés et sur les innovations technologiques. Les politiques agricoles se basent alors sur ces recherches dominantes et ce sont ces recherches uniquement qui sont amenées aux agriculteurs, ne favorisant pas la diversification ;
5. *Une pensée à court terme* : Les cycles politiques poussent à proposer des solutions à court terme dans l'optique d'une réélection. Les investisseurs demandent des retours sur leur investissement rapide. Il en est de même dans les entreprises agro-alimentaires où la demande est forte pour des produits peu chers et variés toute l'année, mettant ainsi des pressions pour produire plus sur les agriculteurs ;
6. *Les récits « feed the world »* : Un des objectifs mis en avant par les parties prenantes de l'agriculture industrielle est la sécurité alimentaire. Cette agriculture serait la seule à produire suffisamment pour nourrir tout le monde. C'est en tout cas ce que les agro-industriels font croire aux consommateurs. Cependant, elle ne dit pas où et par qui la nourriture devrait être produite, poussant à des phénomènes comme le dumping ;
7. *Les mesures du succès* : La performance des agriculteurs est généralement mesurée par les rendements par culture, la productivité des travailleurs et le total des sorties sur le total des entrées. Les exploitations spécialisées sont alors vues comme particulièrement

performantes. Ces mesures ne prennent pas en compte la totalité des sorties et des contenus en nutriments, la résilience, les services écosystémiques, l'efficacité d'utilisation des ressources ou la création d'emploi ;

8. *La concentration du pouvoir* : Le système agro-alimentaire est dominé par un nombre limité d'acteurs. La production d'intrants est centralisée, ainsi que la détention du matériel génétique animal. Les exports créent de la valeur ajoutée pour un nombre limité de multinationales. Ces acteurs, grâce à leur pouvoir, peuvent faire du lobby envers les décideurs politiques et influencer la recherche. Ce mécanisme renforce tous les blocages cités plus haut.

Le milieu agro-alimentaire comprend donc de nombreux freins pour les agriculteurs en transition et les poussent plutôt vers une agriculture dite industrielle, à plus grande échelle. Cela est d'autant plus vrai dans le secteur laitier. Les règles du régime y sont difficiles à changer et les nouvelles pratiques paysannes ne correspondent que très peu au système actuel (Vermunt et al., 2020). Citons par exemple le refus de certaines coopératives de collecter le lait de petites exploitations, la politique défavorable de l'obtention de prêt pour les projets de petite taille, les aides de la PAC données en fonction du nombre d'animaux ou encore les encouragements des conseillers agricoles publiques à grandir et à investir. Ajoutons à cela le sentiment de sécurité des agriculteurs à rester dans le système actuel et la désapprobation des autres fermiers en cas de changement (De Herde, 2021). Toutes ces raisons, ainsi que les freins du rapport d'IPES-food, pourraient expliquer la prédominance du système industriel dans le secteur laitier wallon. Nous tenterons de confirmer cela dans la suite de ce travail.

4. Question de recherche

Dans ce contexte, ce mémoire visera à établir un état des lieux de la paysannerie laitière wallonne en trois temps. Dans un premier temps, nous procéderons à une caractérisation de celle-ci en s'appuyant sur une comparaison de huit fermes wallonnes suivant une trajectoire paysanne à l'idéal présenté ci-dessus. Dans un second temps, nous essayerons de comprendre les obstacles rencontrés par les éleveurs et éleveuses dans le but de vérifier l'hypothèse selon laquelle la paysannerie constitue une piste aux défis rencontrés par les éleveurs et éleveuses non-paysans. Dans un troisième temps, nous analyserons les pistes de changement proposées dans les entretiens réalisés avec huit paysans wallons. Nous verrons si celles-ci sont réalisables dans le contexte wallon et les acteurs qui pourraient faciliter ces actions.

Matériels et méthodes

*« La science peut bien éclairer le monde,
mais elle laisse la nuit dans les cœurs »*

Emile Durkheim, 1895

Cette deuxième partie présente d'abord le contexte et les raisons qui ont mené au choix du sujet ainsi qu'une partie réflexive. Ensuite, elle décrit la méthodologie d'enquête et d'analyse.

1. Choix du sujet

Longtemps, nous avons séparé les « sciences exactes » des sciences humaines, les premières considérées comme éloignées de la culture et de l'histoire, les secondes comme attachées aux intérêts et aux passions. Il semble pourtant que le lien entre contexte et contenu soit bien plus fort que nous ne le laissons croire. La science serait d'ailleurs « d'autant plus forte qu'elle s'attache à un plus grand nombre d'aspects de la culture et du monde social » (Latour, 1996). C'est pourquoi j'ai décidé de réaliser une étude de terrain se rapprochant des sciences humaines.

Comme tout travail, celui-ci s'inscrit donc dans un contexte particulier. Ce contexte est d'abord géographique : seule la Wallonie francophone (région au Sud de la Belgique) sera étudiée, pour des questions de proximité et de langue. Cette région a une histoire particulière dans le contexte mondial, et particulièrement dans le secteur agricole (cf. chapitre 1.1). Le contexte est aussi celui d'une Europe sous tension. Depuis le mois de janvier 2024, des manifestations d'agriculteurs ont lieu dans plusieurs pays européens (Le sillon belge, 2024). Les revendications des ces agriculteurs sont à la base de ma réflexion sur la façon d'améliorer leur qualité de vie. Mes études m'ont amené à penser que le secteur laitier, très présent en Wallonie, est particulièrement touché par les crises et c'est pourquoi je l'ai choisi comme sujet d'étude.

Mes recherches ont commencé par la découverte de l'ASBL Agricall¹³ qui aide les agriculteurs en difficulté. En septembre 2023, j'ai pu rencontrer Anne-Lise Collet, employée chez Agricall, afin de réaliser un entretien exploratoire sur les difficultés les plus rencontrées par les éleveurs laitiers. Selon elle, le problème le plus souvent exprimé est celui de la valorisation ; le métier d'éleveur ne serait pas assez reconnu, que ce soit financièrement ou non, et cela serait le plus difficile à vivre

¹³ « Agricall est une organisation dont l'objectif est d'accompagner, dans toute la Wallonie, tous les agriculteurs et leurs familles rencontrant des difficultés économiques, financières, techniques, juridiques, psychologiques ou sociales dans la gestion de leur ferme. » (Agricall, 2024)

car ils et elles ne trouvent pas de sens à ce qu'ils et elles font. J'ai donc décidé d'axer mes recherches sur des pratiques qui donnent du sens à ce métier.

De plus, ce travail suit la pensée d'Aurélien Barrau concernant le rôle de la science. Comme il l'explique dans son livre « L'hypothèse K : la science face à la catastrophe écologique » (2023), nous nous focalisons aujourd'hui sur des solutions techniques face à une crise systémique. Cela est insuffisant. Selon lui, il est temps de prendre nos responsabilités de scientifiques (Barrau, 2023, p.63) et de se demander ce que l'on veut profondément (Barrau, 2023, p.49) : améliorer petit à petit un régime existant, ou le refonder complètement ? C'est cette deuxième option que suit la paysannerie, et c'est pourquoi ce prisme a été choisi. Barrau explique que la science est essentiellement utilisée comme « outil de réaffirmation globale » (Barrau, 2023, p.108) alors qu'elle pourrait « refonder les valeurs » (Barrau, 2023, p.111). C'est ce que ce travail tente de faire et c'est pourquoi les analyses et recommandations paraîtront peut-être audacieuses voire utopiques, mais toujours dans l'optique d'imaginer un monde où la qualité de vie des éleveurs laitiers serait améliorée.

2. Réflexivité

Cette recherche mobilise la subjectivité et l'expérience personnelle, d'autant plus qu'il s'agit ici d'une recherche qualitative (Hayel, 2020). Bien qu'il soit important de réaliser une « suspension des jugements de valeurs » (Weber, dans Hayel, 2020) lors de l'analyse des résultats, il ne me semble pas possible d'effacer toute trace de subjectivité, et cela n'est d'ailleurs pas toujours souhaitable (Borraz et al., 2021). Devereux explique en effet que la subjectivité devrait plutôt être considérée comme une ressource et pas comme une source d'erreur (Devereux, dans Borraz et al., 2021).

Afin de comprendre comment ma subjectivité peut affecter mes résultats, je vais ici réaliser un travail réflexif sur ma recherche, c'est-à-dire un « examen approfondi de l'implication du chercheur et de son incidence sur l'objet de recherche et les enseignements recueillis » (Borraz et al., 2021)¹⁴.

Borraz et al. (2021) propose d'utiliser la théorie du contre-transfert dans l'analyse réflexive. Il s'agit du retour émotionnel de l'informant sur l'informé¹⁵, ou encore comment le terrain modifie la perception et conditionne l'analyse. Nous allons citer ici quelques sources de contre-transferts, qui peuvent affecter « aussi bien la collecte des données que leur analyse » (Borraz et al., 2021),

¹⁴ N'ayant aucune connaissance préalable en sociologie, cette réflexivité s'inscrit uniquement dans une démarche préparatoire afin de comprendre l'impact des biais sur la recherche et ne sera que très peu utilisée dans l'analyse des résultats.

¹⁵ L'informant est considéré comme la personne interrogée, l'informé comme la personne réalisant l'interview

s'appliquant ici : la position marginale de la population paysanne qui peut créer une empathie de ma part, un possible sentiment d'anxiété vis-à-vis de la détresse des informants agriculteurs ainsi qu'un sentiment d'intrusion dans leur vie privée, la motivation du choix de recherche ou encore une sensation de domination de par ma position d'étudiante vis-à-vis de professionnels. Pour diminuer l'impact de ces éléments, le terrain a été préparé avec un premier entretien-test ainsi qu'une observation du terrain d'une demi-journée (Borraz et al., 2021).

Bourdieu, quant à lui, explique qu'il faut « prendre conscience de l'influence de [son] habitus primaire - histoire familiale et éducative – et secondaire – champ scientifique – afin de réduire les effets de ceux-ci » (Bourdieu, dans Borraz et al., 2021). Ayant toujours vécu en milieu rural Wallon mais étant éloignée du monde agricole dans ma vie quotidienne, j'ai sans aucun doute une vision préconçue du secteur. Cette vision a été façonnée par cinq ans d'études universitaires en sciences agronomiques. Il est tout à fait probable que cette vision ressorte dans mes entretiens. Ces études universitaires m'ont aussi appris à analyser d'une certaine manière les résultats. Cette recherche n'aboutirait sans doute pas à la même chose si elle était réalisée par un étudiant en sciences humaines. De plus, la construction de ce sujet a été permise non seulement par mes apprentissages mais aussi par ma conviction du besoin de changement de paradigme de notre société. Certains sujets me touchent aussi particulièrement, comme le féminisme ou la justice sociale, ce qui peut transparaître dans mes échanges. Afin d'éviter les biais d'opinion, des questions de remise en contexte de ces différents éléments seront posées lors des entretiens. L'utilisation d'un guide d'entretien permettra une réflexion sur les questions au préalable, pour éviter des questions trop orientées (Borraz et al., 2021).

A contrario, les réponses des interviewés pourraient être modifiées par leur vision qu'ils ont de moi. Le fait que je sois une jeune étudiante, par exemple, pourrait modifier le comportement d'un interlocuteur parce que je suis inexpérimentée ou parce qu'il « veut bien faire ». Il est également évident que je manque de connaissance de terrain sur l'élevage, ce qui peut faire douter certaines personnes de ma légitimité. Le sujet de ma recherche peut aussi amener à des réponses orientées afin de faire transparaître certaines luttes. De plus, les entretiens sont réalisés dans les mois qui précèdent les élections en Belgique et en Europe, ce qui peut amener à des prises de position plus fortes et des discours parfois modifiés pour faire passer un message. Ce risque sera pris en compte dans mon analyse, notamment en cas de contradiction avec la littérature.

3. Méthodologie

Afin de répondre à la question de recherche, il a été décidé de commencer par des entretiens semi-directifs auprès de paysans laitiers. Ces entretiens comportent à la fois des « questions préparées » contenues dans le guide d'entretien et des « questions spontanées » en fonction des réponses

données par l'interviewé (Salès-Wuillemin, 2006). Ce choix a été fait afin de pouvoir répondre à la question de recherche tout en laissant la possibilité de découvrir de nouveaux aspects non imaginés auparavant. Comme expliqué, un entretien exploratoire a d'abord eu lieu avec Anne-Lise Collet ainsi qu'un entretien-test dans un élevage avant de commencer les entretiens utilisés pour la recherche.

Constitution de l'échantillon

La recherche d'éleveurs et d'éleveuses a été effectuée via des sites internet d'initiatives durables et, au moins en partie, paysannes : House of Agroecology, Terrae, Farm For Good, Terre en vue, C'durable, Paysans Artisans et Les Petits Producteurs¹⁶. Cela assurait une démarche différente de l'agriculture industrielle. Pour avoir une certaine représentativité des différentes régions en Wallonie, deux éleveurs de la province du Luxembourg ont été contactés indépendamment de ces sites internet. Afin de déterminer le nombre de fermes à visiter, le principe de saturation a été utilisé. En effet, il n'existe pas de méthode pour connaître le nombre idéal d'entretiens et il est admis que la collecte de données peut s'arrêter lorsque les entretiens n'offrent plus (ou plus autant) de nouvelles informations (Guest et al., 2006). Dans le cadre de ce travail, le nombre d'entretiens a été fixé à huit après deux entretiens où l'apport de nouvelles informations étaient minimales par rapport aux six premiers.

Pour s'assurer que les fermes laitières visitées soient dans une logique paysanne, le travail de Line Louah, présenté à la page 21, a été restreint afin de le rendre applicable dans le cadre de ce travail. Les 35 critères choisis sont présentés dans le tableau suivant. L'explication complète des choix qui ont été fait se trouve en Annexe 3. Ils ont été légèrement modifiés après l'entretien-test pour mieux correspondre au secteur laitier. Ces critères ont été passés en revue, soit par observation, soit via des questions au début de chaque entretien. Ils serviront ensuite à placer les élevages sur une « échelle du paysanisme » et à comparer l'idéal avec la réalité. Pour cela, les fermes recevront des points : 0 s'ils remplissent la condition de la première colonne, 1 s'ils remplissent celle de la deuxième, 2 s'ils remplissent celle de la troisième, pour un maximum de 66 points.

¹⁶ <https://houseofagroecology.org/fr/>, <https://www.terrae-agroecologie.be/portraits>, <https://www.farmforgood.org/les-fermes/>, <https://terre-en-vue.be/les-projets/>, <https://www.c-durable.be/>, <https://paysans-artisans.be/>, <https://lespetitsproducteurs.be/>

Tableau 3: Critères de la paysannerie (Réalisé par l'autrice, adapté de « The Nature of farming », Louah, L., 2020)

Critères	Echelle		
	Non	Croisements	Oui
Race(s) rustique(s)	Non	Croisements	Oui
Autre(s) espèce(s) animale(s)	Vaches laitières uniquement	Présence de vaches viandeuses	Autre(s) espèce(s) que des vaches
Productions multiples	Production de lait uniquement	Lait et cultures	Autres productions que le lait et les cultures
Engraissement	Pas d'engraissement sur place	Engraissement sur place	/
Fumier non exporté	Non	Oui	/
Fumier suffisant	Non	Oui	/
Pâturage	Continu	Tournant	Dynamique
Suppléments et concentrés	Suppléments et concentrés dans l'alimentation	Peu de suppléments et concentrés	Pas de supplément ni de concentrés
Mécanisation	Mécanisation et robot	Peu de mécanisation	Pas de mécanisation
Achats de machines	Machines personnelles	Certaines machines communes	Achats réguliers en commun
Compétition	Animaux de compétition	Pas de compétition	/
Traitements synthétiques	Systématiques	Occasionnels	Aucun
Vétérinaire	Visite régulière	Visite occasionnelle	Visite rare
Insémination	Artificielle	Mixte	Naturelle
Vêlage par césarienne	Oui	En partie	Non (sauf urgence)
Séparation des veaux	Séparation	Nourrices	Veaux sous la mère
Nombre de lactations	= 2,5	> 2,5	> 5
Premier vêlage	2 ans	> 2 ans	> 3 ans
Vente directe	Pas de vente directe	Vente directe sans magasin	Magasin à la ferme
Circuit de vente	Laiterie uniquement	En partie en laiterie	Pas de vente à la laiterie
Transformation du lait	Pas de transformation	Transformation d'une partie du lait	Transformation de la totalité du lait
Présence de cultures	Aucune culture	Oui dont des cultures industrielles	Oui et pas de cultures industrielles
Paille	Pas de production de paille	Production de paille pas suffisante	Autonomie en paille
Fourrages	Pas de production de fourrages	Production non suffisante	Production suffisante
Paysage complexe	SIE = 5%	SIE > 5%	SIE > 10%
Produits phytosanitaires et engrais de synthèse	Utilisation des PPP et engrais	Utilisation raisonnée	Aucun PPP ou engrais de synthèse utilisé
Travail du sol	Labour	Labour réduit	Non-labour
Coopération avec d'autres fermiers ou artisans	Jamais	Parfois	Souvent
Charge de travail	Intense	Moyennement intense	Peu intense
Rôle de la famille/des employés	Chef de l'exploitation seul décisionnaire	Processus consultatif	Processus décisionnel en groupe
Formations et recherche d'information	Formations obligatoires uniquement	Formations ponctuelles	Formations régulières et recherche active

Tableau 3 (Suite)

Groupement d'éleveurs	Aucune participation à des groupes	Participation à un groupement	Participation à plusieurs groupements
Conseillers	Conseillers conventionnels	Conseillers indépendants	Autre circuit de conseil
Démarche réflexive	Pas de réflexion sur les pratiques	Réflexion légère sur les pratiques utilisées	Réflexion intense sur les pratiques et l'avenir
Activités	Pas d'activités	Portes ouvertes	Autres activités régulières

Structure de l'échantillon

Les profils des interlocuteurs et interlocutrices et de leurs élevages sont présentés dans le tableau 4. Des tableaux descriptifs plus complets sur chaque ferme se trouvent en Annexe 4. Les fermes sont réparties dans toute la Wallonie à l'exception du Brabant Wallon, comme le montre la figure 8.

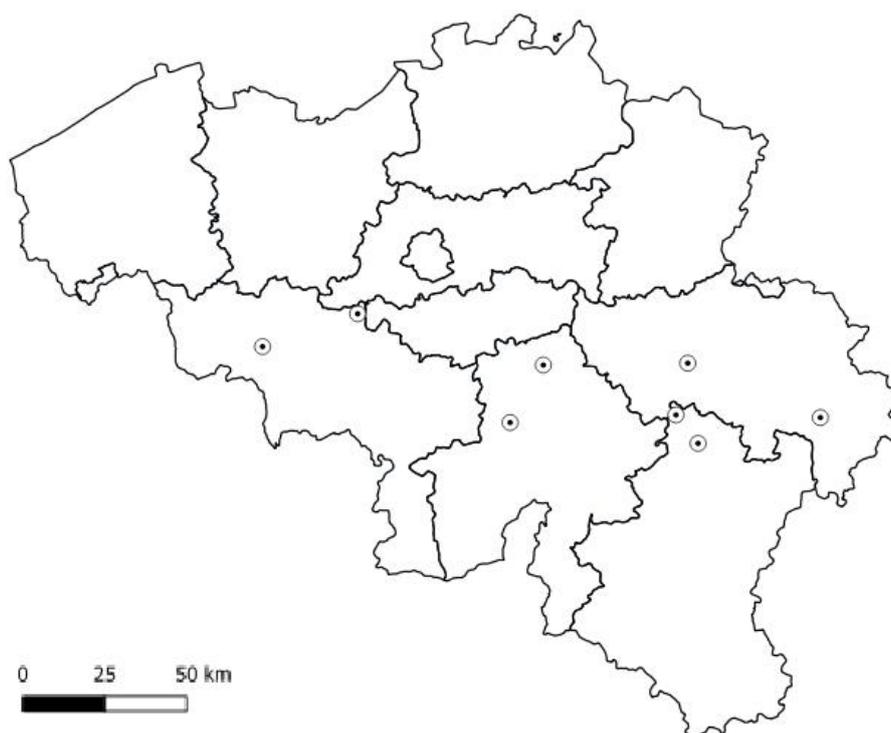


Figure 8 : Position géographique des fermes visitées (Réalisé par l'autrice avec Qgis)

Tableau 4 : Profil des intervenants (Réalisé par l'autrice)

	Gauthier	Etienne	Céline (1) et Vincent	Pol et Céline (2)	David	Louis	Valentine	Sébastien
Type d'exploitation	Polyculture-élevage	Polyculture-élevage	Polyculture-élevage	Elevage laitier	Elevage laitier et viandeux	Polyculture-élevage	Polyculture-élevage	Polyculture-élevage
Province	Hainaut	Hainaut	Namur	Liège	Luxembourg	Liège	Namur	Luxembourg
Année de reprise	2007	1984	2005	2022	2008	1986	2020	2017
SAU (ha)	90	120	60	39	60	13	32	145
Vaches en lactation	50	50-60	40	50	55	20	20	50
Race(s)	Procross et Holstein	Holstein	Holstein	Red Holstein x Pie Rouge de l'Est et Brunes suisses	Montbéliarde et Blanc Bleu Mixte	Zimmental	Croisements multiples	Croisements multiples
Circuit de vente du lait	Laiterie et magasin à la ferme	Laiterie	Laiterie, magasin à la ferme et coopérative	Laiterie, magasin à la ferme et coopérative	Laiterie	Magasin à la ferme	Magasin à la ferme et coopérative	Laiterie
ETP	2 + aide familiale	2,5	1 + 4,5 en transformation	3	1 + aide familiale	3 + 1 au magasin + divers autres	2 + 0,5 en transformation	1 + aide familiale
Label bio	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Méthodologie de collecte des données

L'objectif des entretiens auprès des éleveurs et éleveuses est d'abord de comprendre ce qu'est un paysan laitier wallon pour identifier ensuite les freins à la transition vers ce modèle et enfin les pistes qu'ils souhaiteraient voir mises en œuvre pour modifier cela. Le guide d'entretien est ainsi divisé en trois parties.

Comme expliqué plus haut, un entretien-test a été réalisé au début de la collecte de données. A la suite de celui-ci, le guide d'entretien a été légèrement modifié et certaines questions reformulées pour obtenir des réponses plus complètes. Par exemple, une question sur la façon dont les éleveurs et éleveuses perçoivent leurs pratiques a été ajoutée, car il a été remarqué lors de l'entretien-test qu'ils et elles ne se définissaient pas obligatoirement comme « paysan » ou même comme allant vers la durabilité.

Chaque entretien a été enregistré et retranscrit ensuite afin de s'assurer de l'exactitude des propos analysés. Chacun a duré environ une heure. Etant donné la particularité du secteur agricole et le manque de temps qui en découle, j'ai proposé à chacun de réaliser l'entretien pendant leur travail. Ces contraintes ont pu rendre plus difficile l'enregistrement des réponses et donc leur retranscription. Des notes ont été prises en parallèle, lorsque c'était possible, afin de compléter en cas de propos inaudibles. Il a été décidé, en accord avec tous les intervenants, de ne pas anonymiser les entretiens. Toutefois, seul leur prénom sera utilisé et les enregistrements ont été supprimés après la retranscription.

Méthodologie d'analyse

La méthode d'analyse choisie est l'« analyse thématique », car elle ne « repose pas sur un cadre théorique préétabli » (Salès-Wuillemin, 2006). Elle permet de mettre en avant des thèmes qui reviennent fréquemment dans les entretiens et leur hiérarchisation. Cette analyse est utilisée de manière simplifiée dans ce travail. A cette fin, les retranscriptions ont d'abord été divisées en thèmes principaux en conservant les citations complètes. Chacun des thèmes a ensuite été divisé en sous-thème ou « thème secondaire » (Salès-Wuillemin, 2006) où se retrouvent quelques idées clés provenant des entretiens afin de faciliter la présentation des résultats et l'analyse finale. Un exemple de cette division en sous-thèmes est présenté ci-dessous pour le thème « Charge de travail ».

Tableau 5 : Division en thèmes secondaires du thème principal « Charge de Travail » (Réalisé par l'autrice)

Thèmes secondaires	Mots-clés
Conditions de travail	Recherche de bien-être, monotraite, changement de mentalité
	Refus des agriculteurs de travailler moins
	Elevage contraignant, besoin d'aide de la famille, nombre d'heures conséquent et faible revenu
Main d'œuvre	Solitude, burn-out
	Mécanisation, nombre de vaches par éleveur
	Régulière, quotidienne, pas d'intérêt pour le secteur, revenue faible
Charge administrative	Même réglementations pour tous
	Incompréhensible, compliqué, temps conséquent, dissuasif
	Quantité de demandes et de réglementation, cahier des charges, "gestionnaire d'aides"

Des extraits des entretiens ont été conservés dans le texte en guise d'illustration et afin de faciliter la compréhension. Ce choix justifie la longueur plus longue que celle prévue pour un mémoire de ce type.

Résultats

« Ce qui m'a sauvé, quelque part,
c'est peut-être la poésie. »

Louis

1. La paysannerie laitière wallonne

Echelle du paysanisme

La figure 9 représente le placement des huit fermes sur l'« échelle du paysanisme » définie dans la méthodologie. Plus un élevage répond aux critères du « paysan idéal » du tableau 1, plus il se trouve à droite de l'échelle. Le tableau complet des points attribués par ferme et par critère se trouve en Annexe 6.

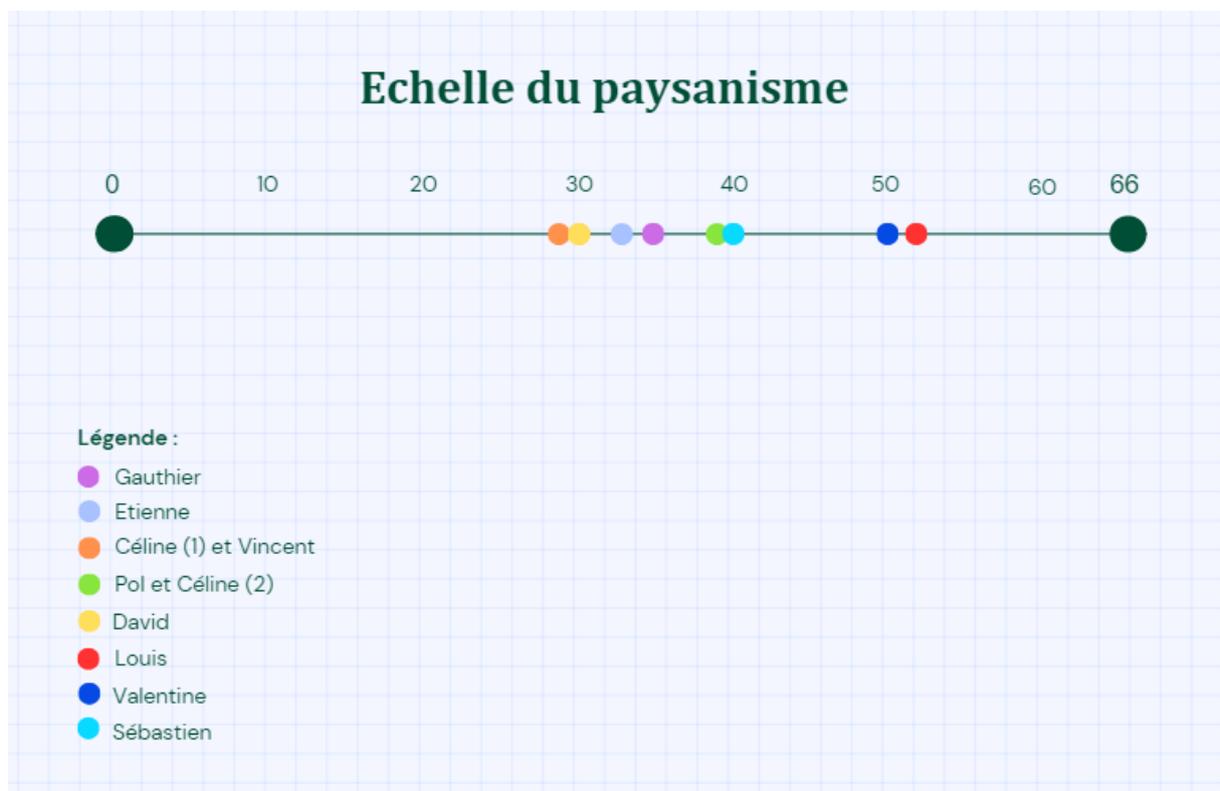


Figure 9 : Echelle du paysanisme (Réalisé par l'autrice à l'aide de Canva)

Sur cette échelle, on observe que les huit fermes se trouvent entre 29 et 52 points. Aucune ne correspond donc à l'idéal défini. Selon les critères définis, trois fermes n'obtiennent pas la moitié des points : celles de David, de Céline (1) et Vincent et de Etienne.

Lors des entretiens, une partie des thèmes a été abordé plus en profondeur par les éleveurs et éleveuses et certains ont fait ressortir des divergences d'opinion qui peuvent expliquer la répartition sur l'échelle. Nous allons détailler ceux-ci.

Bien-être animal

La mise en place de pratiques améliorant le bien-être des animaux est le critère ressortant le plus dans les entretiens. Ce bien-être serait l'essence même du « *savoir-faire paysan* » (Valentine).

Sensibilité

Bien que cela ne soit pas toujours explicité comme tel, il semblerait que l'une des raisons de l'importance de ce bien-être soit la sensibilité des éleveurs et des éleveuses envers les vaches. On peut entendre des phrases qui montrent l'importance du ressenti des éleveurs dans leurs choix, comme : « *Quand je vais voir les étables [des élevages industriels], mais je voudrais pas être vache quoi (...) Chaque fois qu'on a visité des exploitations avec ce genre de structures, on ressentait... je trouvais que les émotions des vaches n'étaient pas top* » (Gauthier), « *Les caillebottis on aime pas trop, on se met un peu à leur place.* » (Céline (1)). Une caractéristique qui serait en diminution chez les agriculteurs : « *Ils n'ont plus cette sensibilité à tout ce qu'il se passe, de moins en moins, ils l'ont encore hein il y a encore beaucoup de paysans qui sont bien ancrés mais petit à petit ils perdent* » (Louis).

Sélection animale

Si l'on observe les différentes races choisies par les éleveurs et éleveuses dans le tableau 5, les élevages semblent se diviser en deux catégories : ceux qui préfèrent la Holstein, et ceux choisissant des races moins communes ou des croisements.

Dans le premier cas, le critère de choix semble être la facilité de génotypage chez la Holstein. C'est ce que pense Gauthier, qui souhaite passer du Procross à un troupeau entièrement Holstein : « *Si je veux avoir mes 17 meilleures bêtes, ben le génotypage est vraiment intéressant. Et ça je ne sais le faire que sur des races pures. Donc là, on aurait pu le faire, on sait le faire, sur ces races-là mais je n'ai que X critères pris en compte sous le génotype. Et on n'a qu'un pourcentage de fiabilité qui est bas. Donc c'est un peu embêtant. Et c'est pour ça que là on retourne vers de la Holstein.* ». Ce même critère est plutôt un frein pour d'autres, car il rendrait le choix trop difficile.

Dans le second cas, l'importance de réintroduire des races dites « rustiques » et mixtes (Pies Rouges de l'Est et Blanc Bleu mixte) est mise en avant. Ces races sont dites plus résilientes, elles « *ne demandent pas trop souvent le vétérinaire* » (Pol) et sont « *moins sensibles au niveau des pattes* » (Sébastien). L'origine proche est aussi mentionnée par trois personnes, dont David : « *Je voulais aussi une race qui s'adapte bien au terroir et qui a une attache avec le terroir d'ici parce que*

tous nos ancêtres avaient de la Blanc Bleue [mixte] ici. ». De plus, elles représenteraient un gain financier lors de la vente des veaux mâles (en comparaison à la Holstein), mais aussi dans le cas d'une crise du lait car le troupeau laitier peut facilement devenir un troupeau viandeux. La Holstein reste tout de même souvent présente dans les croisements pour améliorer le rendement en lait.

Agriculture biologique et de conservation des sols

Dans l'échantillon, quatre fermes sont labellisées bio. Un choix fait en partie à cause des risques pour la santé des agriculteurs et des consommateurs, comme pour Sébastien qui pulvérisait depuis l'âge de dix ans avec son grand-père avant son passage au bio : *« J'étais malade pendant une semaine à chaque fois que je faisais les pulvérisations. On n'avait pas les tracteurs comme maintenant avec les cabines. J'étais malade, malade. Et il y a un jour, j'ai eu le déclic. Non, c'est fini. Je ne veux plus pulvériser. Et voilà. Je m'en porte beaucoup mieux. »*. Il s'agit également d'un choix qui permet la réduction du coût de certaines charges puisque les *inputs* sont moins nombreux et le prix de vente des productions souvent plus élevé.

Pour Gauthier et Etienne, qui pratiquent l'agriculture de conservation des sols, le label bio n'est pas la solution car l'agriculture biologique détruirait les sols : *« Je n'aime pas le bio dans le sens où aujourd'hui le bio nous oblige à être très agressifs au niveau des sols pour le désherbage. Et là, on tue trop la faune. Ça, je veux pas quoi »* (Gauthier). En effet, la santé des sols est un élément non dissociable de l'élevage dans les fermes en polyculture-élevage : *« Tous les jours je dois nourrir mes vaches, mais je dois me dire : il faudrait qu'il y ait de la matière pour nourrir mes vers de terre sur le champ aussi, c'est le même raisonnement, on est exactement dans la même logique. »* (Etienne). Leurs pratiques sont donc adaptées à cette fin. Ils préfèrent le labour réduit ou le semis direct dans leurs cultures, réduisent ou bannissent complètement les apports d'engrais et choisissent des rotations avec des céréales ou des légumineuses, par exemple. Ils expliquent vouloir se passer des produits phytosanitaires à terme, mais ceux-ci seraient *« un mal nécessaire »* (Etienne) pour l'instant. Mais Sébastien contredit et explique qu'il est possible de faire de l'agriculture biologique de conservation des sols : *« Je fais du bio, je fais du non-labour. La vie dans le sol a terriblement changé. Et toute la biodiversité qui est revenue avec mon système de travail, avec mes techniques... (...) La nature, elle est là pour... Pour s'occuper de tout ça. »*

En dehors de l'opposition entre travail du sol et produits phytosanitaires, plusieurs éleveurs et éleveuses sont dans l'incapacité d'obtenir un label bio à cause des surfaces réduites et du prix du foncier, l'élevage bio demandant une certaine surface par animal ou un nombre d'hectares de cultures plus important pour obtenir une marge de bénéfice suffisante.

Valentine et Louis, eux, ont décidé d'aller plus loin que l'agriculture biologique grâce à la biodynamie. Pour Louis, la biodynamie était une évidence car elle serait le seul modèle qui va suffisamment en profondeur : « *Le bio n'aurait pas suffi à l'esprit, la sorte d'esprit que j'étais, les combats dans lesquels j'étais.* ». Valentine, elle, explique qu'il s'agissait plutôt d'une inspiration pour ses parents et que ce qui lui plaît dans ce modèle est qu'il tend vers l'autonomie « *mais l'autonomie pas que fourragère, parce que pour moi, ça, c'est une étape, mais aussi ton autonomie financière. Donc, ne pas dépendre des prix, ne pas dépendre de marché pour vendre tes trucs... Et alors, dans tes pratiques aussi.* ». Tous deux sont ainsi complètement indépendants de l'agro-industrie.

Rentabilité

En plus de la sensibilité et des valeurs des éleveurs et éleveuses, la rentabilité reste un élément non négligeable lors de la définition des pratiques. De manière générale, les éleveurs et éleveuses semblent dire que leur productivité n'est pas plus basse que dans un élevage industriel, voire qu'elle est meilleure, comme chez Gauthier : « *C'est pas parce que t'es plus vert que tu vas perdre en productivité, au contraire. A chaque fois que j'ai fait un pas en avant, à chaque fois on a gagné économiquement* ». Le peu d'inputs permet aussi une diminution des charges. Sébastien explique avoir gagné plusieurs milliers d'euros en évitant les frais de vétérinaire. De plus, l'accent est souvent mis sur la qualité plutôt que sur la quantité. La plupart des éleveurs et éleveuses indiquent que leur lait a de très bonnes caractéristiques (teneur en protéines et en matières grasses) grâce à un meilleur confort et un système basé sur le pâturage, ce qui favoriserait la transformation en fromage et offrirait un meilleur prix de vente dans certaines laiteries.

Il arrive tout de même que certaines pratiques engendrent une perte de rendement trop importante. Les éleveurs cherchent alors un équilibre entre philosophie et économie et font certains choix pour des raisons de rentabilité ou de praticité, même s'ils semblent aller à l'encontre du bien-être animal. C'est le cas chez David, qui a décidé de faire vèler ses primipares à deux ans pour permettre des vêlages groupés : « *L'objectif purement laitier c'est de faire vèler à deux ans. Ça, c'est l'objectif des troupeaux suffisamment intensif. Quand on est plutôt extensif, qu'on ne s'ennuie pas trop fort, on dit vaut peut-être mieux attendre deux ans et demi, trois ans. En système vêlage groupé, il faut faire un choix, c'est deux ans ou trois ans. Je commence pas à chipoter, sinon on a un décalage dans les vêlages. Donc moi je fais quand même vèler à deux ans* » ou chez Louis, qui engraisait auparavant ses veaux mais qui a finalement choisi de les vendre pour éviter une trop grosse perte de lait.

2. Freins à la transition et pistes de réflexion

Les deuxième et troisième parties du guide d'entretien portaient sur les obstacles rencontrés dans le parcours de reprise et de transition ainsi que sur les pistes envisagées par les interviewés pour éviter ou réduire ces contraintes. Quatre grands freins ont été les plus cités.

L'agro-industrie

Pour l'ensemble des éleveurs et éleveuses, l'agro-industrie constitue un obstacle à la transition car elle « *freine à deux mains* » (Gauthier) et fait pression pour diminuer les prix. Les acteurs de l'agro-industrie les plus cités sont les laiteries et les grandes surfaces. En effet, six des huit éleveurs interviewés passent par des laiteries pour écouler leur lait. Cette vente permet souvent de s'assurer de vendre l'entièreté de sa production, quitte à augmenter la taille du troupeau : « *On a un petit peu augmenté parce qu'il y avait une petite pression de la laiterie, qui ne voulait plus venir chercher le lait si on ne fournissait pas plus régulièrement. (...) Même si on préfère transformer nous-mêmes, ça reste quand même facile d'avoir la laiterie qui vient. C'est un peu une assurance* » (Céline (1)).

Des prix non-rémunérateurs

Bien qu'elles soient indispensables pour la plupart des éleveurs, les laiteries et les grandes surfaces n'offrent pas des prix suffisamment rémunérateurs. David explique qu'il s'agit d'une des raisons qui l'ont poussé à la conversion au bio : « *On a un prix minimum, mais le prix minimum il n'était pas encore le minimum de ce qu'on a eu à la grève du lait donc si ça avait continué vraiment des prix ainsi on n'aurait pas tenu le coup. Et c'est notamment le bio qui nous a permis de sortir de l'eau* ». Il a ensuite décidé de changer de laiterie pour passer à une plus petite avec un prix minimum garanti plus haut que sa laiterie précédente. Cette nouvelle laiterie assure également une commande constante en achetant une partie du lait à d'autres laiteries pour retirer ce surplus en cas de baisse de la demande, et non la partie venant directement des éleveurs. Dans le même temps, la démarche pour changer de laiterie est qualifiée de « *très compliquée* » par Gauthier.

De plus, les laiteries n'offrent souvent aucun avantage aux éleveurs fournissant des efforts de durabilité. Les grandes surfaces sont pourtant demandeuses de produits de qualité, mais ne voudraient pas créer un marché de niche pour ceux-ci car la création d'une ligne de production différenciée leur reviendrait trop chère. Dans certaines laiteries, la durabilité est belle et bien récompensée, mais la définition de celle-ci ne correspond pas toujours aux attentes des éleveurs. En effet, la durabilité serait souvent calculée en termes de quantité de dioxyde de carbone produite mais ne prend pas en compte d'autres aspects comme le bien-être animal ou l'autonomie. Pour Paul, l'absence de rémunération supplémentaire n'est pas une contrainte : « *Quand on fait des*

démarches beaucoup plus extensives et tout ça, c'est pas récompensé parce qu'on n'est pas en bio. Mais ça, je ne pense pas qu'il faut tout monnayer non plus. Si on a des convictions, il faut faire comme on pense c'est tout. ».

Même chez les éleveurs et éleveuses ne passant pas par l'agro-industrie pour vendre leurs produits, les prix bas ont un impact important. C'est ce qu'explique Valentine : « *Mais moi, par exemple, j'ai été manifesté pour les prix et tout, qui sont pas rémunérateurs, parce que en fait c'est un peu pour ma chapelle parce que je pense que si eux ne gagnent pas assez, ça va se répercuter sur mes prix à moi en fait. Parce que le pouvoir d'achat se casse la gueule, eux demandent des prix corrects, mais si tout est tiré vers le bas, moi je vais vendre mes produits à un prix juste, qui me parait juste, mais ça va être incomparable avec la moyenne. » (Valentine).*

Une pression à l'industrialisation

Les interviewés témoignent également d'une pression des différents acteurs de l'agro-industrie à la spécialisation et à l'industrialisation pour « *produire des quantités. Pour pouvoir se permettre de baisser les prix. » (Sébastien)* alors que les producteurs et productrices veulent « *remontrent qu'on produit de la nourriture de qualité » (Sébastien)*. Pour Valentine, l'industrie considère les agriculteurs comme « *la main d'œuvre (...) pour servir les grands capitaux* ». Les banques seraient elles aussi complices en prêtant énormément d'argent aux personnes qui agrandissent leur exploitation. Cela a été le cas pour David qui a augmenté son quota de 50 000 litres à la demande de son banquier alors qu'il ne les a jamais produits.

En outre, « *Les paysans sont devenus agriculteurs puis fonctionnaires de la terre, avec les ingénieurs qui leur disent ce qu'il faut faire* » (Louis), une situation qui pousserait les éleveurs à ne plus réfléchir à leurs pratiques et à simplement appliquer ce qu'on leur conseille. Mais selon trois éleveurs, les conseillers agricoles ne sont pas une bonne source d'informations parce qu'ils ont « *un intérêt financier derrière* » (Etienne) et n'ont que peu de connaissances en techniques alternatives. Une seule solution pour Pol : « *ne pas écouter tous les conseillers qu'il y a autour de nous* ». Etienne a, quant à lui, décidé de passer à du conseil indépendant, ce qui lui coûte 5 à 6000 euros par an, mais lui rapporte bien plus grâce aux économies sur les traitements que cela lui permet.

Piste : la création de nouvelles filières

Plusieurs personnes nous apprennent que les consommateurs sont de plus en plus en demande de produits venant d'élevages plus durables et locaux, mais la valorisation de ces produits est compliquée à cause des filières non-rémunératrices, comme nous l'avons montré plus haut. Bien que la majorité des éleveurs interviewés transforment et/ou vendent à la ferme, cela n'est pas suffisant pour écouler leur stock. De plus, il ne s'agit pas d'une solution qui convient à tout le

monde : « *Tout le monde n'est pas prêt à faire du circuit court. Tout le monde n'a pas envie. Moi, je n'aime pas personnellement faire le magasin. Et en fait, on a dû faire ça pourquoi ? Pour pallier à ce manque à gagner de prix, quoi. Tu vois, c'est pas... Souvent, c'est pas un truc qu'on a dans l'ADN, quoi.* » (Valentine). Il serait ainsi intéressant de (re)créer des filières de A à Z où chaque étape est réalisée par une personne différente, ce qui créerait plus de valeur ajoutée et (re)valoriserait des métiers d'artisanat comme la boucherie ou la boulangerie. Quelques filières existent déjà, mais ne semblent pas stables dans le temps à l'heure actuelle. Néanmoins, l'existence de coopératives de producteurs est une piste fiable suivie par une partie des éleveurs et éleveuses afin « *d'éviter les pertes* » (Céline (1)) et de gagner du temps.

Pour Valentine, de nouvelles filières ne seraient pas suffisantes si le revenu des consommateurs ne change pas. Même s'ils sont demandeurs, ils ne seraient pas en mesure d'acheter des produits de qualité et rien n'est mis en place pour qu'ils puissent y avoir accès. Pour contrer cela, elle propose par exemple que les colis alimentaires offerts aux plus pauvres soient composés de produits locaux au lieu de produits ultra-transformés provenant de l'industrie.

La mentalité dans le milieu agricole

La mentalité agricole est le second élément cité comme frein à la transition paysanne. Les agriculteurs auraient tendance à ne jamais se remettre en question et à ne pas vouloir changer leurs pratiques. En plus d'empêcher une transition globale de l'agriculture, cette mentalité peut poser problème lorsqu'elle induit une absence de soutien et un jugement envers les éleveurs qui entreprennent une transition : « *Il y a le regard des autres, même si après quelques années on passe au-dessus de ça, (...) ça peut être déstabilisant* » (Etienne), qui peut aller jusqu'à entraîner un sentiment de honte : « *Je connais quelques fermiers qui le font [la montraite], mais tu le dis pas, parce que c'est un peu honteux de pas traire deux fois.* » (Valentine).

Selon Louis, cette vision fermée de l'agriculture remonterait à plusieurs siècles, ce qui la rend si difficile à changer : « *Pour le moment, on avance vers le passé, pour moi, on avance vers le rêve du 16e siècle : la nature est une grande machine* ». Une vision ensuite transmise de parents à enfants sans remise en question entre les deux générations. Plusieurs éleveurs et éleveuses citent aussi la responsabilité des écoles d'agronomie où se forment de nombreux agriculteurs mais aussi les conseillers agricoles, car l'enseignement y serait essentiellement tourné vers l'agriculture industrielle.

Politique et réglementations

Quatre éleveurs et éleveuses expliquent que les réglementations qui régissent le monde agricole ne correspondent pas au contexte paysan. Celles-ci seraient prévues pour « *l'industrie et la spécialisation, et pas du tout pour l'artisanat et la diversification* » (Céline (2)).

A l'échelle européenne, le verdissement de la PAC est un pas vers la désintensification d'après l'ensemble des éleveurs, mais semble inutile tant qu'on « *ouvre les frontières à des produits qui viennent d'ailleurs, qui ne respectent pas les mêmes normes que nous* » (David). La PAC pose aussi question pour certains car elle est parfois très contraignante et manque de tolérance envers les petites surfaces qui doivent se battre pour obtenir des aides alors qu'elles sont durables, mais laisse des sociétés s'installer et profiter des aides. Pour Louis, Valentine et Sébastien, la cause de ces irrégularités n'est pas les politiciens en tant que tels, mais bien l'agro-industrie : « *En agriculture, je ne sais pas si [les politiciens] ont un rôle. C'est ça qui fait peur. On a beau leur dire des choses, ils sont coincés. Ils sont coincés par l'agro-industrie.* » (Sébastien).

La charge administrative

Tous et toutes se plaignent d'une charge administrative trop lourde au quotidien pour obtenir les certifications nécessaires et les primes. Les démarches seraient tellement compliquées qu'elles pourraient dissuader certains de demander les primes auxquelles ils ont droit voire amener à de la triche. Céline (2) et Pol expliquent qu'ils ont demandé leur aide à la reprise parce qu'elle s'élevait à 70 000€, mais qu'ils ne l'auraient pas fait si elle était de 10 000€ à cause du temps que cela a pris. Une situation « *malheureuse* » pour David, qui se sent parfois plus « *gestionnaire d'aides qu'agriculteur* ».

En outre, la PAC et les démarches administratives qui en découlent ne sont pas toujours bien maîtrisées ni par les agriculteurs, ni par les différents organismes agricoles : « *Je viens de remplir ma déclaration PAC il y a quelques jours, on n'y comprend vraiment plus rien du tout. (...) On a construit un système que plus personne ne s'en sort. (...) Et ce qui se passe, c'est qu'on a ajouté, par rapport à la dernière PAC, on a rajouté des règles. Et on ne maîtrisait déjà pas les règles avant, alors on maîtrise encore moins maintenant. Et je vois bien que tout le monde est dans la panade, que ce soit les services extérieurs ou la direction de l'agriculture, ils savent pas.* » (David). Cela provoquerait une perte de temps supplémentaire pour éleveurs et éleveuses ainsi que de nombreuses erreurs à corriger.

Piste : Une réorganisation de l'administration

Pour deux éleveurs, il est nécessaire de réorganiser l'administration wallonne. Trop d'organismes en charge de l'agriculture existeraient et ne seraient pas efficaces. La part de subsides accordées

à ces organismes paraît « *indécente* » pour David en comparaison avec son propre salaire : « *Je préférerais qu'on me donne un subside pour engager quelqu'un sur ma ferme et que je puisse faire 38 heures comme tout le monde* ». Cette réorganisation permettrait, d'une part, de dégager de l'argent pour les agriculteurs et, d'autre part, de favoriser la communication entre les organismes et ainsi de diminuer le nombre d'erreurs commises. Il paraît aussi important d'apporter une plus grande flexibilité à l'administration. En effet, les bureaux ne sont ouverts qu'en journée, aux heures où les éleveurs et éleveuses travaillent et les délais sont souvent courts pour remplir des dossiers et attenter un recours en cas d'erreur.

Charge de travail

Le dernier défi le plus cité est la charge de travail et son impact sur la santé mentale. Louis, dont le fils reprend l'élevage, explique : « *Je vois bien avec mon fils et sa compagne, qui ont deux enfants, qui construisent, c'est une folie. Si je n'étais pas là, à donner des heures et des heures, ben, ce serait plus que des zombies. C'est pas normal. (...) Si tu dois traire tous les jours, et transformer, c'est de l'esclavage* ». (Louis). Mais selon Valentine, qui a choisi la monotraite pour diminuer sa charge, les éleveurs ne seraient pas obligés de travailler autant : « *Les agriculteurs, ils ont toujours besoin de travailler 80 heures semaine et de dire : c'est eux les plus forts. Stop quoi, on n'est pas obligé de faire comme ça quoi. Et voilà, donc je révolutionne un peu les choses ici (...) Mais voilà faut changer un peu les mentalités, c'est pas grave. (...) Je crois qu'ils aiment tellement, ils se rendent même pas compte qu'ils taffer des heures tu vois. Mais bon, je sais pas, moi j'ai pas envie de taffer des heures comme ça* ». De manière générale, la charge de travail reste un problème pour l'ensemble des éleveurs interviewés, ceux-ci travaillant plus qu'un temps plein classique pour un salaire plus bas.

A la charge de travail conséquente vient s'ajouter la difficulté de trouver de la main d'œuvre, un problème cité dans cinq des fermes visitées, dont celle de Valentine qui rencontre des difficultés à trouver des ouvriers : « *Il y a peu de gens qui veulent se remettre dans le métier agricole. Que ce soit être fermier ou ouvrier agricole, à part conduire des tracteurs... mais des gens qui vont aller biner dans des champs des carottes bio... (...) Il y a moins de gens qui s'intéressent quand même au secteur agricole, ou de loin, mais de là à taffer pour des salaires un peu bof...* ». Un manque particulièrement contraignant dans le secteur de l'élevage qui demande une main d'œuvre importante de manière régulière pour s'occuper des animaux. Alors que le nombre de personnes actives diminue dans certaines fermes, la taille du troupeau est, elle, en augmentation. C'est ce qu'explique David chez qui la charge est passée de dix vaches par personne à l'époque de ses grands-parents à soixante vaches actuellement. Une situation difficile à supporter pour certains agriculteurs qui se retrouvent seuls en cas de problème.

Discussion

*« Les systèmes tiennent souvent plus longtemps qu'on ne le pense,
Mais finissent par s'effondrer beaucoup plus vite qu'on ne l'imagine »*

Ken Rogoff, 2012

Ce travail avait pour but de répondre à trois objectifs : la caractérisation de la paysannerie laitière wallonne, la vérification de l'hypothèse selon laquelle la paysannerie permet d'éviter certaines contraintes et la détermination de pistes à suivre pour encourager la repaysanisation. Dans ce chapitre, nous allons revenir sur ces trois objectifs et les discuter.

1. Caractérisation de la paysannerie laitière wallonne

Dans le premier chapitre, le profil d'un « paysan idéal » était proposé et traduit par une grille de critères. Après l'analyse des résultats dans le chapitre précédent, nous pouvons discuter la pertinence de certains de ces critères.

Des caractéristiques dépendantes de la région agricole

Bien que la Wallonie soit un territoire relativement petit (738 927 ha de SAU en 2022 (Etat de l'agriculture Wallonne, 2023)), les réalités peuvent fortement diverger d'une région à l'autre. La première différence notable est le prix du foncier. Alors que le prix moyen par hectare agricole non-bâti en 2022 était de 12 000 euros en Haute Ardenne, ce prix montait à plus de 80 000 euros dans le Brabant Wallon (SPW, 2023). Cela crée des différences d'opportunités à l'agrandissement mais aussi du type de personne ou d'industrie achetant ces terres. En effet, il sera presque impossible pour un petit paysan d'acheter des terres dans le Brabant Wallon, et la porte est alors ouverte à de grandes multinationales. Cette province compte aussi le moins de baux à ferme notifiés en 2022 : 21 contre 160 dans le Hainaut. Il pourrait s'agir d'une explication de la difficulté à trouver des paysans et paysannes dans la province du Brabant en comparaison aux autres provinces.

De plus, la Wallonie compte dix régions agricoles différentes, comme le montre la figure 10 (Etat de l'agriculture Wallonne, 2023). Chacune a ses caractéristiques particulières et une répartition différente des orientations technico-économiques (OTE). On retrouvera par exemple 18% de

polyculture-élevage dans la région limoneuse contre 2% en Ardenne où la couche arable est peu profonde.

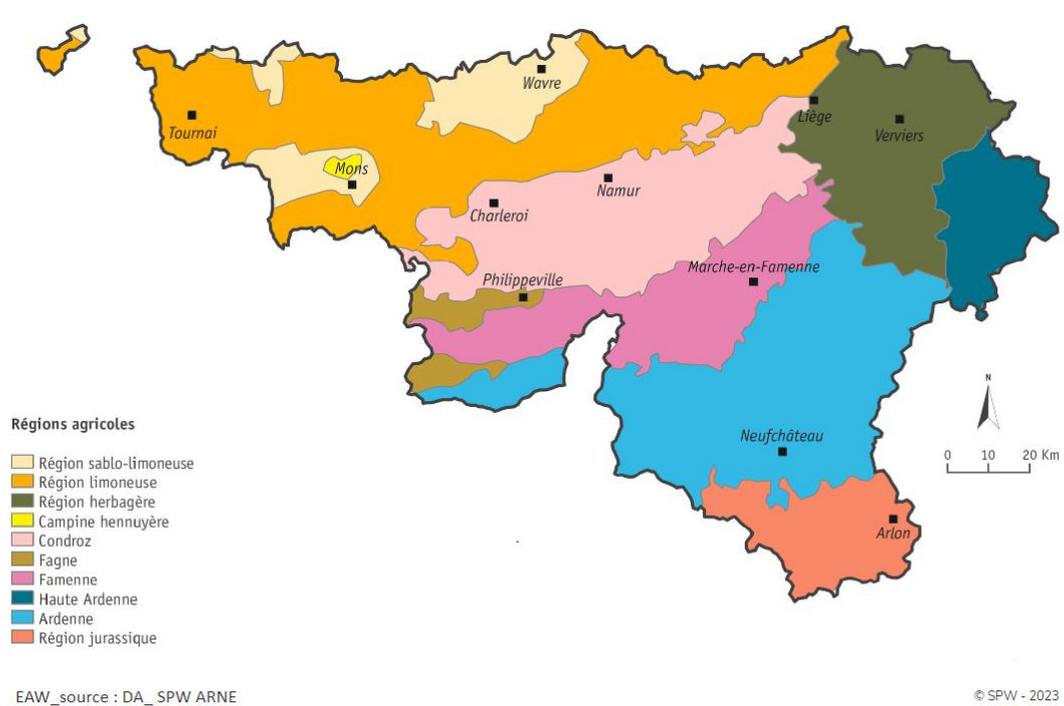


Figure 10 : Régions agricoles wallonnes (Reproduit de « Régions agricoles de Wallonie », par Service Public de Wallonie (2023). Etat de l'agriculture Wallonne. http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A_1_d_2.html)

Le tableau 6 reprend les régions agricoles des fermes visitées et les pourcentages des OTE correspondants. Grâce à ses données, il est aisé de comprendre que Pol et Céline (2) ne cultivent pas, puisqu'il n'existe aucune ferme en polyculture-élevage en Haute Ardenne. Notons également que David et Sébastien se trouvent dans une région relativement pauvre en culture, mais que Sébastien y cultive pourtant des céréales, contrairement à David. Louis est, quant à lui, dans une situation particulière puisqu'il se trouve entre la Région Herbagère et le Condruz qui ont toutes deux des caractéristiques très différentes, ce qui peut expliquer qu'ils puissent réaliser de la polyculture-élevage.

Dans notre modèle paysan, nous avons supprimé certains critères liés aux cultures pour ne pas trop défavoriser les élevages sans cultures (Voir Annexe 3), mais nous pouvons imaginer créer un modèle paysan par région agricole à la place. Par exemple, en Haute Ardenne où le sol est connu pour être trop acide (Genot et al., 2009), les critères concernant les cultures pourraient être supprimés de la définition. A l'inverse, dans la région limoneuse où les cultures sont fortement représentées, les éleveurs et éleveuses qui ne cultivent pas pourraient être pénalisés par une plus grande perte de points.

Tableau 6 : Répartition des différentes OTE dans les régions des élevages visités (*la ferme de Louis se trouve entre le Condroz et la Région Herbagère) (Réalisé par l'autrice à l'aide des données de WalOnMap et de « Régions agricoles de Wallonie », par Service Public de Wallonie (2023). Etat de l'agriculture Wallonne. http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicator sheets/EAW-A_I_d_2.html)

Elevage	Région	Bovins laitiers	Bovins laitiers et viandeux	Cultures bovins	et Grandes cultures	Bovins viandeux	Autres
Gauthier, Etienne, Céline (1) et Vincent	Limoneuse	6,4	6,5	18,1	53,1	7,4	8,5
Pol et Céline (2)	Haute Ardenne	57,5	15,4	0	5,2	22	4,3
David, Sébastien	Famenne	10,9	17,2	4,6	17	36	14,3
Louis	Région herbagère*	45,5	11,2	0,6	9,1	20,5	13,1
Valentine	Condroz	7,6	10,8	13,6	40,6	14,5	13

En réalisant ces modifications, la ferme de David perd un point alors que la ferme de Pol et Céline (2) en gagne quatre, comme le montre la figure 11. Pour plus de précision, il serait intéressant d'interroger des agriculteurs et agricultrices de chaque région pour comprendre les raisons qui les poussent à choisir tel ou tel modèle et modifier les critères en fonction.

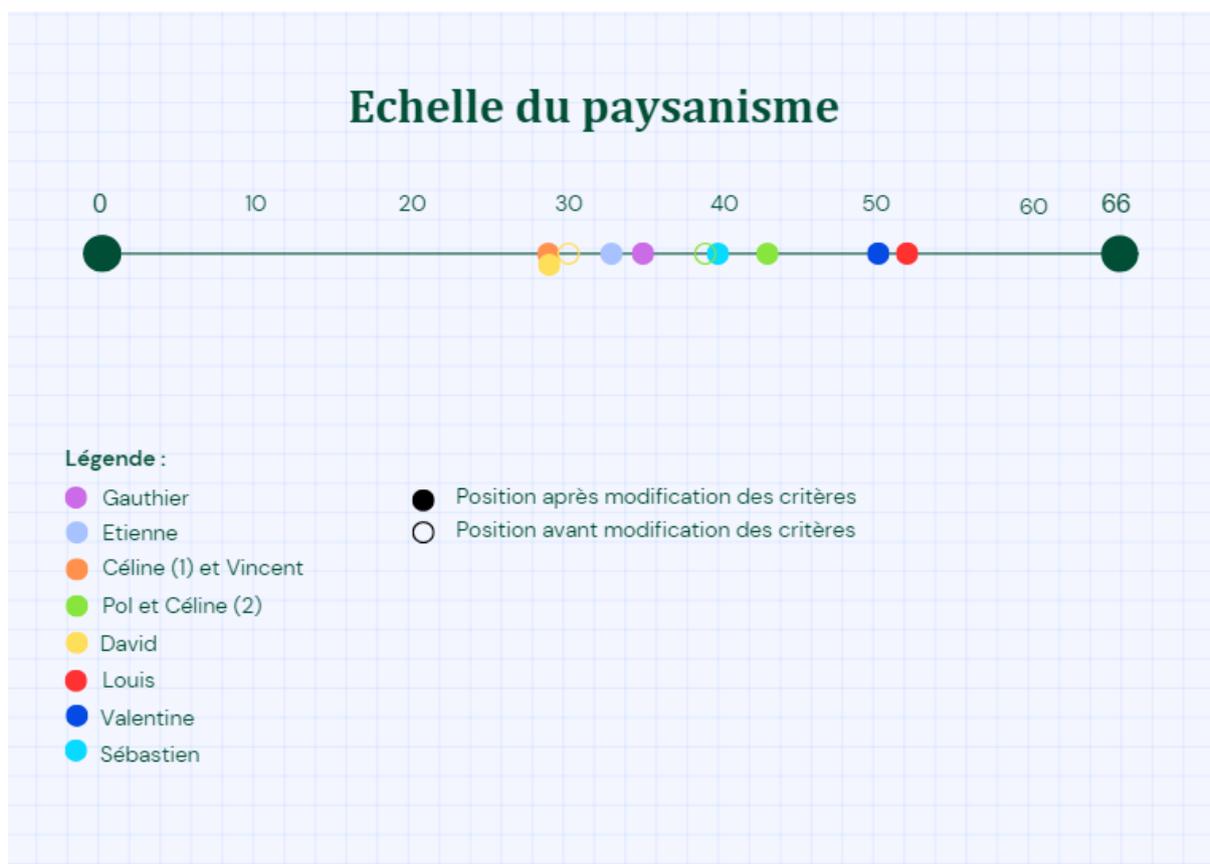


Figure 11 : Echelle du paysanisme après modification des critères en fonction de la région agricole (Réalisé par l'autrice à l'aide de Canva)

Agriculture biologique vs agriculture de conservation des sols

Parmi les critères sélectionnés, plusieurs peuvent être reliés à l'agriculture biologique (AB) et à l'agriculture de conservation des sols¹⁷ (AC). Cependant, il ressort des entretiens qu'il peut être difficile d'associer AB et AC, surtout en ce qui concerne la maîtrise des adventices. On retrouverait une séparation binaire : l'AB utilise le labour, l'AC le glyphosate (Fleury et al., 2014; Waligora, 2019).

Pourtant, la combinaison des deux, appelée Agriculture Biologique de Conservation des Sols ou ABC, est pratiquée par Louis et Sébastien, ce qui montre que cette pratique est possible et envisageable. Plusieurs techniques existent en effet pour allier AB et AC tout en s'adaptant aux contraintes pédoclimatiques locales. Citons par exemple l'utilisation de cultivars résistants, l'augmentation de la longueur de la rotation, les cover crops ou les successions culturales (Fleury et al., 2014; Lefèvre et al., 2014). Il est important de noter que ces modifications peuvent engendrer un surcoût et un temps de travail plus important (Peigné et al., 2015). L'ABC peut aussi diminuer le rendement (Boerave, 2019; Peigné et al., 2015). Ces raisons peuvent expliquer la réticence de certains à passer de l'AB ou de l'AC à l'ABC. Néanmoins, ces critères sont des éléments indissociables de la paysannerie étant donné que celle-ci tend à une diminution des intrants et une perturbation minimale de l'environnement. Les critères de non-travail du sol et d'agriculture biologique sont donc conservés.

Si Louis fait de l'ABC, c'est aussi parce qu'il a choisi la biodynamie comme modèle agricole. Le Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD) définit l'agriculture biodynamique comme une « approche globale et holistique » qui vise à « élargir la compréhension de la relation de l'être humain avec la nature et, en conséquence, la manière de pratiquer l'agriculture ». Cette approche répond à tous les critères de la paysannerie mais aussi à d'autres principes particuliers comme l'usage de préparations biodynamiques et le respect des rythmes de la lune (MABD, s. d.). Bien qu'il ait été démontré que la biodynamie est une pratique agricole durable (Rigolot & Quantin, 2022), il n'existe pas de preuve que ce dernier principe a une quelconque influence (MABD, s. d.). Nous ne pouvons donc pas affirmer qu'il existe un avantage à la biodynamie en comparaison à l'ABC classique ou à la paysannerie.

¹⁷ « L'agriculture de conservation vise à un meilleur respect de la vie du sol à travers trois principes : la réduction du travail du sol (techniques sans labour), la couverture permanente des sols et des rotations de cultures adaptées. » (Vankeerberghen et al., 2014)

Blanc Bleu Mixte et Pie Rouge de l'Est, races paysannes

Le critère « Race(s) rustiques(s) » semble pertinent dans le contexte wallon au vu des différences de races choisies en fonction de l'élevage. Celui-ci était divisé en trois possibilités : vaches Holstein, croisements et races rustiques. Cependant, nous n'avions pas défini quelles races étaient définies comme rustiques. Deux races ont particulièrement été mises en avant lors des entretiens : la Blanc Bleu Mixte (ou Bleue Mixte ou Blanc Bleu Belge type mixte) (Figure 12) et la Pie Rouge de l'Est (ou Rouge Pie de l'Est ou Pie Rouge mixte) (Figure 13).



Figure 12 : Vaches BBm (Reproduit de « La Bleue mixte, une race locale d'avenir », par La spina, C. (2017). *Nature et Progrès*. <https://agriculture-natpro.be/2017/06/20/la-bleue-mixte-une-race-locale-davenir/>)



Figure 13 : Vache PRE (Reproduit de « La Pie Rouge mixte », par Colinet, F., 2010)

Les races Blanc Bleu mixte (BBm) et Pie Rouge de l'Est (PRE) sont toutes deux originaires de nos régions. Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, les éleveurs et éleveuses furent encouragés à choisir des races mixtes pour contrer la famine. Mais à partir des années 70, ils ont été contraints de se spécialiser pour répondre aux besoins de l'industrialisation, abandonnant alors peu à peu les races mixtes pour se diriger vers des taureaux Holstein dans le laitier ou Blanc Bleu Belge dans l'allaitant.

La BBm et la PRE sont aujourd’hui considérées comme en danger d’extinction en Belgique (Colinet, 2010a, 2010b). Pourtant, les races mixtes ont pourtant plusieurs avantages en comparaison aux races spécialisées dans le secteur laitier. Il s’agit de races résistantes aux maladies et qui présentent des facilités de vêlage, ce qui permet de diminuer les frais de vétérinaire (Colinet, 2010a; Glorieux, 2017; Vanvinckenroy & Walot, 2016). Elles sont aussi moins exigeantes au niveau alimentaire et mieux adaptées aux conditions difficiles (Colinet, 2010b). Malgré leur caractère mixte, elles peuvent produire des quantités relativement élevées de lait à un prix de revient inférieur à la moyenne (Servais, 2016) à quoi s’ajoute les revenus engendrés par la production possible de viande (Colinet, 2010a). Il existe tout de même quelques points négatifs comme la mauvaise qualité du pis en comparaison à la Holstein (Colinet, 2010b) et la difficulté d’éviter les consanguinités (Devalckeneer, 2019).

Par leurs caractéristiques, la BBm et la PRE peuvent être considérées comme des races paysannes. Elles répondent à plusieurs critères de la paysannerie comme la rareté des soins vétérinaires ou la moindre charge de travail demandée aux éleveurs et éleveuses. Le caractère mixte est également une façon de diversifier ses revenus et d’être résilient en cas de fluctuations du marché. L’ancrage dans l’environnement local est aussi un point important, comme nous l’avons vu dans les différentes interviews. Le critère « Races rustiques » pourrait ainsi être modifié pour qu’apparaisse cette notion de race menacée d’extinction. Les trois possibilités seraient alors : « Vaches Holstein », « Autres races et croisements » et « Vaches locales menacées d’extinction ». Dans notre échantillon, cela ne changerait que d’un point la position de Louis et Valentine, mais il serait intéressant de le tester à plus grande échelle.

Bien qu’elles soient élevées par certaines personnes interviewées, il semble rester des blocages à l’élevage de races rustiques comme les rendements plus faibles et la difficulté du génotypage. Des mécanismes existent déjà pour favoriser l’élevage de ces races comme la mise en place de la mesure agro-environnementales (MAE) MB11 qui vise à protéger les espèces menacées (Natagriwal, s. d.). Des projets de sélection ont aussi vu le jour comme Bluesel qui a pour objectif d’« assurer la conservation et la sélection de la Bleue Mixte » (Colinet et al., 2011). Ces initiatives seront sans aucun doute à encourager si nous souhaitons conserver ces races paysannes.

Critères non remplis

Nous pouvons voir sur la figure 11 que aucun paysan interviewé ne remplit l’ensemble des critères. En effet, cinq critères repris dans le tableau 3 ne sont remplis par personne. Ils peuvent être modifié en conséquence, selon le tableau 7. La figure 14 présente la modification de l’échelle du paysanisme selon ces changements. On observe un déplacement général vers la droite, ce qui semble logique puisque l’échelle est adaptée favorablement pour mieux correspondre aux

pratiques des éleveurs interviewés, sauf dans le cas de Louis qui perd un point à cause de la race qu'il élève (Zimmental).

Tableau 7 : Modifications des critères non remplis par les participants (Réalisé par l'autrice)

Critère	Modification des possibilités	Raisons
Mécanisation	0 : Robot de traite 1 : Salle de traite 2 : Traite en prairie	La mécanisation semble inévitable dans le secteur laitier pour gagner du temps. La seule différence notable entre les élevages est le type de traite
Vétérinaire	0 : Visites fréquentes d'un vétérinaire 1 : Visites occasionnelles d'un vétérinaire	Des visites occasionnelles d'un vétérinaire sont inévitables pour s'assurer de la bonne santé des animaux.
Séparation des veaux	Aucune modification.	Des exemples d'élevage où les veaux restent sous la mère existent. Cependant, ce critère fait débat (Mikuš et al., 2020; Stěhulová et al., 2008) et pourrait être approfondi.
Coopération avec d'autres fermiers	Aucune modification	Le peu de coopération semble venir du fait qu'il n'y a pas suffisamment de paysans aux alentours. Il pourrait donc être amélioré à l'avenir.
Charge de travail	0 : Travail intense 1 : Recherche d'un travail moins intense	Voir chapitre suivant

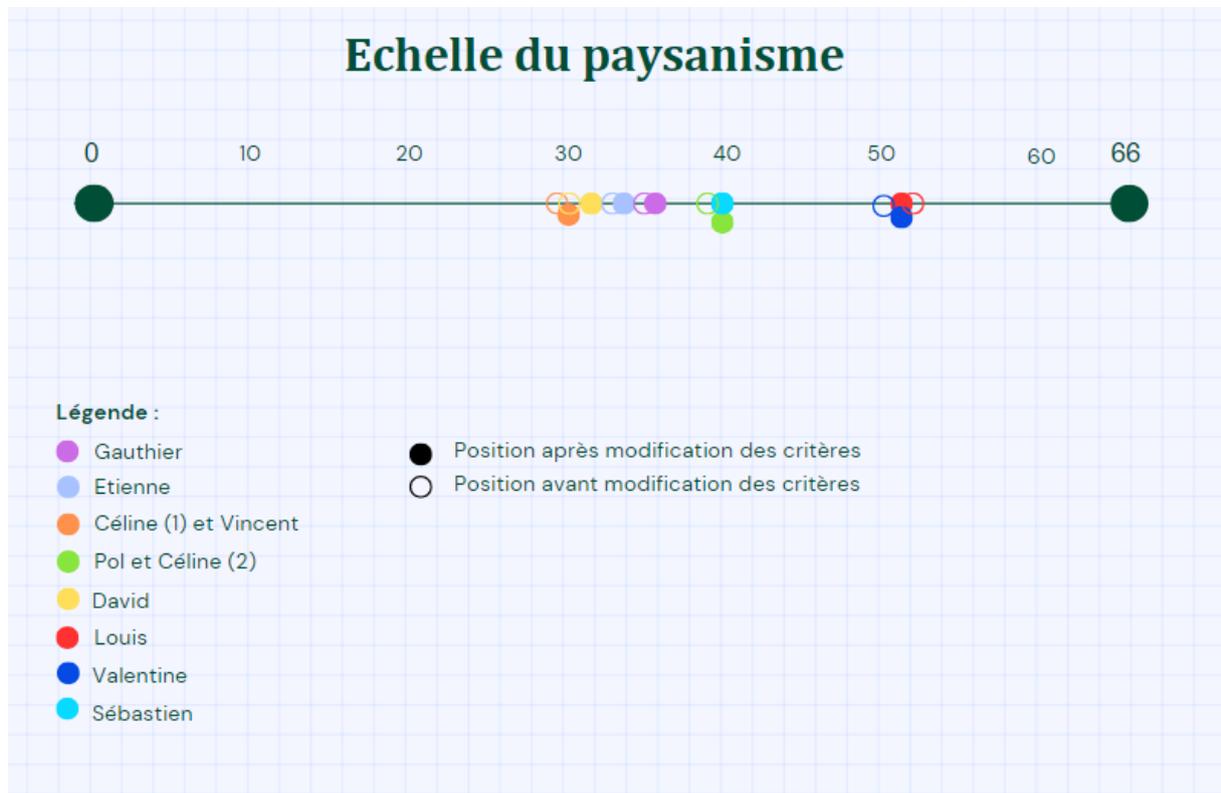


Figure 14 : Echelle du paysanisme après modification de certains critères mais sans différenciation par région (Réalisé par l'autrice à l'aide de Canva)

Modification de la définition du paysan laitier

Si l'on prend en compte les modifications apportées plus haut concernant la région agricole et les critères non-remplis, nous obtenons l'échelle présentée à la figure 15. Nous pouvons en conclure que les critères paysans définis au départ étaient relativement corrects mais sous-estimait légèrement le degré de paysanisme. Les modifications concernant la région agricole sont celles ayant eu le plus grand impact puisque la ferme de Pol et Céline (2) est remontée de cinq points vers la droite.

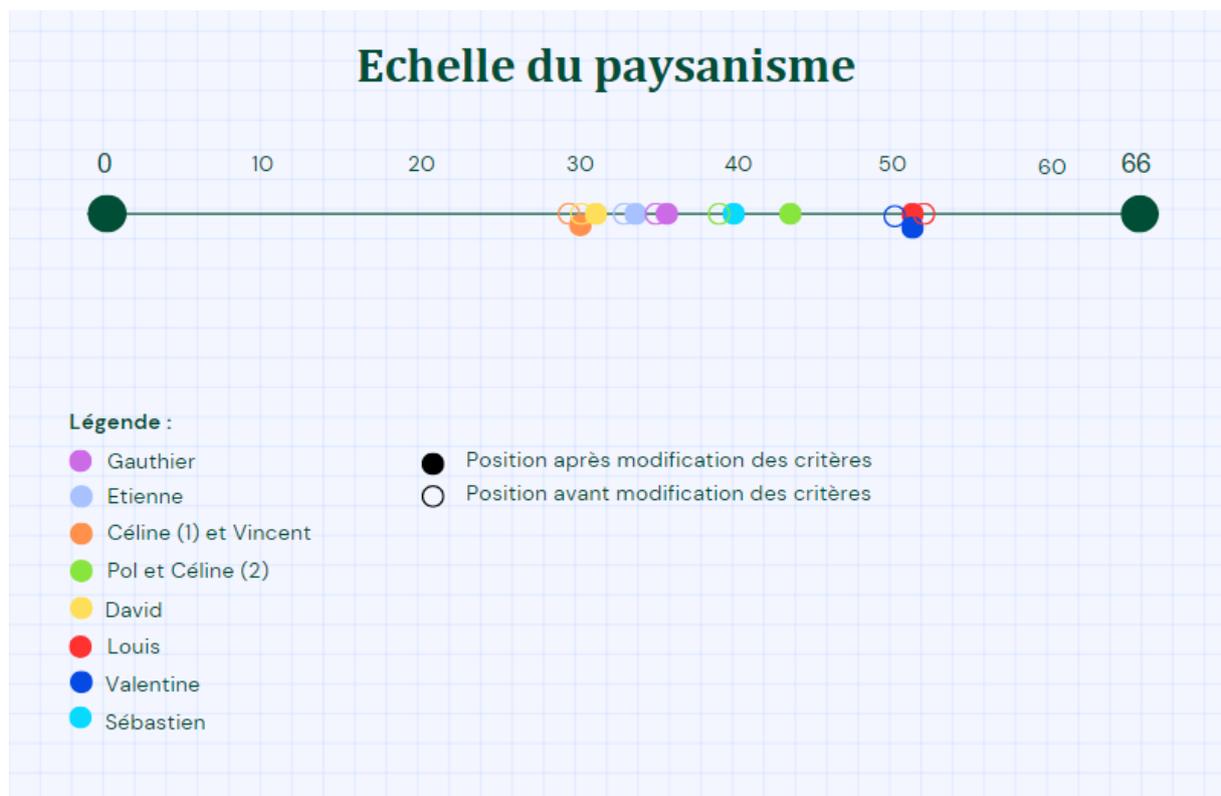


Figure 15 : Echelle finale du paysanisme après modification des critères (Réalisé par l'auteurice à l'aide de Canva)

Au vu des éléments ci-dessus et des résultats, nous pouvons comparer le profil du paysan laitier que nous avons défini à la page 21 au contexte wallon. Cette modification est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Comparaison entre l'idéal paysan et le paysan laitier wallon moyen (Réalisé par l'autrice)

Thèmes	Idéal paysan	Paysan wallon
Crop diversity, Animal diversity et Diversification	Le paysan laitier a des cultures sur sa ferme. Celles-ci sont composées de légumineuses et de céréales de plusieurs variétés ainsi que de prairies temporaires. Il élève au moins une autre espèce que les vaches laitières et tous les animaux sont de races plutôt rustiques. Il produit et transforme plusieurs productions.	Le paysan laitier a des cultures sur sa ferme lorsque la région agricole où il se situe le permet . Celles-ci sont composées de légumineuses et de céréales de plusieurs variétés ainsi que de prairies temporaires. Il élève parfois une autre espèce que les vaches laitières et certain s animaux sont de races plutôt rustiques, avec une préférence pour les races locales menacées d'extinction . Il produit (et transforme) plusieurs productions.
Ecological landscape management	Il réalise des rotations dans ses cultures. Le paysage est relativement complexe (haies, arbres, bandes fleuries...).	Il réalise des rotations dans ses cultures. Le paysage est relativement complexe (haies, arbres, bandes fleuries...).
Balanced stocking rate	Le fumier produit n'est pas exporté mais utilisé entièrement sur la ferme. Il produit suffisamment de paille et n'a donc pas besoin d'échanger son fumier pour en obtenir.	Le fumier produit n'est pas exporté mais utilisé entièrement sur la ferme. Lorsqu'il a la possibilité d'avoir des cultures , il produit suffisamment de paille et n'a donc pas besoin d'échanger son fumier pour en obtenir.
Ban of pesticides to crop, Ecological crop management et Ecological pasture management	Il n'utilise aucun produit chimique sur ses cultures et ses pâtures ni de semences traitées. Il utilise son fumier et son lisier sur ses cultures et des couverts végétaux diversifiés. Il n'ajoute pas de NPK de synthèse sur ses cultures et ses pâtures. Il travaille en labour réduit voire en semis direct quand cela est possible. Il pratique le pâturage tournant dynamique.	Il tend à n'utiliser aucun produit chimique sur ses cultures et ses pâtures ni de semences traitées. Il utilise son fumier et son lisier sur ses cultures et des couverts végétaux diversifiés. Il ajoute le moins possible de NPK de synthèse sur ses cultures et ses pâtures. Il travaille en labour réduit voire en semis direct quand cela est possible. Il pratique le pâturage tournant dynamique.
Ban of veterinary treatments	Il ne donne pas de vermifuge de synthèse ni d'antibiotiques à ses animaux. Il ne pratique pas d'insémination artificielle ni de césarienne. Le vétérinaire est rarement appelé, il favorisera les techniques alternatives comme l'homéopathie.	Il ne donne pas de vermifuge de synthèse ni d'antibiotiques à ses animaux. Il réalise des inséminations naturelles ou un mix entre naturelles et artificielles . Il ne pratique pas de césarienne. Le vétérinaire est appelé de manière régulière mais pas systématique .
Upstream autonomy	Son système est basé principalement sur le pâturage. Il supplémente le moins possible. La nourriture produite sur la ferme est riche en protéines et le foin est de haute qualité nutritionnelle. Il n'achète pas de concentrés ni de poudre de lait et, si cela est vraiment nécessaire, il achètera des co-produits d'entreprises locales et/ou des concentrés sans soja. Il nourrit le moins possible au maïs. Il conserve ses semences et les réutilise. Il achète des machines en commun avec d'autres agriculteurs. Il n'élève pas d'animaux de compétition (type concours de beauté).	Son système est basé principalement sur le pâturage. Il supplémente le moins possible. La nourriture produite sur la ferme est riche en protéines et le foin est de haute qualité nutritionnelle. Il n'achète pas de concentrés ni de poudre de lait et, si cela est vraiment nécessaire, il achètera des co-produits d'entreprises locales et/ou des concentrés sans soja. Il nourrit le moins possible au maïs. Il conserve ses semences et les réutilise. Il achète quelques machines en commun avec d'autres agriculteurs. Il n'élève pas d'animaux de compétition (type concours de beauté).

Tableau 8 (Suite)

Safekeeping of value added et Downstream autonomy	Les produits de la ferme sont vendus en vente directe ou via des circuits courts et pas à l'agro-industrie. Les animaux sont engraisés et les produits transformés sur place. Il ne produit pas de culture industrielle et n'a pas de contrat industriel ou de terres louées à l'agro-industrie.	Les produits de la ferme sont vendus en majorité en vente directe ou via des circuits courts. Les animaux peuvent être engraisés sur place. Une partie de la production est transformée sur place. Il cultive parfois certaines cultures dites « industrielles » (type pommes de terre, betterave...) pour augmenter sa marge bénéficiaire. Il n'a pas de contrat industriel ou de terres louées à l'agro-industrie.
Workforce intensity et Mechanisation intensity	L'agriculture est son activité principale. Le travail par ETP n'est pas trop intense. La famille travaille sur la ferme et a un pouvoir de décision. L'élevage est peu mécanisé.	L'agriculture est son activité principale. Il souhaite diminuer la quantité de travail par ETP. La famille travaille sur la ferme et a un pouvoir de décision. L'élevage est mécanisé mais la traite n'est pas robotisée.
On-farm human resourcefulness, Non-mainstream information network et Ecological knowledge	Il réalise des essais sur sa ferme. Il suit des formations, cherche des informations sur différents sujets, notamment sur internet, échange avec d'autres agriculteurs et visite d'autres fermes. Il fait partie de groupes de travail ou de discussion et se rend à diverses rencontres/conférences. Il est autonome des conseillers de l'agro-industrie. Il a une démarche réflexive sur son travail et souhaite être plus durable.	Il réalise des essais sur sa ferme. Il suit des formations, cherche des informations sur différents sujets, notamment sur internet, échange avec d'autres agriculteurs et visite d'autres fermes. Il fait partie de groupes de travail ou de discussion et se rend à diverses rencontres/conférences. Il est autonome des conseillers de l'agro-industrie. Il a une démarche réflexive sur son travail et souhaite être plus durable.
Revitalise rural development	Il accueille plusieurs activités sur sa ferme (type workshops), il a un magasin à la ferme où il vend ses produits ainsi que d'autres produits locaux et/ou il vend à d'autres initiatives locales comme des coopératives, des magasins locaux, des restaurants...	Il accueille plusieurs activités sur sa ferme (type workshops), il a un magasin à la ferme où il vend ses produits ainsi que d'autres produits locaux et/ou il vend à d'autres initiatives locales comme des coopératives, des magasins locaux, des restaurants...
Quality of products et Cattle well-being	Les produits sont bio, même si ce n'est pas toujours labellisés. Lorsque les animaux sont à l'étable, ils sont en stabulation paillée. L'insémination est naturelle et les vaches vêlent seules. Les veaux sont laissés le plus longtemps possible avec leur mère. La vie des vaches est plus longue que la moyenne ainsi que l'âge du premier vêlage et l'intervalle entre les vêlages.	Les produits tendent à être bio, même si ce n'est pas toujours labellisés. Lorsque les animaux sont à l'étable, ils sont en stabulation paillée. Les veaux sont laissés le plus longtemps possible avec leur mère. La vie des vaches est plus longue que la moyenne ainsi que l'âge du premier vêlage et l'intervalle entre les vêlages.
Favouring farming community's cohesion	Il est proche des agriculteurs voisins. Il collabore régulièrement avec eux et ils s'entraident en cas de difficulté. Il prête ses machines en cas de besoin.	Il est proche des agriculteurs voisins lorsque ceux-ci ne sont pas trop éloignés des pratiques paysannes. Il aide et prête ses machines en cas de besoin.
Concern for people's wellbeing	Il accueille des stagiaires et/ou des étudiants. Il organise des portes ouvertes et est souvent en contact avec les consommateurs. Le personnel est impliqué dans la prise de décision.	Il accueille des stagiaires et/ou des étudiants. Il organise des portes ouvertes et est souvent en contact avec les consommateurs. Le personnel est impliqué dans la prise de décision.

2. Vérification de l'hypothèse

Dans le chapitre de contextualisation, nous avons ainsi fait l'hypothèse que la paysannerie serait une solution pour contourner les contraintes rencontrées dans les exploitations industrielles. Nous allons maintenant la discuter en fonction des résultats présentés au chapitre précédent.

Réponses aux quatre contraintes de De Herde (2021)

La charge de travail : nombre d'heures prestées, absence de vacances, vie sociale compromise, incertitudes constantes

La charge de travail semble être tout aussi conséquente dans les fermes paysannes que dans les industrielles. En effet, plus une ferme est paysanne, moins la charge de travail est conséquente au niveau de l'élevage mais plus elle l'est au niveau de la transformation et de la vente. C'est ce qu'on observe chez Valentine qui a un plus petit troupeau et peu de soins à réaliser, mais qui se plaint de sa charge de travail dans son magasin.

La pratique de la monotraite pourrait être une piste, mais celle-ci entraîne une perte de productivité importante (jusqu'à 50%), surtout si les vaches n'y sont pas adaptées (Larroque et al., 2011; Remond & Pomies, 2005), elle ne semble donc pas recommandable. La mécanisation présente dans les élevages plus industrialisés permet, par contre, une diminution du temps de travail. C'est le cas chez Gauthier et Etienne qui sont plus à gauche sur l'échelle du paysanisme, mais qui gagne du temps grâce à leurs robots de traite. Ainsi, à nombre égal de vaches, la charge de travail serait finalement moins importante dans les fermes industrielles.

La difficulté de trouver de la main d'œuvre ainsi que la faible reprise des jeunes sont quant à elles communes aux élevages industriels et paysans.

Le contexte institutionnel : nombreuses règles changeantes et travail administratif conséquent

L'adaptation aux changements de réglementation tels que ceux de la PAC 2023-2027 semble ne pas être un problème dans les fermes paysannes. Les éleveurs et éleveuses interviewés ne sont que très peu touchés car ils répondent souvent déjà aux nouvelles demandes. Des éléments comme la réduction du travail du sol et des intrants, le maillage écologique ou encore l'autonomie fourragère, encouragés par la nouvelle PAC (Agriculture en Wallonie, 2024), étaient tous déjà mis en place dans les fermes visitées.

Cependant, la charge administrative est, quant à elle, particulièrement conséquente dans les fermes paysannes. D'une part, les éleveurs et éleveuses ont les mêmes contraintes administratives, déjà chronophages, que n'importe quelle ferme. De plus, des contraintes sont ajoutées à cause de certaines pratiques paysannes comme l'agriculture biologique ainsi que la transformation et la

vente à la ferme. Dans le premier cas, les démarches administratives sont celles de la certification bio et de son renouvellement annuel. Dans le second cas, les démarches administratives sont demandées par l'AFSCA. A nouveau, les interviewés indiquent des contraintes identiques à n'importe quelle entreprise alimentaire. Bien que certains assouplissements existent pour les entreprises de petite taille (AFSCA, 2017, 2022), les transformateurs et transformatrices interviewés les trouvent insuffisants. Ces assouplissements sont soumis à des conditions très strictes (voir figure 16 (AFSCA, 2022)), qui ne sont pas toujours remplies par les éleveurs se considérant comme « de petite taille ». De plus, même lorsqu'ils sont éligibles à ces assouplissements, la charge reste trop importante pour eux.

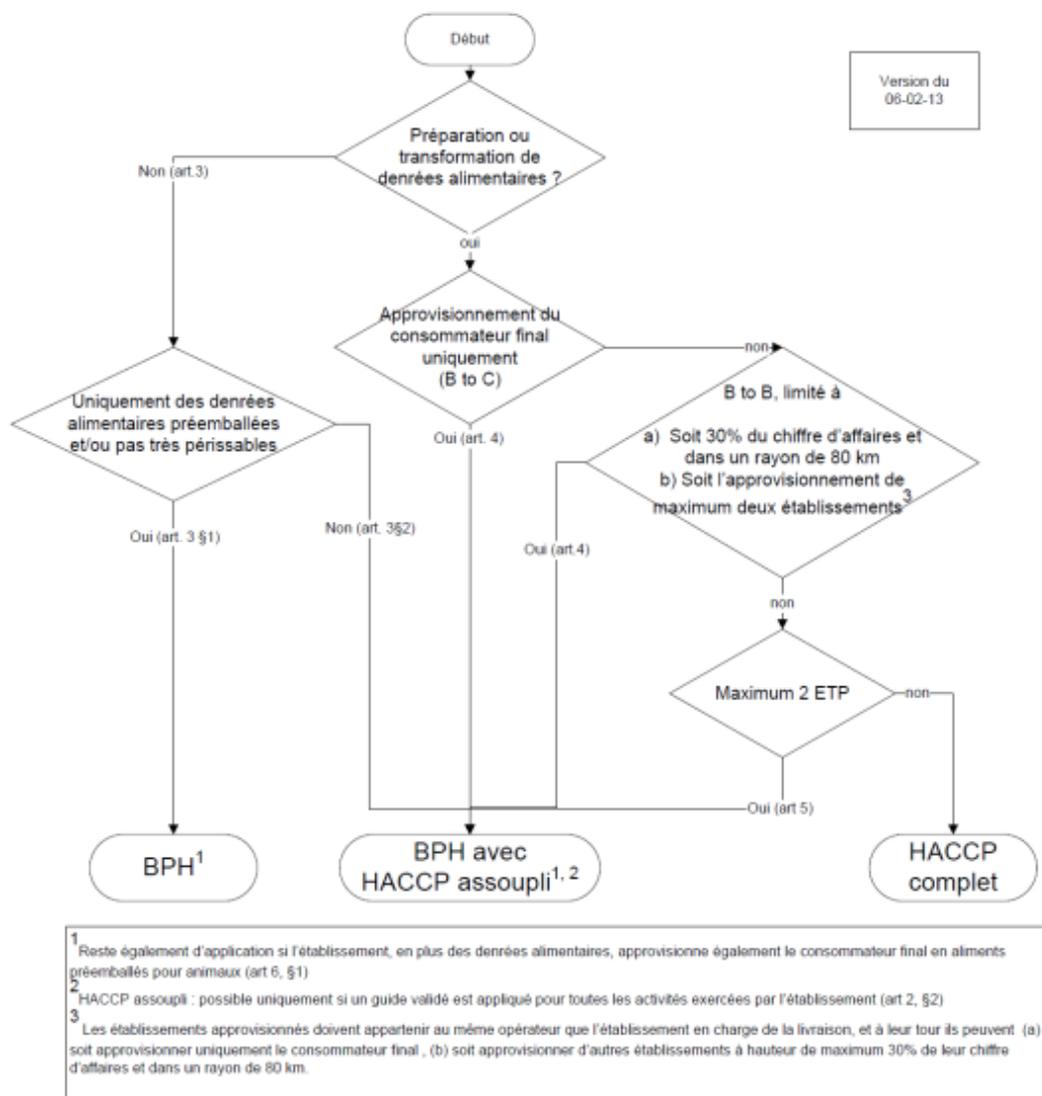


Figure 16 : Conditions d'assouplissement de l'autocontrôle par l'AFSCA (Reproduit de « Assouplissements pour certains établissements, par AFSCA (2022). AFSCA. <https://favv-afscA.be/fr/assouplissements-pour-certains-etablissements>)

L'accès à des ressources financières, la basse rémunération et les bénéfices irréguliers

Même si la paysannerie permet une plus grande autonomie vis-à-vis de l'industrie, les éleveurs et éleveuses indiquent que leur salaire reste bas en comparaison au nombre d'heures prestées. Ils ressentent la pression sur les prix même lorsqu'ils ne vendent pas à l'industrie car les consommateurs et consommatrices souhaitent payer un prix similaire à ceux des grandes surfaces.

Le circuit court¹⁸ reste un moyen de mieux contrôler sa marge bénéficiaire et d'améliorer la redistribution de la plus-value au profit de l'agriculteur, mais la charge de travail qui est ajoutée lors de la transformation et/ou de la vente à la ferme est non-négligeable dans le calcul de la rentabilité (Léonard, 2010; Plateau et al., 2016). Finalement, une complémentarité entre le circuit court et le circuit long serait plus avantageuse pour les éleveurs et éleveuses (Plateau et al., 2016). Cela est confirmé par certaines interviews mais il semble favorable de choisir la vente via des coopératives à finalité sociale¹⁹, comme Valentine, ou des laiteries plus petites et défendant des valeurs paysannes, comme David, plutôt qu'à l'agro-industrie.

Il n'est pas possible avec les données à notre disposition d'identifier une différence de revenu entre les élevages paysans et industriels.

L'accès au foncier

L'augmentation des prix du foncier et la rareté des terres arables semblent toucher tout autant les paysans et paysannes que les exploitations industrielles. Cela pourrait même être plus contraignant dans le cas paysan vu que certains changements de pratiques demandent une surface plus importante, comme nous l'avons vu dans le cas du bio.

De plus, il s'agit d'un frein non négligeable à l'amplification de la repaysanisation puisqu'une partie des paysans et paysannes sont des personnes n'ayant jamais pratiqué l'agriculture et qui n'ont donc pas de terre à leur disposition.

Résumé

En résumé, nous ne pouvons pas valider l'hypothèse selon laquelle la paysannerie permet de contourner les contraintes rencontrées dans les élevages industriels. En effet, la majorité des contraintes sont identiques. La seule contrainte évitée est celle de l'adaptation aux normes

¹⁸ Défini comme un circuit de vente comprenant au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur (Léonard, 2010)

¹⁹ Une entreprise à finalité sociale « développe son activité commerciale au profit d'une finalité sociale, c'est-à-dire que le but recherché n'est pas de procurer aux associés un enrichissement patrimonial. » (de Châtelet, s. d.)

environnementales, mais il est possible que cela change à l'avenir en fonction des modifications de la PAC. A l'inverse, la charge de travail, la lourdeur administrative et la difficulté d'accès au foncier seraient d'avantage problématiques dans les élevages paysans.

Autres contraintes

Au-delà des quatre contraintes identifiées par De Herde (2021), nous avons également mentionné trois défis globaux de l'élevage industriel auxquels la paysannerie peut apporter une réponse : l'économie, l'écologie et l'éthique. Cela est confirmé par les interviews.

Premièrement, les paysans laitiers wallons utilisent les trois stratégies définies par Roep et Van der Ploeg (2003) : les pratiques agricoles et le lien avec le consommateur sont modifiés par rapport à un élevage industriel (*Deepening*), les fermes sont diversifiées et ne se limitent pas à la production de lait (*Broadening*) et les ressources sont utilisées dans l'optique d'être autonome (*Regrounding*). Nous avons observé que la plupart des fermes visitées s'inscrivent dans un modèle économique différent, qui ne met pas le profit monétaire comme priorité mais plutôt une prospérité globale et une richesse qui va bien au-delà de l'argent. En outre, les paysans et paysannes portent une attention particulière à la mondialisation. Plusieurs ont mentionné qu'ils souhaiteraient des échanges plus justes et respectueux des réalités nationales de chacun.

Deuxièmement, les éleveurs et éleveuses ont tous pour objectif d'améliorer leur durabilité écologique. Cela s'illustre par plusieurs éléments : la diversification, le travail du sol réduit, la faible utilisation d'intrants ou encore le choix des races. Cependant, nous ne pouvons pas affirmer que la paysannerie wallonne s'inscrit dans un changement de paradigme à l'heure actuelle. Bien que les pratiques diffèrent du circuit industriel classique, on retrouve encore de forts liens avec celui-ci, notamment au niveau de la vente, qui ne permettent pas de démontrer un processus de changement global. Les raisons de ce non-changement seront expliquées au point 3.

Troisièmement, l'éthique de la terre est très présente dans les élevages paysans wallons. Elle est représentée par les pratiques citées précédemment mais aussi par la relation particulière avec les vaches. L'importante sensibilité ressentie par les éleveurs lorsqu'ils parlent de leurs animaux montre qu'ils ne sont pas simplement considérés comme des objets. Il en est de même avec le sol qui n'est pas vu comme un outil de travail mais comme un organisme à part entière dont il faut prendre soin.

En somme, nous pouvons confirmer que la paysannerie est une piste sérieuse pour répondre aux enjeux économiques, écologiques et éthiques globaux de l'agriculture. Nous allons maintenant essayer de comprendre comment les contraintes présentées ci-dessus peuvent être diminuées afin d'encourager les éleveurs et éleveuses à passer à un modèle paysan.

3. Pistes pour encourager la transition paysanne

Quatre grands freins à la transition ont été identifiés par les éleveurs et éleveuses : la pression de l'agro-industrie, la mentalité difficile dans le milieu agricole, les politiques et réglementations inadaptées et la charge de travail trop conséquente. Cela confirme les freins identifiés dans la contextualisation. Dans ce chapitre, nous tenterons de trouver des solutions pour surmonter ces difficultés à travers les initiatives existantes et celles proposées dans les entretiens.

La théorie des niches

Tout d'abord, essayons de comprendre le mécanisme qui permettrait à la paysannerie de s'intégrer dans le système dominant : la théorie des niches. Selon celle-ci, nous évoluons dans un environnement où nos trajectoires sont orientées par des règles, des habitudes et des transmissions de savoir. Tous ces éléments, auxquels on doit ajouter les infrastructures, les technologies et le matériel, forment ensemble des « systèmes socio-techniques » dans lesquels existe une certaine inertie auto-renforçante (Maréchal, 2012).

Malgré la pression sélective du régime socio-technique, des innovations peuvent émerger. Elles apparaissent dans ce que nous appelons des « niches », où de nouvelles routines peuvent se développer. Leur création peut s'expliquer par diverses raisons comme des tensions ou la possibilité d'une crise dans le paysage actuel. Ces niches peuvent être des nouvelles technologies, des nouvelles organisations, des nouveaux projets ou même des nouveaux concepts. La paysannerie peut donc être considérée comme l'une d'entre elles. Le mécanisme d'entrée de ces innovations dans le régime dominant est illustré à la figure 17 (Geels, dans De Herde, 2021).

Afin d'analyser ces nouvelles trajectoires, nous devons considérer le contexte socio-institutionnel et socio-politique dans lequel elles évoluent (De Herde, 2021; van Gameren et al., 2015; Vermunt et al., 2020). Au vu du contexte laitier exposé dans le chapitre 1, les changements de régime semblent particulièrement dépendants des différentes parties prenantes du secteur et de leur participation à la transition. Il est donc nécessaire qu'une grande partie de celles-ci changent de paradigme pour renverser le système dominant. La niche paysanne doit être protégée et soutenue par tous les acteurs pour entrer durablement dans le régime. Cela peut être fait par des mesures publiques et privées, de la mise à disposition de ressources ou encore de la recherche et développement (van der Ploeg, 2014; Vermunt et al., 2020). Sans cela, il y a donc un risque pour qu'on assiste à nouveau à une dépaysonisation en Wallonie.

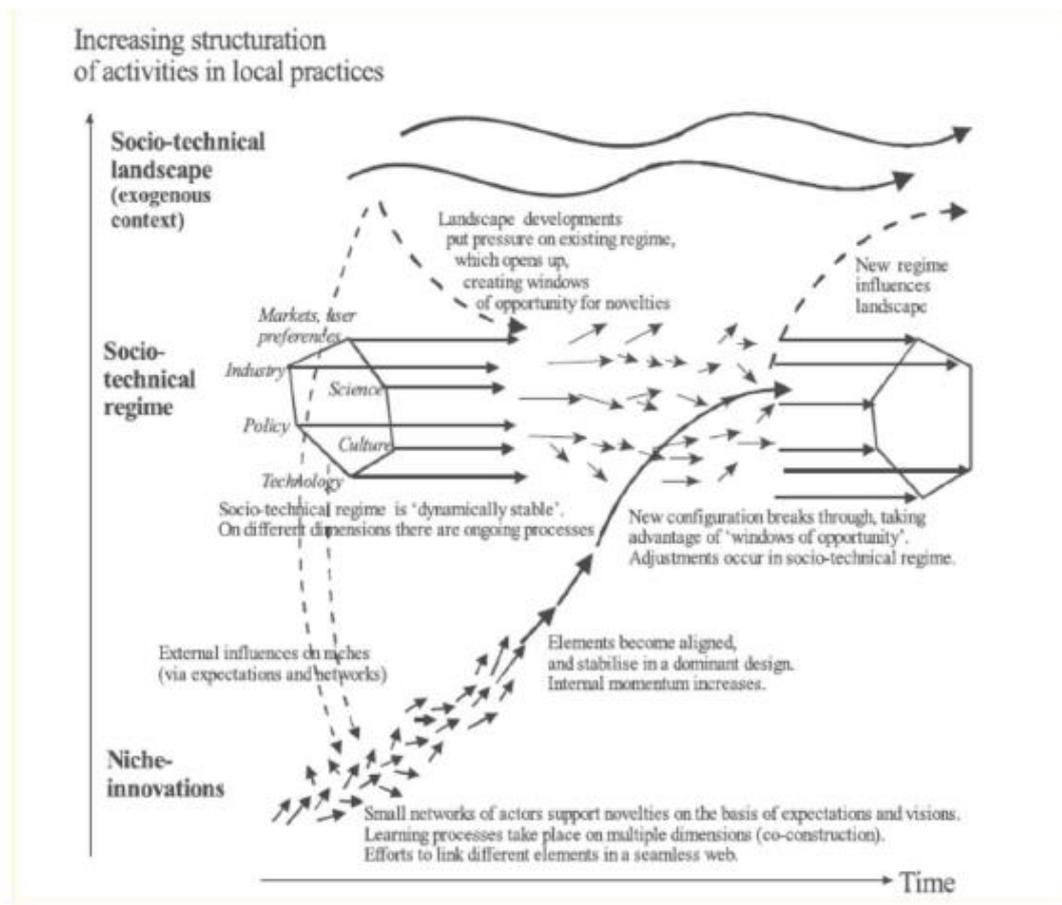


Figure 17 : Représentation des processus de transition (Reproduit de « Challenges of collective agency in transition pathways : the case of the Walloon dairy sector » par Geels, dans de Herde, V., 2021)

Les initiatives existantes en Europe et en Belgique

Bien que des efforts puissent encore être faits, nous observons déjà un soutien à la transition en Wallonie, et plus généralement dans toute l'Europe. Un exemple est la demande de la Commission Européenne en 2015 d'un groupe de travail multi-sectoriel sur l'alimentation pour éviter l'effet silo qui entoure la PAC. La même année, la FAO lance le « Sustainable Food Systems Program » qui vise à accélérer la transition vers un système alimentaire durable (IPES-Food, 2016). En Belgique, de plus en plus d'initiatives territoriales voient le jour pour promouvoir l'agriculture paysanne. On peut citer les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) ou les Groupes d'Achats Solidaires à l'Agriculture Paysanne (GASAP). Ces projets sont généralement soutenus par les instances politiques locales (Bousbaine, 2020), mais restent marginales par rapport à l'agriculture industrielle.

Malgré ces initiatives, nous avons pu constater dans les entretiens que les éleveurs et éleveuses n'étaient pas satisfaits par le soutien qu'on leur propose et les tentatives de transition semblent avoir un succès limité. Cela peut s'expliquer par la plus grande importance des considérations

économiques par rapport aux considérations de durabilité dans les différentes instances (Maréchal, 2012). En effet, on observe des liens et interférences entre les réformes de la PAC et l'Organisation mondiale du commerce (Nallet, dans Leblanc, 2010) ou encore des mentions de « marché à l'international » et de « compétitivité du secteur laitier » dans les programmes de développement rural français (Hugonnet et al., 2018). Dans le podcast « Bons plants » (Schepman, 2019), un maraîcher français explique : « Pour les chambres d'agriculture, [l'agriculture paysanne] n'a toujours aucun sens. Il faut montrer qu'on est rentable ». Cela correspond aux ressentis des personnes interrogées dans le cadre de ce travail. Malgré les réformes, le secteur agricole semble donc toujours être dans une ère productiviste. Les décisions politiques, bien qu'existantes, sont encore insuffisantes pour surmonter l'inertie du système dominant (Cowan & Gunby, 1996).

Les propositions des éleveurs et éleveuses

Pour rentrer durablement dans le système dominant ou même (re)devenir le système dominant, les éleveurs et éleveuses ont proposés diverses pistes que nous allons analyser.

De nouvelles filières

Actuellement, il est difficile pour les producteurs passant par des laiteries d'obtenir des prix rémunérateurs, notamment parce que les prix ne sont pas fixés. Afin d'être plus autonome, certains se tournent vers la transformation et la vente à la ferme, mais nous avons vu que cela peut être d'autant plus contraignant, et il s'avère que leurs revenus restent légèrement inférieurs en moyenne. (Plateau et al., 2016)

Ainsi, les éleveurs proposent la création de nouvelles filières²⁰ et la coopération avec d'autres acteurs. Cela a en effet de nombreux avantages comme le transfert de responsabilité vers une structure externe. Ces nouvelles filières peuvent aussi permettre une meilleure valorisation des différents métiers impliqués dans la chaîne. Mais un projet comme celui-là prend du temps pour trouver une bonne dynamique, ce que n'ont pas les agriculteurs et agricultrices. De plus, comme l'avait mentionné Valentine, certains chaînons sont manquants pour créer une filière complète ou coûtent trop chers par rapport à l'attente du client (Plateau et al., 2016). En réponse à cela, Plateau et al. (2016) proposent d'avoir « une vision élargie de la proximité et du court ». En effet, ce n'est pas parce que certains déplacements ne sont pas optimaux que la filière sera moins durable. Il est aussi important de mutualiser un maximum les ressources comme les ateliers de transformation, les espaces de stockage ou les lieux de vente.

²⁰ « La notion de filière renvoie à la succession de rôles au sein d'une chaîne d'activité économique » (Plateau et al., 2016)

De l'import-export plus juste

L'import-export a été mentionné dans plusieurs interviews. Les éleveurs expliquent qu'ils ne sont pas contre les échanges, mais qu'ils souhaiteraient voir les mêmes règles appliquées partout pour ne pas souffrir de la concurrence déloyale. Il s'agit pour eux d'un élément clé, sans lequel les prix ne pourront jamais être suffisamment rémunérateurs en Wallonie car les importations exercent une trop grande pression vers le bas. On observe en effet une perte de souveraineté alimentaire suite à la libéralisation des échanges (Paquin, 2016).

Paquin (2016) identifie deux grandes pistes pour améliorer la qualité des échanges et éviter ainsi que nos paysans en pâtissent :

1. Déterminer des standards sociaux et environnementaux plus élevés dans les accords avec, par exemple, des taxes ou des subventions en fonction des pratiques, appliquées par tous les pays signataires. Faire en sorte que ces mesures soient souveraines aux mesures économiques.
2. Replacer la fonction alimentaire de l'agriculture au-devant de la scène, avant toute fonction économique. Réaliser des études d'impacts sur l'agriculture avant la signature d'un accord pour évaluer les conséquences économiques et environnementales sur les paysans.

Un meilleur calcul de la durabilité

Le calcul de la durabilité d'une exploitation est souvent fait en fonction de l'émission de gaz à effet de serre (GES), d'après les éleveurs interviewés. Certains élevages paraissent alors moins durables lorsqu'ils suivent un modèle paysan que des élevages industriels. Or, la durabilité peut s'évaluer par bien d'autres critères que les GES comme la contribution à la biodiversité, l'entretien des paysages, la préservation des sols et de l'eau, la réduction des déchets, le développement rural, la création d'emploi... (Bellec-Gauche et al., 2015)

Pour illustrer cela, prenons l'exemple de Van Stappen et al. (2015) qui ont étudié les impacts environnementaux de la culture de blé bio et conventionnel en Belgique. Leur conclusion est que les impacts environnementaux dépendent fortement de l'unité : si l'on se base sur la masse de blé produite, c'est l'agriculture bio qui a le plus d'impact, si l'on se base sur le nombre d'hectares, c'est l'agriculture conventionnelle. Ceci confirme que, en se basant uniquement sur les rendements, les conclusions tirées peuvent être erronées, comme le mentionnait certains éleveurs. Dans ce cas, les laiteries pourraient en effet favoriser les fermes conventionnelles, sans prendre en compte les impacts globaux. C'est pourquoi il serait opportun de créer une liste de critères communs pour définir la durabilité d'une ferme afin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité.

Une administration plus efficace

La charge de travail dans le secteur laitier semble difficilement réductible. Travailler avec des animaux demande du temps et de la disponibilité. Ce qui pourrait aider les éleveurs au quotidien serait de ne plus devoir passer autant de temps à effectuer des tâches administratives, afin de se consacrer entièrement à leur travail de fermier. En effet, toutes les personnes interviewées demandent une simplification de ces tâches et une meilleure efficacité des services administratifs.

Cela passe premièrement par une simplification des documents à remplir. Actuellement, le manuel d'aide pour remplir sa déclaration de superficie (obligatoire pour obtenir les subsides de la PAC) fait 153 pages (SPW, s. d.) ; un nombre colossal quand on travaille plus de 80 heures par semaine. A cela s'ajoute d'autres déclarations pour certains comme celles de l'AFSCA ou les certifications bio dont nous avons parlé plus haut. Il est ainsi urgent de diminuer la quantité de documents à remplir.

Ensuite, il serait intéressant de mieux adapter les services administratifs à la réalité agricole. En effet, les agriculteurs et agricultrices se voient dans l'obligation de poser leurs questions dans les heures de bureau, ce qui ne correspond pas à leur rythme de travail. Il arrive également que les réponses ne leur parviennent qu'après plusieurs jours, même en cas d'urgence. Le secteur laitier ne permet pas toujours d'attendre ni de travailler uniquement entre 9 heures et 17 heures. Ainsi, des permanences pourraient par exemple être créées en soirée ou le week-end pour que les paysans ne doivent pas choisir entre s'occuper de leur troupeau et remplir leurs obligations administratives. Il est également indispensable que les différents services communiquent de manière plus efficace afin d'éviter des situations où les éleveurs reçoivent deux informations différentes en fonction de la personne à qui ils parlent.

Un accès plus simple à la main d'œuvre

Une dernière piste est la facilitation de l'accès à de la main d'œuvre agricole. En effet, on observe un manque criant de main d'œuvre dans le secteur agricole, comme l'ont mentionné plusieurs éleveurs. Cela peut s'expliquer notamment par la diminution de l'aide familiale sur les fermes et le manque de culture du salariat dans le secteur agricole mais aussi par la pénurie de main d'œuvre amplifiée avec la pandémie du Covid-19 (Agreen-Job²¹, 2022). De plus, l'engagement d'un employé représente un coût supplémentaire. Pour aider les éleveurs et éleveuses à trouver des employés, nous pouvons envisager deux solutions :

1. De l'accompagnement des éleveurs et éleveuses dans leur démarches d'embauche (Agreen-Job, 2022). Cet accompagnement doit être administratif mais aussi financier. Une

²¹ Agreen-Job est un projet Interreg franco-belge qui « vise à mettre à l'emploi durable des demandeurs d'emploi dans l'agriculture, dans une démarche d'insertion professionnelle » (Agreen-job, 2020)

aide à l'emploi pourrait être envisagée comme celles existant dans les secteurs de l'Horeca et de l'artistique (Forem, s. d.) ;

2. La réinsertion professionnelle via des travaux agricoles et une meilleure visibilité des offres d'emploi agricoles dans les organismes aidant les demandeurs d'emploi (Agreen-Job, 2022; Collège des producteurs, 2024) ;

En outre, la création d'une communauté telle que l'envisageaient Valentine et Louis pourrait aider à diminuer la charge de travail sans devoir envisager le salariat. Cela peut se faire, par exemple, en offrant des produits aux personnes aidant sur la ferme. Ce type de projet existe déjà dans d'autres secteurs agricoles, comme à Lierneux où un maraîchage participatif a vu le jour (Terra Vivre, s. d.). Néanmoins, il faudrait pour cela mieux informer le grand public sur le milieu agricole pour créer un intérêt pour ce genre de pratiques.

Résumé

Nous avons identifié cinq grandes pistes de solution pour aider les éleveurs et éleveuses paysannes dans leur quotidien mais aussi faciliter la transition d'autres élevages. La plupart d'entre elles ne sont envisageables qu'avec l'aide des pouvoirs publics mais aussi avec le soutien de la population. Il est urgent que la Wallonie, et plus encore l'Europe, s'interrogent sur le modèle agricole qu'elles veulent promouvoir et qu'elles prennent une position forte dans le paysage agricole mondial en tenant tête aux lobbies de l'industrie si nous voulons envisager une repaysanisation à long terme.

4. Limites de la recherche et contribution personnelle

Limites et pistes d'amélioration

Ce travail a été soumis à plusieurs difficultés et limites qu'il est indispensable de prendre en compte dans l'analyse des résultats.

D'abord, l'échantillon est relativement limité. Cela peut s'expliquer par diverses raisons. D'une part, il s'agissait d'un choix personnel dû à la limitation dans le temps et c'est pourquoi le principe de saturation a été utilisé. D'autre part, peu d'éleveurs et éleveuses ont répondu positivement à la demande de rencontre. Il est en effet difficile pour les agriculteurs de libérer du temps, d'autant plus sur la période dédiée à ce travail (février-août). Un échantillon plus grand aurait permis de réaliser des tests statistiques pour valider les hypothèses. Pour pallier cela, la littérature a été utilisée pour valider certains aspects. Une piste aurait été de rechercher des intervenants différemment, par exemple via un appel sur les réseaux sociaux.

Ensuite, ce travail est basé uniquement sur les paroles des interviewés et non sur des données chiffrées. Il est ainsi difficile de comparer efficacement les fermes, particulièrement en ce qui concerne la rentabilité. Certains éléments chiffrés ont été demandés, mais les fermiers ont rarement les réponses, surtout pour les six n'utilisant pas de robots de traite. Les entretiens étant relativement court, il n'était pas possible d'aller consulter des données plus précises si celles-ci existaient.

En outre, les entretiens ont été fait uniquement auprès de paysans laitiers et non auprès de différents profils d'éleveurs. Il est important de noter que, en Wallonie, 43% des éleveurs laitiers définissent l'élevage idéal comme un élevage intensif et globalisé (Dalcq et al., 2020). Bien que nous ayons démontré les raisons pour lesquelles ce type d'élevage serait défavorable, ce pourcentage est non-négligeable. L'hétérogénéité de l'élevage wallon est souvent citée comme une force et il semblerait que les éleveurs wallons ne souhaitent pas que cela change. Ainsi, la comparaison entre élevage industriel et paysan aurait pu être approfondie via des interviews dans des élevages industriels. L'idée a été envisagée mais finalement abandonnée à cause de la quantité de données à analyser déjà importante et du délai pour contacter de nouveaux exploitants.

Enfin, les éléments évoqués dans le chapitre 2 sur la réflexivité peuvent avoir biaisés certains résultats et leur analyse. Il a parfois été difficile de rester de marbre devant les histoires personnelles des éleveurs et éleveuses. Quelques erreurs ont sans doute été faites lors des premières rencontres par manque d'expérience. Bien qu'un biais soit difficilement évitable, comme expliqué plus haut, plusieurs entretiens-tests auraient pu être réalisé pour le minimiser.

Contribution personnelle de l'étudiante

L'étudiante a contribué de la façon suivante à la mise à bien de ce travail de fin d'études :

- Proposition d'un sujet personnel et recherches bibliographiques afin de le préciser
- Mise en place d'une méthodologie sur base de la littérature
- Recherche de paysans et paysannes en Wallonie
- Réalisation de l'entièreté des entretiens sur le terrain, retranscriptions complètes et analyses

Conclusion

« La planète ne nous appartient pas, c'est nous qui lui appartenons.

Nous passons, elle demeure »

Pierre Rabhi, 2008

Ce travail permet de mieux comprendre la paysannerie laitière wallonne et les défis que rencontre cette filière. Il ouvre des pistes de réflexion pour faciliter le travail des paysans et paysannes ainsi que la transition d'éleveurs plutôt industriels.

D'après les interviews menées, les paysans laitiers wallons se caractérisent par une grande sensibilité au bien-être animal, au respect de l'environnement et à la santé du sol. Les races paysannes semblent être la Blanc Bleue mixte et la Pie Rouge de l'Est. La production est majoritairement transformée et vendue à la ferme. De manière générale, les élevages paysans sont des fermes en polyculture-élevage, mais des différences existent en fonction des régions agricoles et des moyens financiers à disposition.

Notre étude montre que les éleveurs ont tendance à vouloir aller plus loin dans leurs démarches paysannes, mais sont limités par plusieurs obstacles dès leur reprise d'une ferme. Quatre freins principaux ont été observés : l'agro-industrie par sa pression sur les prix, les politiques par leur lourdeur et leur manque de souplesse, la mentalité agricole fermée et la charge de travail trop conséquente. Des recommandations ont été présentées pour les contourner : la création de filières complètes, des accords d'import-export soumis à des règles plus strictes, un calcul de la durabilité standardisé, une réorganisation de l'administration et un accompagnement au salariat.

Les résultats obtenus ne sont cependant que partiels et pourraient être approfondis. En effet, ces cinq recommandations sont des pistes sérieuses mais ne sont sans doute pas suffisantes pour que nous ne subissions pas à nouveau de dépaysanisation. Il serait ainsi intéressant de continuer la recherche en élargissant l'échantillon pour valider les résultats et s'assurer qu'ils sont valables à plus grande échelle. Ensuite, différents sujets ont été mentionnés dans les interviews mais n'ont pas été traités comme la place des femmes dans la transition, le rôle des citoyens ou encore la formation des agriculteurs. De plus, la rentabilité du système n'a été que peu abordée et mériterait d'être évaluée à l'aide de données chiffrées. Enfin, bien que la paysannerie semble être une piste sérieuse, d'autres modèles alternatifs existent et pourraient y être comparés. Une recherche holistique pourrait aider à créer un modèle qui répondrait aux contraintes qui restent sans solution dans le modèle paysan. Ce travail n'est donc qu'une première étape dans ce qui risque d'être un processus long et nécessitant l'aide de toutes les parties prenantes du secteur.

Bibliographie

Aendekerck, Lou. « La Confédération Paysanne : mais comment en est-on arrivé là ? » *Les champs des possibles*, 28 octobre 2020. <https://imagotv.fr/podcasts/les-champs-des-possibles/14>.

AFSCA. « Assouplissements pour certains établissements | Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire ». AFSCA, 2022. <https://favv-afscs.be/fr/assouplissements-pour-certains-etablissements>.

AFSCA. « Production et vente à la ferme | Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire ». AFSCA, 2017. <https://favv-afscs.be/fr/theme/Alimentation/Produire%20et%20vendre%20des%20aliments/production-et-vente-la-ferme>.

Agreen-Job. « Agreen-job : Découvrir », 2020. <https://www.agreenjob.eu>.

Agreen-Job. « Besoins de main-d'œuvre en agriculture et opportunités d'insertion pour demandeurs d'emploi ». Bilan. Interreg, 24 mars 2022. <https://www.agreenjob.eu/post/besoins-de-main-d-oeuvre-en-agriculture-et-opportunités-d-insertion-pour-demandeurs-d-emploi>.

Agricall. « Notre Association - Agricall ». Agricall, 1 avril 2024. <https://www.agricall.be/notre-association/>.

Agriculture en Wallonie. « Pac 2023-2027 - Description des interventions - Portail de l'agriculture wallonne », 2024. <http://agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/agriculture/home/aides/pac-2023-2027-description-des-interventions.html>.

Baird Callicott, John. *Ethique de la terre*. Petite bibliothèque d'écologie. Wildproject, 2021.

Barlett, Peggy F. « Microdynamics of Debt, Drought, and Default in South Georgia ». *American Journal of Agricultural Economics* 66, n° 5 (décembre 1984): 839-43.

Barrau, Aurélien. *L'hypothèse K : la science face à la catastrophe écologique*. Paris: Grasset, 2023.

Beckers, Yves, F. Vanwindekens, B. Wyzen, et Thomas Dogot. « Les premiers enseignements de l'enquête auprès des élevages laitiers sur leurs évolutions technico-économiques », 23-40. Gembloux, 2015. <https://www.cra.wallonie.be/fr/les-premiers-enseignements-de-lenquete-aupres-des-elevages-laitiers-sur-leurs-evolutions-technico-economiques-2015>.

Beguin, Emmanuel, Nathalie Hostiou, Anne-Lise Jacquot, Sophie Madelrieux, et Jocelyn Fagon. « Conditions de travail dans les grandes exploitations laitières françaises ». In *25. Rencontres Recherches Ruminants*, 25:560-64. 25èmes Rencontres Recherches Ruminants (3R). En ligne, France: Institut de l'Élevage - INRAE, 2020. <https://hal.science/hal-03199125>.

Bellec-Gauche, Agnès, Yuna Chiffolleau, et Camille Maffezzoli. « Case Study: Multidimensional Comparison of Local and Global Fresh Tomato Supply Chains in France (Task 3.5) ». Report. Institut National de la Recherche Agronomique, 2015. <https://hal.inrae.fr/hal-02800678>.

Boerave, Fanny. « Agriculture Bio de Conservation: une solution pour restaurer les services écosystémiques? », 18 octobre 2019. <https://explore.lib.uliege.be/discovery/fulldisplay?docid=alma9920117684702321&context=L>

Cossement, Camille. « Abondance, Tarentaise et filières fromagères AOP-IGP des Savoie : Quelles perspectives communes ? » Travail de fin d'études, Université de Liège, 2022. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/15166>.

Cowan, Robin, et Philip Gunby. « Sprayed to Death: Path Dependence, Lock-in and Pest Control Strategies ». *The Economic Journal* 106, n° 436 (1996): 521-42. <https://doi.org/10.2307/2235561>.

Dalcq, Anne-Catherine, Thomas Dogot, Yves Beckers, Yves Brostaux, Eric Froidmont, Frédéric Vanwindekens, et Hélène Soyeurt. « The Walloon Farmers Position Differently Their Ideal Dairy Production System between a Global-Based Intensive and a Local-Based Extensive Model of Farm ». *PLOS ONE* 15, n° 12 (3 décembre 2020): e0223346. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0223346>.

De Châtelet, Pierre Paulus. « Fiches pratiques: informations juridiques en droit belge ». Consulté le 17 juillet 2024. http://www.droitbelge.be/fiches_detail.asp?idcat=32&id=528.

De Herde, Maréchal, et Baret. « Lock-Ins and Agency: Towards an Embedded Approach of Individual Pathways in the Walloon Dairy Sector ». *Sustainability* 11, n° 16 (14 août 2019): 4405. <https://doi.org/10.3390/su11164405>.

De Herde, Véronique. « Challenges of collective agency in transition pathways: the case of the Walloon dairy sector ». Université catholique de Louvain, 2021. <https://sytra.be/publication/collective-agency-walloon-dairy-sector/>.

De Herde, Véronique, Philippe V. Baret, et Kevin Maréchal. « Coexistence of Cooperative Models as Structural Answer to Lock-Ins in Diversification Pathways: The Case of the Walloon Dairy Sector ». *Frontiers in Sustainable Food Systems* 4 (4 décembre 2020): 584542. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2020.584542>.

De Schutter, Olivier. « Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter ». Nations Unies, 20 décembre 2010.

De Schutter, Olivier. « *La vision d'Olivier de Schutter* ». MOOC Agroécologie. Montpellier: Montpellier SupAgro, 2014. <https://lms.fun-mooc.fr/courses/course-v1:Agreenium+66001+session07/courseware/bc7001bbea234bbab0e62e304fe85e81/cb6e1ba446e04c6c9432ab3058dfcf35/>.

Devalckeneer, Olivier. « La Blanc Bleu mixte : en quête d'identité ». Mémoire, Université de Liège, 2019. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/8207>.

Dubois, Charline, et Serge Schimtz. « Tensions sur le devenir des campagnes wallonnes : notes de terrain ». *Bulletin de la Société Géographique de Liège* 69 (2017): 81-94.

Ecolo J. « Conférence: déconstruire les mythes sur la (dé)croissance avec Olivier de Schutter et Rethinking Economics Bruxelles ». Bruxelles, avril 2024. <https://open.spotify.com/episode/0953mDSGrXPemM1qhElxft>.

Edelman, Marc. « Van der Ploeg, Jan Douwe: The New Peasantries: Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization ». *Human Ecology*, février 2011..

Etat de l'Agriculture Wallonne. « Cheptel bovin laitier - Etat de l'Agriculture Wallonne », 2023. https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_c_2.html.

Etat de l'Agriculture Wallonne. « Politiques européennes : évolution de la politique agricole commune », 2023. <http://etat->

agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A I b 1.html.

Etat de l'Agriculture Wallonne. « Régions agricoles de Wallonie », 2023. <http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-A I d 2.html>.

Etat de l'Agriculture Wallonne. « Superficie Agricole Utilisée », 2023. <http://etat-agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/reaw/contents/indicatorsheets/EAW-1.html>.

Ewert, Frank, Roland Baatz, et Robert Finger. « Agroecology for a Sustainable Agriculture and Food System: From Local Solutions to Large-Scale Adoption ». *Annual Review of Resource Economics* 15, n° Volume 15, 2023 (5 octobre 2023): 351-81. <https://doi.org/10.1146/annurev-resource-102422-090105>.

Fischer, G., K. Frohberg, et O. Gulbrandsen. « L'agriculture dans un régime de libre-échange ». *Economie rurale*, n° 164 (1984): 29-33. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3111>.

Fleury, Philippe, Carole Chazoule, et Joséphine Peigné. « Ruptures et transversalités entre agriculture biologique et agriculture de conservation ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 339-340 (20 janvier 2014): 95-112. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4247>.

Forem. « Aides à l'emploi ». Le Forem. Consulté le 26 juillet 2024. <https://www.leforem.be/entreprises/aides-financieres-emploi.html>.

Gameren, Valentine van, Coline Ruwet, et Tom Bauler. « Towards a governance of sustainable consumption transitions: how institutional factors influence emerging local food systems in Belgium ». *Local Environment* 20, n° 8 (2015): 874-91.

Genot, Valérie, Gilles Colinet, Vincent Brahy, et Laurent Bock. « L'état de fertilité des terres agricoles et forestières en région wallonne (adapté du chapitre 4 - sol 1 de " L'Etat de l'Environnement wallon 2006-2007 ") ». *BASE*, 1 janvier 2009. <https://popups.uliege.be/1780-4507/index.php?id=3746&lang=en>.

Geoportail de la Wallonie. « WalOnMap | Géoportail de la Wallonie ». Consulté le 4 juillet 2024. <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>.

Glorieux, Géry. « La Blanc-Bleu Belge de type mixte », 2017. <https://agriculture-natpro.be/2017/06/20/la-bleue-mixte-une-race-locale-davenir/>.

Grandjean, Martin, Yves Hanin, et Marie-Françoise Godart. « Le foncier agricole face à l'artificialisation des terres en Wallonie », 2016. <http://hdl.handle.net/2078.1/225234>.

Guest, Greg, Arwen Bunce, et Laura Johnson. « How Many Interviews Are Enough? » *Field Methods - FIELD METHOD* 18 (1 février 2006): 59-82. <https://doi.org/10.1177/1525822X05279903>.

Halamska, Maria. « A Different End of the Peasants ? » *Polish Sociological Review*, n° 147 (2004): 245-68.

Hayel, Judith. « Jusqu'où et pour quoi s'immerger ? Rôle de la subjectivité dans l'enquête anthropologique sur la politique ». *L'esprit d'Archimède*, n° 4 (décembre 2020): 31-32.

Huchet-Bourdon, Marilyne. « Est-ce que la volatilité des prix des matières premières agricoles augmente ? : Une étude historique », 24 janvier 2012. <https://doi.org/10.1787/5k9gvsc6g7r7-fr>.

Hugonnet, Mickaël, Thomas Dogot, et Jacques Combes. « Contribution du programme de développement rural hexagonal (PDRH) à la compétitivité du secteur laitier ». *Ministère de l'agriculture et de l'alimentation - Centre d'études et de prospective*, novembre 2018. <https://agriculture.gouv.fr/contribution-du-programme-de-developpement-rural-hexagonal-pdrh-la-competitivite-du-secteur-laitier>.

IPES-Food. « From uniformity to diversity: a paradigm shift from industrial agriculture to diversified agroecological systems. » International Panel of Experts on Sustainable Food Systems, 2016. https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/UniformityToDiversity_FULLL.pdf.

La Spina, Sylvie. « La Bleue mixte, une race locale d'avenir ». *Nature et Progrès : Echangeons sur notre agriculture !*, 20 juin 2017. <https://agriculture-natpro.be/2017/06/20/la-bleue-mixte-une-race-locale-davenir/>.

Lacombe, Philippe. « L'agriculture familiale : rengaine ou nouveauté ? » *Natures Sciences Sociétés* 24, n° 2 (1 avril 2016): 123-35. <https://doi.org/10.1051/nss/2016021>.

Larroque, Helene H., Yves Y. Gallard, Sarah Barbey, Luc Delaby, Christèle Robert-Granié, Dominique Pomiès, et Jocelyne Guinard-Flament. « Premiers phénotypes de la tolérance à la monotraite chez les vaches laitières », Vol. 18. Institut de l'Élevage, 2011. <https://hal.inrae.fr/hal-02749692>.

Latour, Bruno. « Philosophie contre sociologie des sciences : une querelle enfin dépassée ? » *Le débat* 5, n° 92 (1996): 153-63. <https://doi.org/10.3917/deba.092.0153>.

Le sillon belge. « La contestation ne faiblit pas en Europe », 22 février 2024. <https://www.sillonbelge.be/12382/article/2024-02-22/la-contestation-ne-faiblit-pas-en-europe>.

Leblanc, Edgar. « Comptes rendus ». *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 35 (2010): 247-50.

Lefèvre, Vincent, Mathieu Capitaine, Joséphine Peigné, et Jean Roger-Estrade. « Farmers and Agronomists Design New Biological Agricultural Practices for Organic Cropping Systems in France ». *Agronomy for Sustainable Development* 34, n° 3 (1 juillet 2014): 623-32. <https://doi.org/10.1007/s13593-013-0177-2>.

Léonard, Vincent. « Essai de typologie des modes de commercialisation des produits fermiers en circuits courts », 2010. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/81836>.

Louah, Line. « The Nature of Farming : Peasantness and entrepreneurship revisited through the lens of diverging survival strategies of farms within the same micro-territory, Wallonie, Belgium ». Thèse, Université libre de Bruxelles - Faculté des Sciences, 2020. <https://ideas.repec.org/p/ulb/ulbeco/2013-312533.html>.

MABD. « La biodynamie, qu'est ce que c'est ? - MABD ». Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique. Consulté le 10 août 2024. <https://www.bio-dynamie.org/comprendre-la-biodynamie/principes/la-biodynamie-cest-quoi/>.

Madelrieux, Sophie, Florian Dasse, Colette Macquart, Caroline Depoudent, Marion Pupin-Ruch, Alexandra Destrez, Claire Gaillard, et Céline Marec. « Transformations des conditions de travail en élevage et santé des éleveurs », 2015. <https://hal.inrae.fr/hal-02603407>.

Maréchal, Kévin. « The sustainability of EU agricultural systems : Insights from evolutionary economics ». In *The Economics of Climate Change and the Change of Climate in Economics*, 111-26. London: Routledge, 2012.

Marloie, Marcel. *Paysans : la liberté en héritage. Des exodes ruraux aux citoyens-paysans - Comment la culture paysanne sert l'ensemble de nos sociétés depuis cinq siècles*. TerrAgora. France Agricole, 2023.

Mendras, Henri. *La fin des paysans*. Babel essai. Paris: Actes sud, 1992.

Meynard, Jean-Marc. « L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation ». *OCL* 24, n° 3 (mai 2017): D303. <https://doi.org/10.1051/ocl/2017021>.

Mikuš, Tomislav, Rok Marzel, et Ornella Mikuš. « Early Weaning: New Insights on an Ever-Persistent Problem in the Dairy Industry ». *Journal of Dairy Research* 87, n° S1 (août 2020): 88-92. <https://doi.org/10.1017/S0022029920000503>.

Molina, Peter Paul. « The New Peasantries. Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization - By Jan Douwe van der Ploeg ». *Journal of Agrarian Change*, octobre 2011.

Natagriwal. « Races locales menacées - MB11 ». Natagriwal. Consulté le 3 juillet 2024. <https://www.natagriwal.be/projet/races-locales-menacees/>.

Paquin, Ariane. « Analyse des impacts environnementaux des accords de libre-échange dans le secteur agricole: étude de cas de l'ALENA ». Essai, Université de Sherbrooke, 2016. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/9557>.

Parlement européen. « Dumping: définition et conséquences », 27 juin 2018. <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20180621STO06336/dumping-definition-et-consequences>.

Parlement européen. « La fin des quotas laitiers », 1 avril 2015. <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20150328STO38905/la-fin-des-quotas-laitiers>.

Peigné, Joséphine, Vincent Lefèvre, Damien Craheix, Frédérique Angevin, et Mathieu Capitaine. « Évaluation participative de prototypes de systèmes de culture combinant agriculture de conservation et agriculture biologique ». *Agricultures (Montrouge)* 24, n° 2 (2015): 134-41. <https://doi.org/10.1684/agr.2015.0737>.

Plateau, Lou, Laurence Holzemer, Thiago Nyssens, et Kevin Maréchal. « Analyse dynamique de la durabilité vécue et mise en œuvre par les acteurs des circuits courts wallons », mai 2016. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/208695>.

Pleinchamp. « Le guide de la PAC 2023-2027 ». Pleinchamp, 24 juillet 2023. <https://www.pleinchamp.com/les-guides/le-guide-de-la-pac-2023-2027~bienvenue-sur-ce-guide-consacre-a-la-pac-2023-2027>.

Ploeg, J. D. van der. *The New Peasantries, Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization*. Earthscan, 2008. <https://research.wur.nl/en/publications/the-new-peasantries-struggles-for-autonomy-and-sustainability-in->

Ploeg, Jan Douwe van der. *Les paysans du XXIe siècle*. Essai. Paris: Mayer Charles Leopold Eds, 2014.

Ploeg, Jan Douwe van der, et Dirk Roep. « Multifunctionality and rural development: the actual situation in Europe ». In *Multifunctional Agriculture; A new paradigm for European Agriculture and Rural Development*, 37-53. Hampshire: Ashgate, 2003.

Porcher, Jocelyne. « Bien-être et souffrance en élevage : conditions de vie au travail des personnes et des animaux / Well-being and suffering in animal husbandry: Living conditions at the workplace of people and animals ». *Sociologie du Travail* 45, n° 1 (2003): 27-43.

Remond, Bernard, et Dominique Pomies. « Once-Daily Milking of Dairy Cows: A Review of Recent French Experiments ». *Animal Research* 54, n° 6 (2005): 427-42. <https://doi.org/10.1051/animres:2005040>.

Replinger, Matthieu. « La grève du lait de 2009. Une révolte de l'éleveur modernisé contre les pouvoirs professionnels ». *Histoire & Sociétés Rurales* 44, n° 2 (2015): 111-40. <https://doi.org/10.3917/hsr.044.0111>.

ReSAP. « Argumentaire 2022 - Luttes paysannes / Steun aan de Boerenstrijd ». Luttes Paysannes, 2022. <https://www.luttespaysannes.be/spip.php?article259#nb2>.

Rigolot, C., et M. Quantin. « Biodynamic farming as a resource for sustainability transformations: Potential and challenges ». *Agricultural Systems* 200 (1 juin 2022): 103424. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2022.103424>.

Saldari, Cristina. « Le secteur laitier en Belgique »: *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 796-797, n° 11 (12 mai 1978): 1-45. <https://doi.org/10.3917/cris.796.0001>.

Salès-Wuillemin, Edith. « Méthodologie de l'enquête ». In *M., Bromberg et A., Trognon (Eds.) Psychologie Sociale 1*, 45-77. Presses Universitaires de France, 2006.

Schepman, Thibault. « Changer de vie : les nouveaux paysans ». *Bons plants*, 24 janvier 2019. <https://imagotv.fr/podcasts/bons-plants/21>.

Schnabel, P. « Waarom blijven boeren? Over voortgang en beëindiging van het boerenbedrijf », 1 janvier 2001. https://www.researchgate.net/publication/27703619_Waarom_blijven_boeren_Over_voortgang_en_beeindiging_van_het_boerenbedrijf.

Schwarz, Gerald, Francesco Vanni, David Miller, Janne Helin, Jaroslav Pražan, Fabrizio Albanito, Mihaela Fratila, et al. « Exploring Sustainability Implications of Transitions to Agroecology: A Transdisciplinary Perspective ». *EuroChoices* 21, n° 3 (2022): 37-47. <https://doi.org/10.1111/1746-692X.12377>.

Servais, L. « La Rouge Pie de l'Est ». *Wallonie Elevages*, juin 2016. <https://www.awenet.be/awe/userfiles/file/we/articles/PDF%20624%2006%202016.pdf>.

Servolin, Claude. « L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste ». In *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, 41-77. Académique. Paris: Presses de Sciences Po, 1972. <https://www.cairn.info/l-univers-politique-des-paysans-dans-la-france--9782724602285-p-41.htm>.

Shiva, Vandana. *Qui nourrit réellement l'humanité ?* Essai. Paris: Babel, 2020.

SPW. « Contrôle de la conditionnalité des aides agricoles - État de l'environnement wallon ». Etat de l'environnement wallon. Consulté le 23 juillet 2024. http://etat.environnement.wallonie.be/cms/render/live/fr_BE/sites/eew/contents/indicatorshets/CONTROLE_4.html.

SPW. « Devenir agriculteur et démarrer son activité agricole : par où commencer ? » Wallonie.be, 22 avril 2024. <https://www.wallonie.be/fr/demarches/devenir-agriculteur-et-demarrer-son-activite-agricole-par-ou-commencer>.

SPW. « Observatoire du foncier agricole ». Namur: SPW, 2023. <https://agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/agriculture/home/ruralite/foncier-agricole/observatoire-du-foncier-agricole.html>.

SPW. « PAC on Web - Portail de l'agriculture wallonne ». Agriculture en Wallonie. Consulté le 23 juillet 2024. <https://agriculture.wallonie.be/cms/render/live/fr/sites/agriculture/home/aides/pac.html>.

Stassart, Pierre M., Philippe Baret, Jean-Claude Grégoire, Thierry Hance, Marc Mormont, Dirk Reheul, Didier Stilmant, Gaëtan Vanloqueren, et Marjolein Visser. « Chapitre 1. L'agroécologie : trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables ». In *Agroécologie*, 25-51. Éducagri Éditions, 2012. <https://www.cairn-sciences.info/agroecologie--9782844448767-page-25.htm>.

Stěhulová, Ilona, Lena Lidfors, et Marek Špinka. « Response of Dairy Cows and Calves to Early Separation: Effect of Calf Age and Visual and Auditory Contact after Separation ». *Applied Animal Behaviour Science*, Early Weaning, 110, n° 1 (1 mars 2008): 144-65. <https://doi.org/10.1016/j.applanim.2007.03.028>.

TERRA VIVRE. « Maraîchage participatif ». Consulté le 26 juillet 2024. <https://www.terravivre.com/about-1>.

Terrones Gavira, François, Philippe Burny, et Philippe Lebailly. « Etude d'impact et appui à la mise en œuvre de la nouvelle réforme de la PAC au niveau wallon : rapport final », 2016. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/195867>.

Terrones Gavira, François, Philippe Burny, et Philippe Lebailly. « La problématique foncière en Wallonie : situation et perspectives », 2012. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/113352>.

Van Stappen, Florence, Astrid Lories, Michael Mathot, Viviane Planchon, Didier Stilmant, et Frédéric Debode. « Organic Versus Conventional Farming: The Case of wheat Production in Wallonia (Belgium) ». *Agriculture and Agricultural Science Procedia* 7 (31 décembre 2015): 272-79. <https://doi.org/10.1016/j.aaspro.2015.12.047>.

Vankeerberghen, Audrey, Bastien Dannevoye, et Pierre M. Stassart. « L'insularisation comme mode de transition, le cas de l'agriculture de conservation en Région Wallonne », 2014. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/151457>.

Vanvinckenroy, C, et Th Walot. « Le Blanc-bleu-mixte – Dossier technico-économique de base », 2016.

Vermunt, D.A., S.O. Negro, F.S.J. Van Laerhoven, P.A. Verweij, et M.P. Hekkert. « Sustainability transitions in the agri-food sector: How ecology affects transition dynamics ». *Environmental Innovation and Societal Transitions* 36 (2020): 236-49.

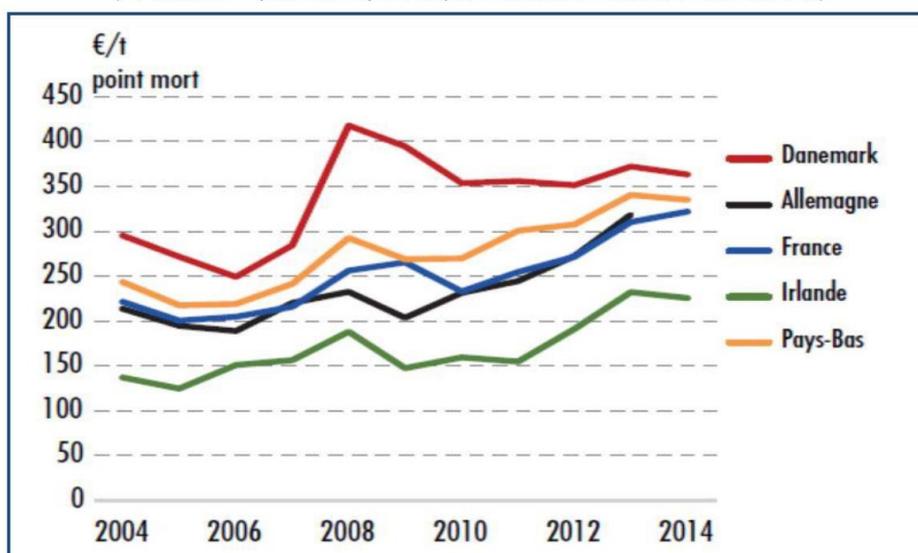
Waligora, Cécile. « L'agriculture de conservation, qu'est-ce que c'est ? » Greenotec, mai 2019. <https://www.greenotec.be/medias/files/presentation-de-l-ac-mai-2019-grand-public-c-waligora.pdf>.

Willemin, Thibault, Romain Coralli et Marie Grollimund. « L'approche sociale : Politiques et autonomie paysanne ». *La voix des terriens*, 8 mai 2020. <https://imago.tv.fr/podcasts/la-voix-des-terriens/1>.

Annexes

Annexe 1 - Défis du secteur laitier wallon – Figures

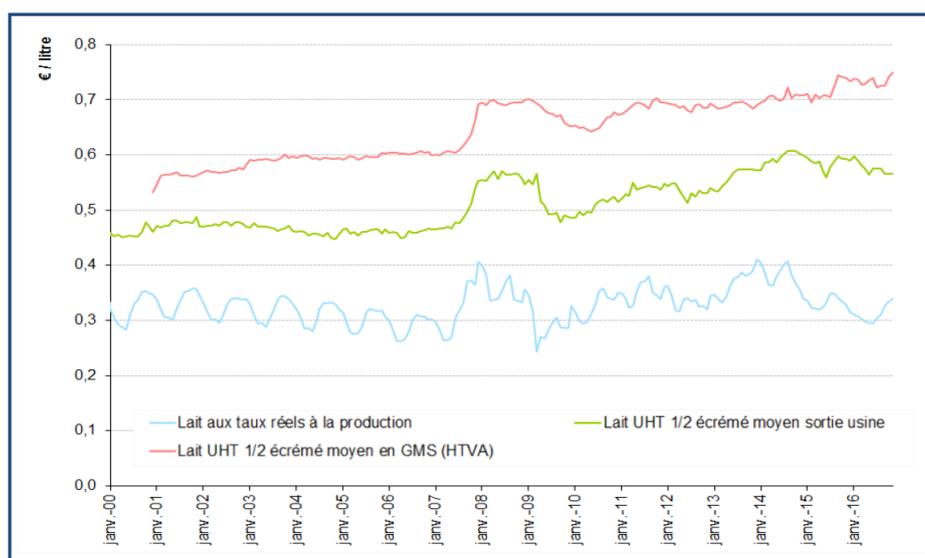
Le coût de production du lait dans plusieurs pays de l'UE
 (« Point mort » = prix du lait à partir duquel est rémunérée la main d'œuvre familiale)



DG AGRI / Traitement IDELE

Figure 18 : Le coût de production du lait (Reproduit de « Le secteur laitier français face à la concurrence européenne et mondiale : Bilan, perspectives et défis », Chatellier, V., 2017)

Le prix à différents stades : du producteur à la GMS
 (Lait 1/2 écrémé UHT "moyen" en GMS)



OFPM par FranceAgriMer, d'après FranceAgriMer, SSP, INSEE, Kantar Worldpanel

Figure 19 : Les prix à différents stades (Reproduit de « Le secteur laitier français face à la concurrence européenne et mondiale : Bilan, perspectives et défis », Chatellier, V., 2017)

Le prix international des denrées alimentaires et du pétrole

(indice 100 = 2002-2014 ; indice agrégé de la FAO)

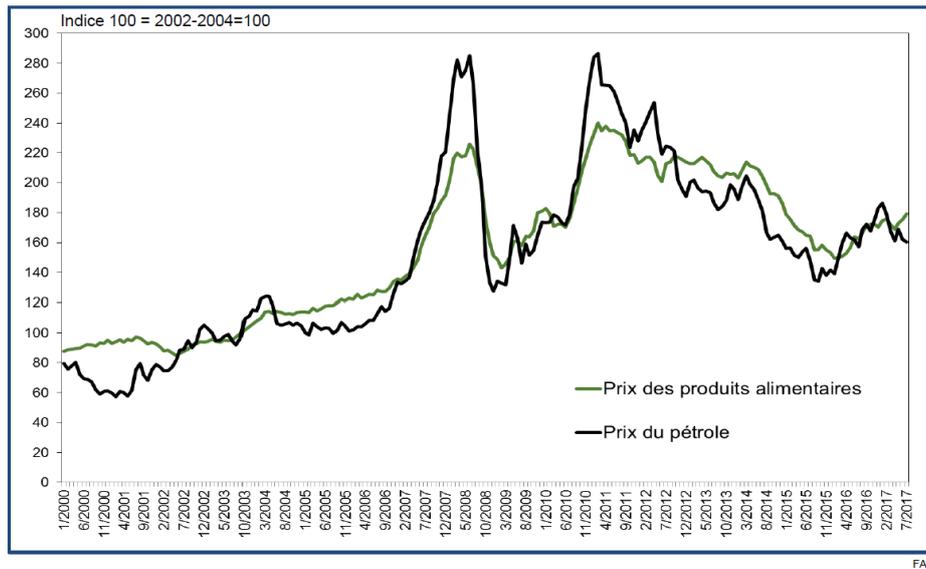


Figure 20 : Le prix international des denrées alimentaires et du pétrole (Reproduit de « Le secteur laitier français face à la concurrence européenne et mondiale : Bilan, perspectives et défis », Chatellier, V, 2017)

Le prix du foncier agricole dans plusieurs pays de l'UE (€/ha)

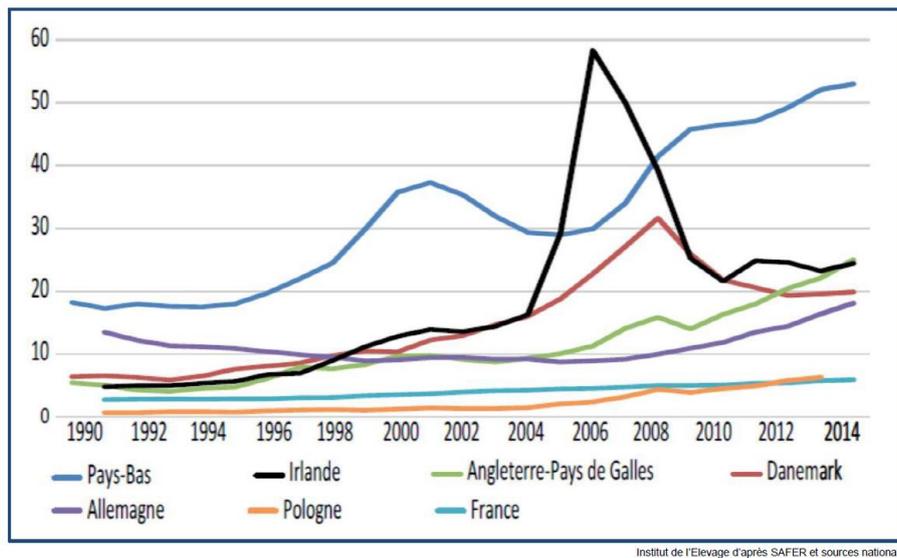


Figure 21 : Le prix du foncier agricole dans plusieurs pays de l'UE (Reproduit de « Le secteur laitier français face à la concurrence européenne et mondiale : Bilan, perspectives et défis », Chatellier, V, 2017)

Annexe 2 - Indicateurs paysans

Tableau 9 : Critère et calcul du degré de paysanisme (Reproduit de « The Nature of Farming », Louah, L., 2020)

CODE	DESCRIPTION	FORMULA	UNIT	MAX	SCORE ATTRIBUTION
COP	Coproduction			243	=SOMME(H3+H11+H15+H21+H26+H32+H39+H43+H48)
1	Crop diversity		NoDim	47	=SOMME(H4;H10)
1a	P Annual crop species	Counting	N	9	=H4/2
1b	P Temporary grasslands	SurfOfTempGrassland/Sager	NoDim	5	=SI(H5<0,5;SI(H5<1,5;SI(H5<10,2;SI(H5<20,3;SI(H5<30,4;SI(H5<40,5))))))
1c	P Occurrence leguminous species	# LegOccurrence/TotNumberOfCrops %	%	7	=SI(H6<0,5;SI(H6<15,1;SI(H6<20,2;SI(H6<30,4;SI(H6<40,5;SI(H6<50,6;SI(H6<65,7))))))
1d	P Proportion leguminous species	LegSurface/Sager	%	7	=SI(H7<0,5;SI(H7<15,1;SI(H7<15,3;SI(H7<20,3;SI(H7<30,4;SI(H7<40,5;SI(H7<70,6;SI(H7<80,7))))))
1e	P Legume-cereal mixtures	Counting	N	8	=H8*2
1f	P Multi-varietal wheat crop	Yes/No	NoDim	5	=SI(H9="YES";5;0)
1g	P Wheat varieties	Counting	N	6	=H10/2
2	Animal diversity			16	=SOMME(H12;H14)
2a	P Animal species	Counting	N	9	=H12*3
2b	P Hardiness back into cattle herd	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H13="YES";7;SI(H13="CROSSING";4;SI(H13="NO";0)))
3	Ecological landscape management			23	=SOMME(H16;H20)
3a	E Permanent meadows area	PermanentGrasslandSurface/Sager	%	6	=SI(H16<15,0;SI(H16<20,1;SI(H16<30,2;SI(H16<40,3;SI(H16<50,4;SI(H16<70,5;SI(H16<80,6))))))
3b	P Plots concentration	Multiple choice	NoDim	3	=SI(H17<4,3;SI(H17<3,2;SI(H17<2,1;SI(H17<1,0)))
3c	P Permanent meadows concentration	Multiple choice	NoDim	3	=SI(H18<3,3;SI(H18<2,2;SI(H18<1,1;SI(H18<0,0)))
3d	P Care on landscape matrix complexity	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H19<2,5;SI(H19<1,2;SI(H19<0,0)))
3e	P Rotation length	N	years	6	=SI(H20<10,6;SI(H20<6,4;SI(H20<4,1;SI(H20<3,0)))
4	Balanced stocking rate			22	=SOMME(H22;H25)
4a	E Global stocking rate	LU/Grassland+FodderSurf	N/ha	6	=SI(H22<2,6;SI(H22<3,4;SI(H22<4,3;SI(H22<6,2;SI(H22<9,1;SI(H22<0,0))))
4b	E Grazing stocking rate	LU/GrazingSurfaceArea	N/ha	6	=SI(H23<0,0;SI(H23<4,6;SI(H23<6,5;SI(H23<8,4;SI(H23<10,3;SI(H23<15,2;SI(H23<25,1))))
4c	P No exportation of manure	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H24="NONE";5;SI(H24="EXPORT";0))
4d	P No exchange of straw for manure	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H25="NONE";5;SI(H25="FEW";3;SI(H25="TOTAL";0)))
5	Ban of pesticides to crop			35	=SOMME(G27;G31)
5a	P Cover crop destruction	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H27="VARIETAL";7;SI(H27="MECHANICAL";5;SI(H27="GLYPHOSATE";0)))
5b	P Petrochemical insecticide	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H28="NONE";7;SI(H28="ALMOSTNONE";5;SI(H28="INTEGRATED";3;SI(H28="REASONED";1;SI(H28="CONVENTIONAL";0))))
5c	P Petrochemical fungicide	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H29="NONE";7;SI(H29="ORGAN-INTEGR";5;SI(H29="INTEGRATED";3;SI(H29="REASONED";1;SI(H29="CONVENTIONAL";0))))
5d	P Petrochemical herbicide	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H30="NONE";7;SI(H30="ORGAN-INTEGR";5;SI(H30="INTEGRATED";3;SI(H30="REASONED";1;SI(H30="CONVENTIONAL";0))))
5e	P Treated seed	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H31="NONE";7;SI(H31="ALMOSTNONE";5;SI(H31="USUALLY";1;SI(H31="SYSTEMATIC";0)))
6	Ecological crop management			47	=SOMME(G33;G41)
6a	P Cover crops' diversity	Global number of used species	N	6	=SI(H33<12,6;SI(H33<5,3;SI(H33<4,2;SI(H33<3,1;SI(H33<3,0))))
6b	P Valuing manure	Multiple choice	NoDim	6	=SI(H34="COMPOSTED";6;SI(H34="STRAW-RICH";3;SI(H34="NO";0)))
6c	P Valuing slurry	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H35="COMPOSTED";5;SI(H35="NOSLURRY";4;SI(H35="NOTCOMPOSTED";0)))
6d	E Petrochemical N in cropping	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H36="NONE";7;SI(H36="LIMITED";4;SI(H36="REASONED";2;SI(H36="CONVENTIONAL";0))))
6e	E Petrochemical NPK in cropping	Yes/No	NoDim	8	=SI(H37="NO";8;SI(H37="YES";0))
6f	E Liming	Multiple choice	NoDim	3	=SI(H38="NO";3;SI(H38="RARE";1;SI(H38="REGULARLY";0))
6g	P Reducing tillage	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H39="TOTAL";5;SI(H39="PARTIAL";3;SI(H39="NO";0))
6h	P Direct seeding	Yes / No	NoDim	3	=SI(H40="YES";3;0)
6i	P Green manure burial	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H41="DIRECTSEEDING";4;SI(H41="DETHATCHING";2;SI(H41="PLOUGHING";0)))
7	Ecological pasture management			26	=SOMME(G43;G46)
7a	E Petrochemical N on pasture	Multiple choice	NoDim	6	=SI(H43="YES";6;SI(H43="LIMITED";4;SI(H43="REASONED";2;SI(H43="CONVENTIONAL";0))))
7b	E Petrochemical NPK on pasture	Yes / No	NoDim	8	=SI(H44="YES";8;0)
7c	P Ban of herbicide	Multiple choice	NoDim	6	=SI(H45="SPADE";6;SI(H45="BOTH";2;SI(H45="SPOTSPRAY";0))
7d	P Rotational grazing management	Multiple choice	NoDim	6	=SI(H46="DYNAMIC";6;SI(H46="ROTATIONAL";3;SI(H46="ROT-CONT";1;SI(H46="CONTINUOUS";0))))
8	Ban of veterinary treatments			27	=SOMME(G48;G52)
8a	E Synthetic dewormers for calves	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H48="NEVER";4;SI(H48="OCCASIONAL";2;SI(H48="SYSTEMATIC";0)))
8b	P Homeopathy	Multiple choice	NoDim	8	=SI(H49="TOTAL";8;SI(H49="MOSTLY";6;SI(H49="NO";0))
8c	E Caesarian sections	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H50="NEVER";5;SI(H50="PARTIAL";2;SI(H50="SYSTEMATIC";0))
8d	E Antibiotics	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H51="YES";5;SI(H51="ALMOST";4;SI(H51="REASONED";2;SI(H51="NO";0))))
8e	E Artificial insemination	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H52="TOTAL";5;SI(H52="PARTIAL";3;SI(H52="NEVER";0)))

Tableau 9 (suite)

CODE	DESCRIPTION	FORMULA	UNIT	MAX	SCORE ATTRIBUTION
AUT	Autonomy (economic and decisional)			257,5	=SOMME(G3+G35+G40)
9	Upstream autonomy		NoDim	176,5	=SOMME(G4;G34)
9a	P Farm-saved seeds	Counting	N	7,5	=H4*1,5
9b	P Reuses of wheat farm-saved seeds	Counting	N	9	=H5*1,5
9c	E Buying treated seeds	Multiple choice	NoDim	8	=SI(H6="NONE";8;SI(H6="VERYFEW";6;SI(H6="PARTIAL";2;SI(H6="TOTAL";0))))
9d	P On-farm manure/slurry	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H7="YES";7;SI(H7="NOTENOUGH";4;SI(H7="NO";0)))
9e	E Buying petrochemical fertilizer	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H8="NONE";7;SI(H8="ALMOSTNONE";5;SI(H8="REASONED";2;SI(H8="CONVENTIONAL";0))))
9f	E Buying petrochemical potash	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H9="NONE";7;SI(H9="ALMOSTNONE";5;SI(H9="REASONED";2;SI(H9="CONVENTIONAL";0))))
9g	E Buying petrochemical phosphate	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H10="NONE";7;SI(H10="ALMOSTNONE";5;SI(H10="REASONED";2;SI(H10="CONVENTIONAL";0))))
9h	E Buying soil biostimulant	Multiple choice	NoDim	3	=SI(H11="NO";3;SI(H11="YES";0))
9i	E Buying insecticide	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H12="NONE";7;SI(H12="ALMOSTNONE";5;SI(H12="REASONED";2;SI(H12="CONVENTIONAL";0))))
9j	E Buying herbicide	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H13="NONE";7;SI(H13="ALMOSTNONE";5;SI(H13="REASONED";2;SI(H13="CONVENTIONAL";0))))
9k	E Buying fungicide	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H14="NONE";7;SI(H14="ALMOSTNONE";5;SI(H14="REASONED";2;SI(H14="CONVENTIONAL";0))))
9l	E Buying magnesium/lime	Multiple choice	NoDim	2	=SI(H15="NONE";2;SI(H15="RARE";1;SI(H15="REGULAR";0)))
9m	P On-farm feed proteins	Multiple choice	NoDim	10	=SI(H16="TOTAL";10;SI(H16="QUASI-TOTAL";8;SI(H16="PARTIAL";4;SI(H16="FEW";2;SI(H16="NONE";0))))
9n	P On-farm fodder with leguminous	Number of fodder crops with legum N	N	8	=H17*2
9o	P Hay's nutritional quality	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H18="BARNDRIED";5;SI(H18="FIELDRIED";4;SI(H18="FIELDRIED&WILTED";2;SI(H18="WILTED";1;SI(H18="WILTED&SLAGE";0))))
9p	E Buying soy concentrates	Multiple choice	NoDim	8	=SI(H19="NO";8;SI(H19="VERYFEW";5;SI(H19="REASONED";2;SI(H19="YES";0))))
9q	E Buying free-soy concentrates	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H20="NO";5;SI(H20="VERYFEW";3;SI(H20="REASONED";1;SI(H20="YES";0))))
9r	E Buying local industries' by-products	Multiple choice	N	2	=SI(H21="NO";2;SI(H21="SEVERALTYPES";1;SI(H21="BEET-PULP";0)))
9s	E Buying of fodder to farmers	Yes/No	NoDim	1	=SI(H22="NO";1;0)
9t	E Buying minerals for cattle	Yes/No	NoDim	1	=SI(H23="NO";1;0)
9u	E Buying milk powder	Yes/No	NoDim	3	=SI(H24="NO";3;0)
9v	E At odds with maize-based feed	SilageMalzeArea/Perm.GrassSurface	NoDim	8	=SI(H25<0,8;SI(H25<0,5;4;SI(H25<0,8;3;SI(H25<1,2;SI(H25<1,2;1;SI(H25<1,4;0))))
9w	E Grass-based fodder system	LU/GrazingSurfaceArea	LU/ha	7	=SI(H26<4,7;SI(H26<5,6;SI(H26<6,5;SI(H26<8,4;SI(H26<9,3;SI(H26<10,2;SI(H26<15,5;1;SI(H26<23,1;0))))
9x	P Meadows' qualit-quantitative productivity	Counting (days)	N	5	=SI(H27<30,5;SI(H27<15,3;SI(H27<10,5;SI(H27<7,1;SI(H27<0,0))))
9y	E Supplementation to grazing	Multiple choice	NoDim	6	=SI(H28="ALMOSTNONE";6;SI(H28="VERYFEW";5;SI(H28="FEW";4;SI(H28="YES";2;SI(H28="ASINWINTER";0))))
9z	E Silage maize as grazing supplement	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H29="NO";5;SI(H29="FEW";2;SI(H29="YES";0)))
9aa	E Buying agricultural business' services	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H30="ONEOPERATION";5;SI(H30="FEW";3;SI(H30="SEVERAL";1;SI(H30="NEARLYHALF";0))))
9ab	P Joint buying of machines	Yes/No	NoDim	5	=SI(H31="YES";5;0)
9ac	P Fuel saved with minimum tillage	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H32="YES";4;SI(H32="PARTIAL";2;SI(H32="NO";0)))
9ad	E Raise competition cattle	Yes/No	NoDim	3	=SI(H33="NO";3;0)
9ae	E Buying vets' services	NumberOfVisits/Month	NoDim	7	=SI(H34<0,7;SI(H34<0,5;SI(H34<0,3;SI(H34<0,4;1;SI(H34<6,0;SI(H34<8,0))))
10	Safekeeping of value added		NoDim	30,0	=SOMME(G36;G39)
10a	P Farm products for direct sale	NumberOfProducts/TotalProducts %	%	10	=SI(H36<60;10;SI(H36<40,8;SI(H36<30,5;SI(H36<20,3;SI(H36<0,0))))
10b	P On-farm cattle fattening	Multiple choice	NoDim	2	=SI(H37="TOTAL";2;SI(H37="PARTIAL";1;SI(H37="NO";0)))
10c	P On-farm processing	Yes/No	NoDim	10	=SI(H38="YES";10;SI(H38="LIMITED";3;SI(H38="NO";0)))
10d	P Working with milling craftsmen	Counting	N	8	=H39*4
11	Downstream autonomy		NoDim	51,0	=SOMME(G41;G51)
11a	E Products sold to agroindustry	NumberOfIndProd/TotalNumberOf %	%	5	=SI(H41<25,5;SI(H41<15,3;SI(H41<10,2;SI(H41<5,1;SI(H41<0,0))))
11b	E Industrial productions	NumberOfIndProd/TotalNumberOf %	%	5	=SI(H42<25,5;SI(H42<15,3;SI(H42<10,2;SI(H42<5,1;SI(H42<0,0))))
11c	E Industrial crop area	SurfaceOfIndCrops/UAA %	%	5	=SI(H43<0,5;SI(H43<20,4;SI(H43<25,3;SI(H43<45,2;SI(H43<70,1;SI(H43<90,0))))
11d	E Industrial vegetable production	SurfaceOfIndustrialVegetables/UAA %	%	4	=SI(H44<0,4;SI(H44<15,1;SI(H44<30,0)))
11e	E Crops directly sold to industries	Surface/UAA %	%	5	=SI(H45<0,5;SI(H45<10,4;SI(H45<15,3;SI(H45<20,2;SI(H45<25,1;SI(H45<40,0))))
11f	E Productions directly sold to industries	Number/TotalNumberOfProduction %	%	5	=SI(H46<0,5;SI(H46<4,5;SI(H46<20,3;SI(H46<30,2;SI(H46<40,1;SI(H46<50,0))))
11g	E Crops sold to merchants	Surface/UAA %	%	4	=SI(H47<0,4;SI(H47<20,3;SI(H47<30,2;SI(H47<50,1;SI(H47<70,0))))
11h	E Productions sold to merchants	Number/TotalNumberOfProduction %	%	4	=SI(H48<1,4;SI(H48<20,3;SI(H48<30,2;SI(H48<50,1;SI(H48<70,0))))
11i	E Productions on industrial contract	SurfaceOnIndustrialContracts/UAA %	%	4	=SI(H49<0,4;SI(H49<10,3;SI(H49<15,2;SI(H49<20,1;SI(H49<40,0))))
11j	E Speculative productions	Number/TotalNumberOfProduction %	%	5	=SI(H50<0,5;SI(H50<1,4;SI(H50<15,3;SI(H50<20,2;SI(H50<40,1;SI(H50<70,0))))
11k	E Industrial crops put aside farmland	SurfaceOfRentedLand/UAA %	%	5	=SI(H51<0,5;SI(H51<11,1;SI(H51<20,0)))

Tableau 9 (suite)

CODE	DESCRIPTION	FORMULA	UNIT	MAX	SCORE ATTRIBUTION
LAB	Labour				24
					=SOMME(G3+G9)
12	Workforce intensity		NoDim	20	=SOMME(G4-G8)
12a	P Labour intensity to crop	SAU/NumberOfETP	ha/ETP	7	=SI(H4<20;7;SI(H4<40;5;SI(H4<60;3;SI(H4<90;2;SI(H4=115;1;SI(H4=280;0))))))
12b	P Labour intensity for the herd	CattleHead/NumberOfETP	head/ETP	7	=SI(H5<30;7;SI(H5<40;6;SI(H5<50;4;SI(H5<65;3;SI(H5=150;0;SI(H5=100;1))))))
12c	P Spouse involved in decisions	Multiple choice	%	2	=SI(H6=100;2;SI(H6=0;0))
12d	P Spouse involved in decisions	Yes/No	NoDim	2	=SI(H7="YES";2;0)
12e	P Farming as main activity	Multiple choice	NoDim	2	=SI(H8="YES";2;SI(H8="ENTREP";1;SI(H8="NO";0)))
13	Mechanisation intensity				4
					=SOMME(G10-G14)
13a	E Automatic feeding system	Yes/No	NoDim	1	=SI(H10="NO";1;0)
13b	E Precision livestock system	Yes/No	NoDim	1	=SI(H11="NO";1;0)
13c	E Automatic straw distributor	Yes/No	NoDim	1	=SI(H13="NO";1;0)
13d	E Feed mixer	Yes/No	NoDim	1	=SI(H14="NO";1;0)
CRA	0 Craftmanship				149
					=SOMME(G3+G14+G31)
14	0 On-farm human resourcefulness	0	NoDim	58	=SOMME(G4-G13)
14a	P Variety trials	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H4="YES";7;0)
14b	P Combined crop trials	Yes/No	NoDim	7	=SI(H5="YES";7;0)
14c	P Locally unknown crops trials	Yes/No	NoDim	7	=SI(H6="YES";7;0)
14d	P Follow-on training courses	Multiple choice	NoDim	6	=SI(H7="MULTIPLE";6;SI(H7="ONETYPE";2;SI(H7="NO";0)))
14e	P Primacy of daily observation	Multiple choice	NoDim	8	=SI(H8=3;8;SI(H8=2;5;SI(H8=1;1;SI(H8=0;0))))
14f	P Search for social learning	Multiple choice	NoDim	6	=SI(H9="YES";6;SI(H9="OCCASIONAL";3;SI(H9="NO";0)))
14g	P Search for technical information	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H10="YES";5;SI(H10="OCCASIONAL";3;SI(H10="NO";0)))
14h	P Search for administrative information	Yes/No	NoDim	2	=SI(H11="YES";2;SI(H11="OCCASIONAL";1;SI(H11="NO";0)))
14i	P Computer, software and Internet skills	Multiple choice	NoDim	3	=SI(H12="HIGH";3;SI(H12="LOW";1;SI(H12="NONE";0)))
14j	P Rethinking livestock feed	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H13="RADICAL";7;SI(H13="MODERATE";3;SI(H13="NO";0)))
15	0 Non-mainstream information network	0	NoDim	58	=SOMME(G15-G30)
15a	P Knowledge exchange with farmers	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H15="FREQUENT";4;SI(H15="REGULAR";2;SI(H15="OCCASIONAL";1;SI(H15="LIMITED";0)))
15b	P Visiting Belgian farms	Yes/No	NoDim	2	=SI(H16="YES";2;0)
15c	P Visiting foreign farms	Yes/No	NoDim	4	=SI(H17="YES";4;0)
15d	P Autonomy from sales engineers, mainstream agricultural press	Multiple choice	NoDim	8	=SI(H18="YES";8;SI(H18="PARTIAL";3;SI(H18="NO";0)))
15e	P Diversity of meetings attended	Counting	N	4	=SI(H19>=6;4;SI(H19=3;2;SI(H19=1;1;SI(H19=0;0))))
15f	P Attendance to agroindustries/meetings	Yes/No	NoDim	4	=SI(H20="NO";4;0)
15g	P Attendance to farmers' meetings	Yes/Rarely/No	NoDim	5	=SI(H21="YES";5;SI(H21="RARELY";3;SI(H21="NO";0)))
15h	P Inclusion in thematic working groups	Yes/No	NoDim	4	=SI(H22="YES";4;0)
15i	P Assessment method of cattle feed's nutritional value	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H23="MILKANALYSIS";4;SI(H23="LIVE-WEIGHT";4;SI(H23="RATIONANALYSIS";2;SI(H23="NUTRITIONIST";0)))
15j	P Reflexive use of soil analysis	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H24="MONITORING";4;SI(H24="NOTUSED";2;SI(H24="INPUTPURCHASE";0)))
15k	P Disseminating knowledge via the Internet	Yes/No	NoDim	2	=SI(H25="YES";2;0)
15l	P Books and literature	Yes/No	NoDim	4	=SI(H26="YES";4;0)
15m	P Attendance to scientific conference	Yes / No	NoDim	2	=SI(H27="YES";2;0)
15n	P Learning process with researchers	Yes/No	NoDim	5	=SI(H28="YES";5;0)
15o	P Claude & Lydia Bourguignon as references	Yes/No	NoDim	1	=SI(H29="YES";1;0)
15p	P Highly self-sufficient farms as references	Yes/No	NoDim	1	=SI(H30="YES";1;0)
16	0 Ecological knowledge	0	NoDim	33	=SOMME(G32-G36)
16a	P In tune with permanent land cover obligation (CAP 2015)		0 NoDim	4	=SI(H32="PRO";4;0)
16b	P Primacy of soil life and structure	Multiple choice	NoDim	8	=SI(H33="YES";8;SI(H33="FEW";3;SI(H33="NO";0)))
16c	P Solicited as 'sustainable' model	Yes / No	NoDim	6	=SI(H34="YES";6;0)
16d	P Reflexivity on crop sequences	Multiple choice	NoDim	8	=SI(H35=5;8;SI(H35=4;5;SI(H35=3;3;SI(H35=2;2;SI(H35=1;1;SI(H35=0;0))))))
16e	P Reflexivity on grazing management	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H36="GRASSKNOWLEDGE";7;SI(H36="COWS-REFUS";3;SI(H36="NONE";0)))

Tableau 9 (suite)

CODE	DESCRIPTION	FORMULA	UNIT	MAX	SCORE ATTRIBUTION
MUL	Multifunctionality (vs specialization)				74
					=SOMME(G4-G7)
17	Diversification				29
					=SOMME(G4-G18)
17a	P Farm products diversity	Number of Products	N	7	=H4/2
17b	P Farm products processing	Number of processed products	N	6	=H5
17c	P Crop diversity	Number of crops	N	8	=H6/1,5
17d	P Animal diversity	Number of Animal Specifications	N	8	=H7*2
18	Revitalise rural development				45
					=SOMME(G9-G19)
18a	P Diversity of farm-related activities	Number of workshops	N	7	=H15
18b	P On-farm gate	Yes / No	NoDim	4	=SI(H8="YES";4;0)
18c	P On-farm shop	Multiple choice	NoDim	7	=SI(H9="YES";7;SI(H9="NOTREALLY";4;SI(H9="NO";0)))
18d	P Diversity of products for direct sale	Counting	N	7	=SI(H10=15;7;SI(H10=5;4;SI(H10=2;3;SI(H10=0;0))))
18e	P Selling to community buying groups	Yes/No	NoDim	5	=SI(H11="YES";5;0)
18f	P Selling to restaurant and shops	Yes/No	NoDim	3	=SI(H12="YES";3;0)
18g	P Selling through home delivery service	Yes/No	NoDim	3	=SI(H13="YES";3;0)
18h	P Selling through a farmer cooperative	Yes/No	NoDim	5	=SI(H14="YES";5;0)
18i	P Selling through the shop of another farmer	Yes/No	NoDim	5	=SI(H16="YES";5;0)
18j	P Selling produced inputs to other farmers	Yes/No	NoDim	1	=SI(H17="YES";1;0)
18k	P Selling through craftsmen	Yes/No	NoDim	5	=SI(H18="YES";5;0)
WEL	Quality, ethic and social involvement				109,5
					=SOMME(G3+G7+G15+G25)
19	Quality of the products				15
					=SOMME(G4-G6)
19a	P Vegetal organic products	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H4="YES";4;0)
19b	P Animal organic products	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H5="YES";4;SI(H5="PARTIAL";2;SI(H5="NO";0)))
19c	P Grass-based animal products	SilageMaizeArea/TotGrassSurfaceA	NoDim	7	=SI(H6<0;7;SI(H6=0;0;5;SI(H6=0;3;5;SI(H6=0;5;3;SI(H6<0;7;5;SI(H6<1;1;SI(H6=1;4;0))))))
20	Cattle well-being				30
					=SOMME(G8-G14)
20a	P On straw-bed stable	Multiple choice	NoDim	3	=SI(H9="YES";3;SI(H9="PARTIAL";1;SI(H9="NO";0)))
20b	E Cattle breed unable to calve alone	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H9="RARE";5;SI(H9="PARTIAL";2;SI(H9="SYSTEMATIC";0)))
20c	P Natural mating	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H10="TOTAL";5;SI(H10="PARTIAL";2;SI(H10="NO";0)))
20d	P Putting calves at the udder	Multiple choice	NoDim	6	=SI(H11="NURSING";6;SI(H11="NURSING+MILKING";4;SI(H11="MILKING";2;SI(H11="PURCHASEPOWDER";0)))
20e	P Cow's lifespan	Counting	N	5	=SI(H12<4;0;SI(H12<6;1;SI(H12<6;2;SI(H12=8;3;SI(H12=15;5))))
20f	P First calving age	Counting (months)	N	3	=SI(H13<=25;0;SI(H13<=28;1;SI(H13<=30;2;SI(H13<=36;3)))
20g	P Calving interval	Counting (months)	N	3	=SI(H14<=12;0;SI(H14<=13;1;SI(H14<=14;5;2;SI(H14=18;3)))
21	Favouring farming community's cohesion				29
					=SOMME(G16-G24)
21a	P Collaboration with farmers for direct selling	Yes/No	NoDim	5	=SI(H16="YES";5;0)
21b	P Collaboration in developing novel practices	Yes/No	NoDim	5	=SI(H17="YES";5;0)
21c	P Mutual aids with colleagues during rush times	Multiple choice	NoDim	3	=SI(H18="YES";3;SI(H18="LIMITED";1;SI(H18="NO";0)))
21d	P Active diffusion of agroecological knowledge	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H19=5;5;SI(H19=4;4;SI(H19=3;3;SI(H19=2;2;SI(H19=1;1;SI(H19=0;0))))))
21e	P Relaxing time with farmers	Multiple choice	NoDim	2	=SI(H21="YES";2;SI(H21="OCCASIONAL";1;SI(H21="NO";0)))
21f	P Free lending of machines	Multiple choice	NoDim	2	=SI(H22="YES";2;SI(H22="OCCASIONAL";1;SI(H22="NO";0)))
21g	P Cooperating to purchase machines	Yes/No	NoDim	3	=SI(H23="YES";3;0)
21h	P Friendship with neighbouring farmers	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H24="FRIENDLY";4;SI(H24="CORDIAL";2;SI(H24="DEPEND";1;SI(H24="CONFLICTUAL";0)))
22	Concern for people's well-being				36
					=SOMME(G26-G33)
22a	P Hosting social justice events	Yes/No	NoDim	5	=SI(H26="YES";5;0)
22b	P Therapeutic/social farming	Yes/No	NoDim	5	=SI(H27="YES";5;0)
22c	P Hosting of trainees/students	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H28="OFTEN";4;SI(H28="OCCASIONAL";2;SI(H28="NO";0)))
22d	P Annual farm open house day	Yes/No	NoDim	4	=SI(H29="YES";4;0)
22e	P Interplay with consumers	Multiple choice	NoDim	4	=SI(H30="INTENSE";4;SI(H30="OFTEN";2;SI(H30="NO";0)))
22f	P Dismiss soybean use on social justice grounds	Yes/No	NoDim	4	=SI(H31="YES";4;0)
22g	P Collaboration with local craftsmen	Multiple choice	NoDim	5	=SI(H32="YES";5;0)
22h	P Hired workers involved in decision making	Counting	N	4,5	=H33*1,5

Annexe 3 - Définition des critères d'après Louah, 2020

Crop diversity : Aucun critère n'a été conservé pour ne pas diminuer le score des fermes n'étant pas en polyculture-élevage. Le seul élément demandé sera « Présence de cultures » pour différencier les élevages en polyculture ou non.

Animal diversity :

Animal species : Critère conservé mais échelle transformée pour correspondre à la division en trois possibilités et à une étude de l'aspect laitier

Hardiness : Critère conservé et non modifié

Ecological landscape management : Seul le critère « Care on landscape matrix complexity » a été conservé pour réduire le nombre de questions tout en gardant cet aspect important dans le calcul. Il est transformé en « Paysage complexe ». Aucun point n'est attribué si la ferme suit seulement la législation sur les Surfaces d'Intérêt Ecologique ou SIE (5% minimum), 1 point est attribué si ce seuil est dépassé, 2 points sont attribués si plus d'efforts sont mis en place (>10% de la surface)

Balanced stocking rate :

Global stocking rate et Grazing stocking rate : Ces critères n'ont pas été conservés à cause de la complexité du calcul.

No exportation of manure : Critère conservé et non modifié

No exchange of straw for manure : Critère non conservé pour ne pas défavoriser les élevages sans cultures.

Ban of pesticides to crop : Cette catégorie a été réduite à « Produits phytosanitaires et engrais de synthèse » pour diminuer le nombre de questions et ne pas défavoriser les élevages sans cultures.

Ecological crop management :

Cover crops diversity, valuing manure, valuing slurry, liming, green manure burial : Ces critères n'ont pas été conservés pour ne pas défavoriser les élevages sans cultures.

Reducing tillage et direct seedling : Ces critères ont été conservés malgré leur lien avec les cultures pour départager les agriculteurs et agricultrices et pour l'importance du travail du sol pour certains.

Petrochemical N/NPK in cropping : Ces critères se retrouvent dans « Produits phytosanitaires et engrais de synthèse »

Ecological pasture management : Les trois premiers critères sont contenus dans « Produits phytosanitaires et engrais de synthèse ». Le critère « Rotational grazing management » a été conservé et légèrement modifié pour correspondre à une échelle de trois points.

Ban of veterinary treatments :

Synthetic dewormers for calves, Homeopathy et Antibiotics : Critères regroupés en « Traitements synthétiques » pour diminuer le nombre de questions et éviter un côté répétitif.

Caesarean sections : Critère conservé et non modifié

Artificial insemination : Critère conservé et non modifié

Upstream autonomy :

Farm-saved seeds et Reuses of wheat farm-saved seeds : Critères non conservés pour ne pas défavoriser les élevages sans cultures

Buying... 9c + 9e à 9l : Critères non conservés pour ne pas défavoriser les élevages sans cultures et pour répétition avec la section sur les produits phytosanitaires.

On-farm manure/slurry : Critère conservé mais modifié en seulement deux possibilités de réponse puisque tous les élevages produisent du fumier.

On-farm feed proteins, on-farm fodder with leguminous, hay's nutritional quality, buying of fodder to farmers : Critères réduits à "Fourrages" pour ne pas défavoriser les élevages sans cultures et diminuer le nombre de questions.

Buying soy/free-soy concentrates, buying local industries by-products, supplementation to grazing, silage maize as grazing supplement, buying minerals for cattle, buying milk powder : Critères réduits à "Suppléments et concentrés" pour réduire le nombre de questions et éviter les répétitions

Grass-based fodder system : Critère supprimé car toutes les fermes sont sur un pied d'égalité

Meadows qualit-quantitative productivity : Critère supprimé à cause de la complexité du calcul

Buying agricultural business' services, fuel saved with minimum tillage : Critères non conservés pour réduire le nombre de questions et éviter les répétitions

Joint buying of machines : Critère conservé pour mettre en avant la collaboration entre agriculteurs

Raise competition cattle : Critère conservé car unique

Buying vets' service : Critère conservé mais modifié pour faciliter le calcul et fonctionner dans un système à 3 points

Safekeeping of value added : Seul le critère « Working with milling craftsmen » a été supprimé, les trois autres sont conservés pour mettre en avant l'importance de l'autonomie et de la transformation dans le modèle. Ils ont toutefois été modifiés pour correspondre à une échelle en trois parties.

Downstream autonomy :

Products sold to agroindustry, crops directly sold to industries, productions directly sold to industries, crops sold to merchants, productions sold to merchants : Remplacés par « Circuit de vente » pour éviter les répétitions.

Industrial productions, crop area et vegetable production, productions on industrial contract, speculative productions : Critères réduits à « Présence de cultures » avec comme réponse « Pas de cultures », « Cultures industrielles » et « Cultures sans cultures industrielles ». La production industrielle est un élément important dans l'autonomie vis-à-vis de l'agro-industrie mais les questions sont trop répétitives.

Workforce intensity :

Labour intensity : Critères englobés dans « Travail du sol »

Spouse as a farm worker, spouse involved in decisions : Critères repris dans « Rôle de la famille/des employés » pour diminuer le nombre de questions.

Mechanisation intensity : Critères résumés à « Mécanisation » pour éviter les répétitions

On-farm human resourcefulness :

Trials 14a à 14c : Non conservés au profit de la formation

Follow-on training courses, search for... 14f à 14h, skills : Critères regroupés dans « Formation et recherche d'information »

Rethinking livestock feed : Critère faisant partie de « Démarche réflexive » qui reprend la réflexion sur l'entièreté des pratiques

Non-mainstream information network :

Knowledge exchange, visiting farms, attendance to farmers' meetings, inclusion in thematic working groups, disseminating knowledge via internet : Critères regroupés dans « Groupements d'éleveurs »

Autonomy : Critère repris dans « Conseillers »

Diversity of meetings attended, attendance to meetings et scientific conference, learning process with researchers, references : Critères regroupés dans « Formation et recherche d'information »

Assessment method of cattle feed's nutritional value, reflexive use of soil analysis, books and literature : Critères faisant partie de « Démarche réflexive »

Ecological knowledge : Critères repris dans « Démarche réflexive » pour éviter la multiplicité des questions.

Diversification :

Farm products diversity : Critère conservés mais réparti en 3 catégories.

Farm products processing : Non conservé car répétition avec « Transformation »

Crop diversity : Voir plus haut

Animal diversity : Voir plus haut

Revitalise rural development :

Farm-related activities, on-farm gite : Conservés et modifiés dans « Activités »

On-farm shop : Conservé en le fusionnant avec « Vente directe » pour éviter une répétition

Diversity of products for direct sale : Non conservé pour garder un focus sur le lait

Saling... 18e à 18k : Non conservés pour diminuer le nombre de questions

Quality of products :

Vegetal et animal organic products : Non conservés car découlent de « Produits phytosanitaires et engrais »

Grass-based animal products : Non conservé car tous les élevages visités sont basés sur le pâturage

Cattle well-being :

On straw-bed stable : Non conservés car tous les élevages visités y répondent positivement

Cattle breed unable to calve alone : Non conservés car répétition avec « Césariennes »

Natural mating : Non conservé car répétition avec « Insémination »

Putting calves at the udder : Conservé mais modifié pour n'avoir que trois modalités de réponse

Cow's lifespan et Calvings interval : Remplacés par « Nombre de lactations » qui est une donnée plus facile à fournir pour les éleveurs et éleveuses

First calving age : Conservé mais modifié pour n'avoir que trois modalités de réponse

Favouring farming community's cohesion : Critères regroupés dans « Coopération avec d'autres fermiers » pour limiter les répétitions

Concern for people's well-being :

Hosting social justice events, therapeutic/social farming, farm open house day : Critères repris dans « Activités »

Hosting of trainees/students : Non conservé car tous les éleveurs y répondent positivement puisqu'ils ont accepté d'être interviewé dans le cadre de ce travail

Interplay with consumers : Non conservé car est fortement lié à « Vente directe » et « Activités »

Collaboration with local craftsmen : Critère repris dans "Collaboration"

Hired workers involved in decision making : Critère conservé et fusionné avec le pouvoir décisionnel de l'épouse

Annexe 4 – Portraits des fermes

1. Ferme de Gauthier

Tableau 10 : Description de la ferme de Gauthier (Réalisé par l'autrice)

Chefs d'exploitation	Gauthier et son épouse
Province	Hainaut
Année de reprise	2007
Aide supplémentaire	Oui, de la famille
Type de ferme	Polyculture-élevage
SAU (ha)	90
Modèle	Agriculture régénérative
Label bio	Non
Nombre de vaches laitières	52
Pâturage	Oui
Race(s)	Auparavant : ProCross (Montbéliarde, Holstein, Red Danoise) Maintenant : retour à la Holstein pure
Insémination	Artificielle
Traite	Robotisée
Nombre de lactations moyen	3,5
Production de lait (L/an)	600 à 700 000
Transformation du lait	Oui
Circuit de distribution du lait	Laiterie et magasin à la ferme
Surface cultivée (ha)	70
Cultures	Fourrages, pommes de terre, maïs, céréales (paille)
Circuit de distribution des cultures de vente	Industrie et magasin à la ferme
Autres animaux	Non

2. Ferme de Etienne

Tableau 11 : Description de la ferme d'Etienne (Réalisé par l'autrice)

Chefs d'exploitation	Etienne et son épouse
Province	Hainaut
Année de reprise	1984
Aide supplémentaire	Non
Type de ferme	Polyculture-élevage
SAU (ha)	120
Modèle	Agriculture régénérative
Label bio	Non
Nombre de vaches laitières	50 à 60
Pâturage	Oui
Race(s)	Holstein
Insémination	Artificielle et naturelle
Traite	Robotisée
Nombre de lactations moyen	2,5
Production de lait (L/an)	600 000
Transformation du lait	Non (mais transformation des céréales en farine et station de biométhanisation)
Circuit de distribution	Laiterie
Surface cultivée (ha)	116
Cultures	Fourrages, céréales panifiables, cultures de vente
Circuit de distribution des cultures de vente	Magasin à la ferme et agro-industrie
Autres animaux	Blondes d'Aquitaine, moutons viandeux
Circuit de distribution de la viande	Colis de viande sur place

3. Ferme de Vincent et Céline (1)

Tableau 12 : Description de la ferme de Vincent et Céline (1) (Réalisé par l'autrice)

Chefs d'exploitation	Vincent pour la production, Céline pour la transformation
Province	Namur
Année de reprise	2005
Aide supplémentaire	3,5 ETP pour la transformation
Type de ferme	Polyculture-élevage
SAU (ha)	60
Modèle	/
Label bio	Non
Nombre de vaches laitières	40
Pâturage	Oui
Race(s)	Holstein
Insémination	
Traite	
Nombre de lactations moyen	4
Production de lait (L/an)	
Transformation	Oui, de la majorité du lait
Circuit de distribution	Laiterie, magasin à la ferme et coopérative Paysans Artisans
Surface cultivée (ha)	
Cultures	
Circuit de distribution des cultures de vente	
Autres animaux	400 vaches Blanc Bleu Belge
Circuit de distribution de la viande	

4. Ferme de Pol et Céline (2)

Tableau 13 : Description de la ferme de Pol et Céline (2) (Réalisé par l'autrice)

Chefs d'exploitation	Pol et Céline
Province	Liège
Année de reprise	2022
Aide supplémentaire	Père de Pol
Type de ferme	Elevage laitier
SAU (ha)	39
Modèle	/
Label bio	Non
Nombre de vaches laitières	50
Pâturage	Oui, tournant
Race(s)	Brunes Suisses et croisement Pies Rouges Holstein x Pies Rouges de l'Est
Insémination	Naturelle et artificielle
Traite	En prairie
Nombre de lactations moyen	7
Production de lait (L/an)	280000
Transformation	Oui, depuis mars 2024
Circuit de distribution	Laiterie, magasin à la ferme et coopérative
Surface cultivée (ha)	0
Autres productions	Petits fruits, plantation d'un verger récemment
Autres animaux	6 brebis laitières (projet de passer à 10 puis à 30 prochainement)

5. Ferme de David

Tableau 14 : Description de la ferme de David (Réalisé par l'autrice)

Chef d'exploitation	David
Province	Luxembourg
Année de reprise	2008
Aide supplémentaire	Familiale
Type de ferme	Elevage laitier et viandeux
SAU (ha)	60 + achat d'herbe sur pied
Modèle	/
Label bio	Oui, depuis 2013
Nombre de vaches laitières	55
Pâturage	Oui, tournant
Race(s)	Montbéliarde et Bleu Blanc mixte, objectif de passer à 90% de Bleu Blanc mixte
Insémination	Artificielle et naturelle
Traite	En prairie
Nombre de lactations moyen	5-6
Production de lait (L/an)	250 000
Transformation	Non
Circuit de distribution	Laiterie Pur Nature
Surface cultivée (ha)	0
Autres animaux	Quelques porcs et engraissement des veaux
Circuit de distribution de la viande	Colis de viande vendus sur place

6. Ferme de Louis

Tableau 15: Description de la ferme de Louis (Réalisé par l'autrice)

Chefs d'exploitation	Louis et reprise de l'élevage en cours par son fils
Province	Liège
Année de reprise	1986
Aide supplémentaire	Oui,
Type de ferme	Polyculture-élevage
SAU (ha)	13
Modèle	Biodynamie
Label bio	Oui
Nombre de vaches laitières	20
Pâturage	Oui
Race(s)	Zimmental
Insémination	Naturelle
Traite	Salle de traite de 6 places
Nombre de lactations moyen	6-7
Production de lait (L/an)	
Transformation	Oui
Circuit de distribution	Magasin à la ferme
Surface cultivée (ha)	3 en ce compris les prairies temporaires
Cultures	
Autres productions	½ ha de maraichage (avec comme objectif d'arrive à 1 et demi)
Circuit de distribution des produits	Magasin à la ferme

7. Ferme de Valentine

Tableau 16 : Description de la ferme de Valentine (Réalisé par l'autrice)

Chefs d'exploitation	Valentine et son père
Province	Namur
Année de reprise	2020 (sur la ferme depuis 2017)
Aide supplémentaire	Oui, 0,5 ETP en transformation
Type de ferme	Polyculture-élevage
SAU (ha)	32
Modèle	Inspiration biodynamie
Label bio	Oui
Nombre de vaches laitières	20
Pâturage	Oui
Race(s)	Croisements multiples (Brune de Westphalie, Pie Noire, Pie Rouge de l'Est, Holstein, Vosgienne et Fleckvieh) Objectif : revenir à de la Pie Rouge de l'Est
Insémination	Naturelle
Traite	Salle de traite 4 places, monotraite
Nombre de lactations moyen	>3,5
Production de lait	8-12L/vache
Transformation	Oui, de la totalité de la production
Circuit de distribution	Magasin à la ferme et coopérative Paysans Artisans
Surface cultivée (ha)	Inconnue
Cultures	Céréales, légumineuses, betteraves fourragères
Autres productions	30 ares de maraîchage
Autres animaux	Quarantaine de cochons par an, bœufs
Circuit de distribution des produits	Magasin à la ferme

8. Ferme de Sébastien

Tableau 17 : Description de la ferme de Sébastien (Réalisé par l'autrice)

Chefs d'exploitation	Sébastien (début de reprise par son fils prévue en 2025)
Province	Luxembourg
Année de reprise	2017
Aide supplémentaire	Oui, familiale
Type de ferme	Polyculture-élevage
SAU (ha)	145
Modèle	Agriculture biologique de conservation
Label bio	Oui
Nombre de vaches laitières	50
Pâturage	Oui
Race(s)	Croisements entre Pie Noire, Normande, Fleckvieh et un peu de Pie Rouge de l'Est
Insémination	Naturelle
Traite	Salle de traite
Nombre de lactations moyen	8
Production de lait (L/an)	200 000
Transformation	Non
Circuit de distribution	Laiterie des Ardennes
Surface cultivée (ha)	60
Cultures	Céréales panifiables
Autres animaux	Quinzaine de Salers pour la viande
Circuit de distribution de la viande	Colis de viande sur place

Annexe 5 – Guide d’entretien

Informations sur la ferme

1. Quelle est la SAU de votre ferme ?
2. Combien de vaches laitières possédez-vous ?
3. De quelle(s) race(s) ?
4. Quelle quantité de lait produisez-vous par an ?
5. Avez-vous d’autres animaux ? Lesquels ? Combien ?
6. Produisez-vous d’autres choses que les produits animaux ? Quoi ?
7. Combien de personnes travaillent avec vous ?
8. Vérification de la concordance avec le modèle paysan (questions ou observations) :
 - Diversité animale et des cultures ?
 - Transformation à la ferme ?
 - Complexité du paysage ?
 - Utilisation du fumier ?
 - Utilisation d'intrants ?
 - Pratiques culturelles ?
 - Soins vétérinaires ?
 - Paturage ?
 - Provenance de la nourriture ?
 - Circuits de vente ?
 - Mécanisation ?
 - Formations, groupes de travail, conseillers... ?
 - Magasin à la ferme ?
 - Participation à d’autres initiatives ?
 - Bien-être animal ?
 - Proximité avec d’autres agriculteurs ?
 - Implication du personnel ?
 - ...

Transition et freins

1. Comment définissez-vous votre agriculture ?
2. Quelles sont les pratiques que vous avez mises en place ?
3. Comment avez-vous choisi ce modèle ?
4. Comment s'est passé votre transition/votre reprise ?
 - a. Avez-vous rencontré des difficultés, des freins ?
 - b. En rencontrez-vous encore ?
 - c. D'autres difficultés que celles de la transition ?

Pistes de transition

Selon vous, quels seraient/auraient été les facilitateurs de cette transition ?

- d. Quels acteurs ?
- e. Quelles initiatives ?
- f. Quelles ressources ?
- g. Qu'est-ce que vous aimeriez voir changer à l'avenir ?
- h. Qu'est-ce que vous souhaitez aux futurs agriculteurs/futures agricultrices ?

Annexe 6 – Echelle du paysanisme :

Tableaux

Tableau 18 : Répartition des points selon les critères de l'échelle du paysanisme

	Gauthier	Etienne	Céline (1) et Vincent	Pol et Céline (2)	David	Louis	Valentine	Sébastien
Race(s) rustique(s)	1	0	0	1	2	2	2	1
Autre(s) espèce(s) animale(s)	0	2	1	2	2	0	2	1
Productions multiples	1	2	2	2	0	2	2	1
Engraissement	0	0	0	0	1	0	1	0
Fumier non exporté	1	1	1	1	1	1	1	1
Fumier suffisant	1	0	1	1	1	1	1	0
Pâturage	2	0	0	2	2	2	0	1
Suppléments et concentrés	0	0	0	0	1	2	2	1
Mécanisation	0	0	1	2	1	1	1	1
Achats de machines	1	2	1	0	0	0	0	1
Compétition	1	1	0	1	0	1	1	1
Traitements synthétiques	0	1	1	1	2	2	2	2
Vétérinaire	0	1	1	1	1	1	1	1
Insémination	0	1	0	1	1	2	2	2
Vêlage par césarienne	2	2	1	2	2	2	2	2
Séparation des veaux	0	0	0	0	1	0	0	1
Nombre de lactations	1	0	1	2	2	2	2	2
Premier vêlage	0	0	0	1	0	2	1	0
Vente directe	2	2	2	2	1	2	2	1
Circuit de vente	1	0	1	1	0	2	2	0
Transformation du lait	1	0	1	1	0	2	2	0
Présence de cultures	1	1	1	0	0	2	2	2
Paille	2	2	2	0	0	1	1	2
Fourrages	2	2	2	0	0	1	2	2
Paysage complexe	0	0	0	0	0	2	1	0
Produits phytosanitaires et engrais de synthèse	1	1	1	1	2	2	2	2
Travail du sol	2	2	1	2	0	2	0	2
Coopération avec d'autres fermiers ou artisans	1	1	1	1	0	1	1	1
Charge de travail	1	0	0	1	0	1	1	0
Rôle de la famille/des employés	2	2	2	2	1	2	2	2
Formations et recherche d'information	2	2	1	2	2	2	2	2
Groupement d'éleveurs	2	2	1	1	1	1	2	2
Conseillers	1	1	0	2	1	2	2	0
Démarche réflexive	2	1	1	2	1	2	2	2
Activités	1	1	1	1	1	2	1	1
TOTAL (/66)	35	33	29	39	30	52	51	40

Tableau 19: Répartition des points selon l'échelle du paysanisme modifiée en fonction des régions agricoles

	Gauthier	Etienne	Céline (1) et Vincent	Pol et Céline (2)	David	Louis	Valentine	Sébastien
Race(s) rustique(s)	1	0	0	1	2	2	2	1
Autre(s) espèce(s) animale(s)	0	2	1	2	2	0	2	1
Productions multiples	1	2	2	2	0	2	2	1
Engraissement	0	0	0	0	1	0	1	0
Fumier non exporté	1	1	1	1	1	1	1	1
Fumier suffisant	1	0	1	1	1	1	1	0
Pâturage	2	0	0	2	2	2	0	1
Suppléments et concentrés	0	0	0	0	1	2	2	1
Mécanisation	0	0	1	2	1	1	1	1
Achats de machines	1	2	1	0	0	0	0	1
Compétition	1	1	0	1	0	1	1	1
Traitements synthétiques	0	1	1	1	2	2	2	2
Vétérinaire	0	1	1	1	1	1	1	1
Insémination	0	1	0	1	1	2	2	2
Vêlage par césarienne	2	2	1	2	2	2	2	2
Séparation des veaux	0	0	0	0	1	0	0	1
Nombre de lactations	1	0	1	2	2	2	2	2
Premier vêlage	0	0	0	1	0	2	1	0
Vente directe	2	2	2	2	1	2	2	1
Circuit de vente	1	0	1	1	0	2	2	0
Transformation du lait	1	0	1	1	0	2	2	0
Présence de cultures	1	1	1	/	-1	2	2	2
Paille	2	2	2	/	0	1	1	2
Fourrages	2	2	2	/	0	1	2	2
Paysage complexe	0	0	0	0	0	2	1	0
Produits phytosanitaires et engrais de synthèse	1	1	1	1	2	2	2	2
Travail du sol	2	2	1	2	0	2	0	2
Coopération avec d'autres fermiers ou artisans	1	1	1	1	0	1	1	1
Charge de travail	1	0	0	1	0	1	1	0
Rôle de la famille/des employés	2	2	2	2	1	2	2	2
Formations et recherche d'information	2	2	1	2	2	2	2	2
Groupement d'éleveurs	2	2	1	1	1	1	2	2
Conseillers	1	1	0	2	1	2	2	0
Démarche réflexive	2	1	1	2	1	2	2	2
Activités	1	1	1	1	1	2	1	1
TOTAL	35	33	29	39/60 = 43/66	29	52	51	40

Tableau 20 : Répartition des points selon l'échelle du paysanisme modifiée en fonction des critères non remplis

	Gauthier	Etienne	Céline (1) et Vincent	Pol et Céline (2)	David	Louis	Valentine	Sébastien
Race(s) rustique(s)	1	0	0	1	2	1	2	1
Autre(s) espèce(s) animale(s)	0	2	1	2	2	0	2	1
Productions multiples	1	2	2	2	0	2	2	1
Engraissement	0	0	0	0	1	0	1	0
Fumier non exporté	1	1	1	1	1	1	1	1
Fumier suffisant	1	0	1	1	1	1	1	0
Pâturage	2	0	0	2	2	2	0	1
Suppléments et concentrés	0	0	0	0	1	2	2	1
Mécanisation	0	0	1	2	2	1	1	1
Achats de machines	1	2	1	0	0	0	0	1
Compétition	1	1	0	1	0	1	1	1
Traitements synthétiques	0	1	1	1	2	2	2	2
Vétérinaire	0	1	1	1	1	1	1	1
Insémination	0	1	0	1	1	2	2	2
Vêlage par césarienne	2	2	1	2	2	2	2	2
Séparation des veaux	0	0	0	0	1	0	0	1
Nombre de lactations	1	0	1	2	2	2	2	2
Premier vêlage	0	0	0	1	0	2	1	0
Vente directe	2	2	2	2	1	2	2	1
Circuit de vente	1	0	1	1	0	2	2	0
Transformation du lait	1	0	1	1	0	2	2	0
Présence de cultures	1	1	1	0	0	2	2	2
Paille	2	2	2	0	0	1	1	2
Fourrages	2	2	2	0	0	1	2	2
Paysage complexe	0	0	0	0	0	2	1	0
Produits phytosanitaires et engrais de synthèse	1	1	1	1	2	2	2	2
Travail du sol	2	2	1	2	0	2	0	2
Coopération avec d'autres fermiers ou artisans	1	1	1	1	0	1	1	1
Charge de travail	1	0	0	1	0	1	1	0
Rôle de la famille/des employés	2	2	2	2	1	2	2	2
Formations et recherche d'information	2	2	1	2	2	2	2	2
Groupement d'éleveurs	2	2	1	1	1	1	2	2
Conseillers	1	1	0	2	1	2	2	0
Démarche réflexive	2	1	1	2	1	2	2	2
Activités	1	1	1	1	1	2	1	1
TOTAL (/64)	35	33	29	39	31	50	50	39
TOTAL (/66)	36	34	30	40	32	51	51	40

Tableau 21 : Répartition des points selon l'échelle du paysanisme modifiée en fonction des critères non remplis et de la région agricole

	Gauthier	Etienne	Céline (1) et Vincent	Pol et Céline (2)	David	Louis	Valentine	Sébastien
Race(s) rustique(s)	1	0	0	1	2	1	2	1
Autre(s) espèce(s) animale(s)	0	2	1	2	2	0	2	1
Productions multiples	1	2	2	2	0	2	2	1
Engraissement	0	0	0	0	1	0	1	0
Fumier non exporté	1	1	1	1	1	1	1	1
Fumier suffisant	1	0	1	1	1	1	1	0
Pâturage	2	0	0	2	2	2	0	1
Suppléments et concentrés	0	0	0	0	1	2	2	1
Mécanisation	0	0	1	2	2	1	1	1
Achats de machines	1	2	1	0	0	0	0	1
Compétition	1	1	0	1	0	1	1	1
Traitements synthétiques	0	1	1	1	2	2	2	2
Vétérinaire	0	1	1	1	1	1	1	1
Insémination	0	1	0	1	1	2	2	2
Vêlage par césarienne	2	2	1	2	2	2	2	2
Séparation des veaux	0	0	0	0	1	0	0	1
Nombre de lactations	1	0	1	2	2	2	2	2
Premier vêlage	0	0	0	1	0	2	1	0
Vente directe	2	2	2	2	1	2	2	1
Circuit de vente	1	0	1	1	0	2	2	0
Transformation du lait	1	0	1	1	0	2	2	0
Présence de cultures	1	1	1	/	0	2	2	2
Paille	2	2	2	/	0	1	1	2
Fourrages	2	2	2	/	0	1	2	2
Paysage complexe	0	0	0	0	0	2	1	0
Produits phytosanitaires et engrais de synthèse	1	1	1	1	2	2	2	2
Travail du sol	2	2	1	2	0	2	0	2
Coopération avec d'autres fermiers ou artisans	1	1	1	1	0	1	1	1
Charge de travail	1	0	0	1	0	1	1	0
Rôle de la famille/des employés	2	2	2	2	1	2	2	2
Formations et recherche d'information	2	2	1	2	2	2	2	2
Groupement d'éleveurs	2	2	1	1	1	1	2	2
Conseillers	1	1	0	2	1	2	2	0
Démarche réflexive	2	1	1	2	1	2	2	2
Activités	1	1	1	1	1	2	1	1
TOTAL (/64)	35	33	29	39/58 = 43/64	30	50	50	39
TOTAL (/66)	36	34	30	44	31	51	51	40

